

*In nomine* Parti :  
une étude des origines de l'appui des catholiques  
envers le Parti libéral du Canada, 1867-1949

Éric Desrochers

Thèse soumise dans le cadre des exigences du programme de  
Maîtrise ès arts en Science politique

École d'études politiques  
Faculté des sciences sociales  
Université d'Ottawa

## Table des matières

Liste des graphiques .....	iv
RÉSUMÉ .....	v
REMERCIEMENTS .....	vi
<b>I. Introduction .....</b>	<b>1</b>
PROBLÉMATIQUE .....	1
REVUE DE LA LITTÉRATURE .....	2
Approche statistique plus individuelle et de court terme.....	2
Lien entre identité et politique.....	5
Histoire politique canadienne .....	8
Conclusion de la revue de la littérature .....	10
QUESTIONS DE RECHERCHE.....	11
CADRE THÉORIQUE.....	11
La partisanerie négative.....	11
La socialisation politique.....	13
L'histoire politique : systèmes de partis, <i>brokerage</i> .....	14
Conclusion du cadre théorique .....	15
HYPOTHÈSES DE DÉPART.....	16
Ethnique plutôt que religieux .....	16
Par rapport à notre première de question de recherche.....	19
Par rapport à notre seconde question.....	19
Conclusion des hypothèses.....	23
MÉTHODOLOGIE .....	24
L'exclusion de l'Ouest et de Terre-Neuve-et-Labrador .....	26
Retour à la méthode.....	28
Limites de la méthode et de ses conclusions .....	29
<b>II. Contexte .....</b>	<b>31</b>
CONTEXTUALISATION DÉMOGRAPHIQUE .....	31
CONTEXTUALISATION POLITIQUE .....	36
La nature du vote.....	36
L'extension du suffrage.....	37
Des pratiques plus douteuses.....	37
La nature des partis.....	39
<b>III. Le premier système de parti : de 1867 à 1917 .....</b>	<b>43</b>
VISIONS ET PROJETS DES PARTIS.....	43
DÉROULEMENT DE LA PÉRIODE.....	45
COMPORTEMENTS DES GROUPES .....	56
Les Franco-catholiques.....	56
Les Anglo-catholiques.....	63
RÉCAPITULATIF .....	64
<b>IV. Le deuxième système de parti : de 1921 à 1949 .....</b>	<b>67</b>
VISIONS ET PROJETS DES PARTIS.....	67
DÉROULEMENT DE LA PÉRIODE.....	69
COMPORTEMENTS DES GROUPES .....	77

Les Franco-catholiques.....	77
Les Anglo-catholiques.....	80
RÉCAPITULATIF .....	82
<b>V. Conclusion.....</b>	<b>84</b>
PREMIÈRE QUESTION DE RECHERCHE .....	84
SECONDE QUESTION DE RECHERCHE.....	85
Les Franco-catholiques.....	86
Les Anglo-catholiques.....	95
Retour à la question de recherche.....	99
CONCLUSION .....	101
Retour sur les réponses aux questions de recherche.....	101
Place dans le contexte plus général .....	102
Méthodologie.....	105
Ouverture.....	106
<b>Bibliographie .....</b>	<b>107</b>

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Proportion de catholiques (%), 1871-1951 .....	32
Graphique 2 : Proportion de la population d'origine française (%), 1871-1951 .....	33
Graphique 3 : Députation des circonscriptions franco-catholiques, 1867-1917 .....	57
Graphique 4 : Députation des circonscriptions anglo-catholiques, 1867-1917 .....	63
Graphique 5 : Députation des circonscriptions franco-catholiques, 1921-1949 .....	77
Graphique 6 : Députation des circonscriptions anglo-catholiques, 1921-1949 .....	80
Graphique 7 : Députation des circonscriptions catholiques, 1867-1949 .....	84
Graphique 8 : Députation des circonscriptions franco-catholiques, 1867-1949 .....	87
Graphique 9 : Députation des circonscriptions anglo-catholiques, 1867-1949 .....	95

## RÉSUMÉ

L'appui des catholiques envers le Parti libéral du Canada est un intrigant comportement électoral. Si ce phénomène est bien documenté, et ce depuis des décennies, les politologues n'ont pas encore réussi à l'expliquer de manière satisfaisante. Jusqu'à présent, l'approche la plus commune a été de tester l'effet de plusieurs variables sur le comportement des catholiques, ce qui n'a guère été satisfaisant. Si ces études n'ont pas obtenu les résultats espérés, c'est parce que leurs auteurs ont mal abordé le problème, c'est-à-dire qu'ils ont considéré l'identité catholique comme une variable indépendante. Nous soutenons que ce sont plutôt des questions d'ordre ethnolinguistique, plutôt que religieux, qui expliquent le comportement politique des catholiques.

Nous identifions d'abord les origines temporelles de ce vote des catholiques pour les libéraux. Puis, nous déterminons si ce changement a eu lieu en même temps et pour les mêmes raisons chez les Franco- et Anglo-catholiques. Limitant notre étude à la période de 1867 à 1949, nous faisons usage d'histoire politique, plus précisément celle qui s'intéresse aux systèmes de partis canadiens et au Parti libéral en particulier. Nous complétons en utilisant une approche qui établit un lien entre l'identité et le comportement politique. Nous expliquons donc les comportements politiques des Franco- et Anglo-catholiques à la lumière de leur contexte sociopolitique, accordant une importance particulière au développement de clivages ethnolinguistiques et religieux, et à la vision de l'identité canadienne proposée par les partis politiques.

Nous concluons que ce comportement des catholiques était avant tout déterminé par des facteurs d'ordre ethnique. Plusieurs ont surestimé l'importance de l'identité religieuse, entre 1867 et 1949. Cette conclusion a d'intéressantes retombées sur l'étude des comportements électoraux au Canada, puisqu'elle vient remettre en question l'étude du comportement des catholiques, groupe plus hétérogène qu'il ne l'avait été suggéré par les études précédentes.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de thèse François Rocher, qui m'a guidé pendant tout ce processus. Ses conseils m'ont été indispensables dans ce premier grand travail académique; surtout de m'avoir à plusieurs reprises rappelé l'essentiel de ce que je tentais de communiquer, et son importance dans le contexte plus large. Je remercie les autres membres des corps professoral et administratif de l'École d'études politiques, qui m'ont beaucoup appris et qui ont participé à rendre agréable ce processus parfois ardu, particulièrement Luc Turgeon et Benjamin Ferland, dont les pistes m'ont été fort utiles dans le contexte de cette étude, et continueront à l'être dans mes recherches ultérieures.

Je souhaite aussi remercier mes ami.e.s, autant mes collègues que ceux et celles que j'ai eu la chance de rencontrer ailleurs. Un merci tout particulier à Michael Wigginton et à Nathan Sells, qui m'ont accompagné à la fois comme amis, mais aussi comme colocataires. *Throughout this long, serious process, your healthy dose of laughter and nonsense was always welcome.*

Je suis reconnaissant envers mes parents, Julie et Yves, dont l'amour et l'appui m'accompagnent depuis toujours. Ils ont su alimenter en moins la soif du savoir, ne me refusant jamais l'achat d'un livre. Un merci aussi à ma sœur, Karine, dont j'ai hâte de lire les recherches. Je remercie ma grand-mère Georgette, dont les recettes étaient avec moi du début à la fin de ce processus, et mon grand-père Robert, dont la tête dure m'a permis de persévérer. Je remercie ma tante Gabrielle, dont les conseils m'ont été fort utiles et encore plus appréciés. Un gros merci à tou.te.s les autres membres de ma famille, vivants et défunts, qui m'ont accompagné lors de ce processus. Vous m'êtes chers.

Enfin, un merci tout spécial à Gabriela, pour son amour et son appui, de près et de loin. *Gracias, guapa.*

# I. Introduction

## PROBLÉMATIQUE

Le Parti libéral est à la fois le plus ancien parti au Canada, ainsi que celui ayant eu le plus de succès électoral depuis la Confédération. Il a été au pouvoir pendant la majorité des 150 dernières années, ce qui lui a valu le surnom de « *Natural Governing Party* ». Ce succès peut, d'une part, être expliqué par le comportement électoral de certains groupes. En 2005, alors président de l'Association canadienne de science politique, André Blais faisait remarquer, sur la base de ses recherches portant sur le comportement électoral depuis 1967, que les catholiques étaient plus prédisposés à voter pour les libéraux que ceux appartenant à d'autres confessions religieuses. Cette tendance est aussi importante chez les Canadiens d'origines asiatique, latino-américaine ou africaine, qui ont plus de chances de voter libéral que ceux d'ascendance britannique<sup>1</sup>. Ces tendances sont donc bien documentées et les publications académiques en font état depuis quelques décennies. Cependant, personne ne semble avoir fourni une explication satisfaisante à ces phénomènes importants en politique canadienne. D'après Blais, ces tendances demeurent mystérieuses, allant jusqu'à dire : « Why Catholics vote Liberal is still largely a mystery, at least for me. I propose the creation of a special prize for the individual or team that solves the mystery<sup>2</sup> », et d'ajouter « we still do not have a good understanding why non-European Canadians so strongly support the Liberals. So, I propose the creation of a second prize for the individual or team that will provide a compelling explanation of why

---

<sup>1</sup> André Blais, « Accounting for the Electoral Success of the Liberal Party in Canada: Presidential Address to the Canadian Political Science Association London, Ontario June 3, 2005, » *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique* 38.4 (2005) : 823.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 830.

support for the Liberals is so strong among “visible minorities.”<sup>3</sup> » On voit donc que ces questions demeurent de toute importance en politique canadienne, et qu’une réponse satisfaisante n’y a pas encore été apportée.

Nous nous intéresserons donc à la première de ces deux questions, tentant d’expliquer pourquoi les catholiques votent en si grands nombres pour les libéraux. Ce phénomène jouit déjà d’une documentation assez importante dans le domaine de la science politique canadienne. Dans son discours de 2005, André Blais avait souligné que les catholiques avaient entre 16 % et 19 % de chances de plus de voter pour les libéraux que les non-catholiques<sup>4</sup>. Cependant, la seule approche statistique ne peut résoudre le problème posé par Blais. Elle nous permet d’identifier les facteurs influençant l’occurrence de ce comportement électoral, mais peine à en expliquer l’existence. Ainsi, pour répondre à la question de Blais, les méthodes purement statistiques ne suffisent pas. En s’intéressant plutôt à la temporalité de cette question, par l’entremise d’une étude longitudinale, d’autres éléments de réponses pourraient faire surface. Donc, plutôt que de chercher pourquoi les catholiques votent aujourd’hui pour le Parti libéral, il pourrait être plus utile de se demander quand et pourquoi les catholiques commencèrent à voter en grand nombre pour les libéraux.

## **REVUE DE LA LITTÉRATURE**

### **Approche statistique plus individuelle et de court terme**

Les publications utilisant des données quantitatives portant sur ce sujet démontrent assez clairement que le vote des catholiques pour le Parti libéral perdure

---

<sup>3</sup> *Ibid.*, 832-833.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 823.

depuis quelques décennies. Comme l'ont rappelé Paul Bélanger et Munroe Eagles, la religion demeure un facteur bien plus important que la classe afin de prédire le comportement électoral d'un individu. En effet, dans leur étude de l'élection de 2000, ils ont démontré que les catholiques à l'extérieur du Québec avaient presque deux fois plus de chances de voter pour les libéraux que les non-catholiques, avaient beaucoup moins tendance à voter pour l'Alliance canadienne ou les progressistes-conservateurs. Le fait d'appartenir à un syndicat, quant à lui, n'avait aucun effet sur le comportement d'un individu vis-à-vis des libéraux, l'Alliance canadienne ou les progressistes-conservateurs, mais avait un effet positif par rapport au NPD<sup>5</sup>. Alors que la classe sociale est déterminante dans plusieurs pays européens, elle n'a pas réussi à atteindre le même statut au Canada, du moins pas à l'échelle fédérale<sup>6</sup>. Étant donné l'importance de ce constat, plusieurs chercheurs ont tenté d'y apporter une explication. Ils s'y sont surtout attaqués en déterminant quels facteurs influencent ce comportement électoral. À partir d'un sondage de 1974, William Irvine conclut que ce qui encourageait le plus le vote libéral chez les catholiques était d'avoir des parents qui votaient eux aussi pour les libéraux. Ainsi, il y aurait une certaine transmission intergénérationnelle de l'adhésion au Parti libéral<sup>7</sup>. Dans un sondage de 1996, James Guth et Cleveland Fraser remarquèrent certaines différences entre les catholiques et protestants. Là où le vote des protestants était plutôt éclaté, dépendant de facteurs régionaux, mais aussi de la religiosité de l'individu, le vote catholique était plus uni, avec une exception importante touchant les

---

<sup>5</sup> Paul Bélanger and Munroe Eagles, "The Geography of Class and Religion in Canadian Elections Voting Revisited," *Canadian Journal of Political Science* 39.3 (2006) : 602-607.

<sup>6</sup> On pourrait effectivement se demander si ce ne serait pas le cas en Colombie-Britannique, en Saskatchewan ou au Manitoba, où un clivage gauche-droite plus clair est présent depuis plusieurs décennies entre le NPD et un parti de centre droit (le Parti libéral en Colombie-Britannique, le Parti saskatchewanais en Saskatchewan et le Parti progressiste-conservateur au Manitoba).

<sup>7</sup> William P. Irvine, « Explaining the Religious Basis of the Canadian Partisan Identity: Success on the Third Try, » *Canadian Journal of Political Science* 7.3 (1974) : 562-563.

Québécois catholiques moins conservateurs<sup>8</sup>. Ces derniers avaient plutôt tendance à voter pour le Bloc québécois, tandis que les autres catholiques, autant anglophones que francophones, votaient plutôt pour les libéraux<sup>9</sup>. Pour Laura B. Stephenson a aussi tenté d’offrir une réponse à cette question en étudiant les effets de deux enjeux, le mariage gai et le scandale des commandites, sur l’appui des catholiques envers le Parti libéral. Dans les deux cas, elle remarqua que ni l’un ni l’autre n’affectait considérablement le vote catholique. Si un catholique était opposé au mariage gai, les chances qu’il vote pour les libéraux diminuaient de 4 %, comparées à 11 % chez les non-catholiques. Quant au scandale des commandites, elle ne remarqua aucun effet considérable sur le comportement des catholiques<sup>10</sup>. Le manque d’effet de l’enjeu du mariage gai sur le vote des catholiques pour le Parti libéral est intéressant, étant donnée la position claire de l’Église sur cet enjeu.

L’état actuel de la recherche s’inscrivant dans l’approche quantitative nous amène donc à formuler deux constats : d’une part, les catholiques ont tendance à voter pour les libéraux, et de l’autre, on peine à expliquer pourquoi. Plusieurs, comme Stephenson, ont cru que les réponses se trouveraient peut-être dans l’influence de la doctrine de l’Église sur les électeurs. Cependant, cette approche ne semble pas avoir porté ses fruits à ce jour, puisqu’un grand nombre de catholiques demeurent fidèles aux libéraux, et ce, même lorsque son programme va à l’encontre de la doctrine ecclésiastique. Quant au problème posé par Guth et Fraser, puisqu’il est ici question du Bloc québécois, un parti

---

<sup>8</sup> Dans le sens religieux, plutôt que partisan.

<sup>9</sup> James Guth and Cleveland Fraser, “Religion and Partisanship in Canada,” *Journal for the scientific study of religion* 40.1 (2001) : 53-63.

<sup>10</sup> Laura B. Stephenson, « The Catholic-Liberal Connection: A Test of Strength, » in *Voting Behaviour in Canada*, edited by Cameron D. Anderson and Laura B. Stephenson, (Vancouver: UBC Press, 2010), 95-103.

souverainiste, on pourrait se demander si, en 1996, il y avait un lien entre la religiosité d'un Québécois catholique et sa position sur la question nationale. Dans ce cas, on pourrait croire que les Québécois catholiques plus religieux seraient plutôt fédéralistes, alors que ceux qui sont moins religieux afficheraient une propension plus élevée à appuyer l'option souverainiste. Cette question de religiosité risquerait donc de ne pas être la variable explicative, mais plutôt une simple corrélation. Si la religiosité est un facteur ayant la capacité d'affecter le comportement d'un certain nombre de catholiques, il demeure néanmoins loin d'être un facteur explicatif de leur adhésion au Parti libéral. L'idée de transmission intergénérationnelle d'Irvine est intéressante. Si ce dernier démontre bien l'importance de la transmission de l'identité politique des parents aux enfants, il n'explique pas pour autant les origines de ce comportement chez les parents.

Ainsi, plutôt que de tenter d'expliquer le vote catholique en voyant quels facteurs contemporains réussissent ou non à l'affecter, il serait plus utile de remonter dans le passé afin de déterminer quand et pourquoi les catholiques se mirent à voter libéral. C'est en ayant recours aux approches analysant le lien entre identités et politique, ainsi qu'à l'histoire politique, que nous comptons répondre à cette question.

### **Lien entre identité et politique**

On trouve un important corpus portant sur la question du lien entre l'identité et le comportement électoral. Le concept de socialisation politique est de toute première importance, pour l'expliquer. Comme nous en avons déjà fait mention, Irvine y fait allusion dans son texte *Explaining the Religious Basis of the Canadian Partisan Identity*, soulignant que les catholiques qui savaient que leurs parents votaient pour les libéraux

avaient plus de chances de voter eux aussi pour les libéraux que ceux qui n'avaient aucune connaissance du comportement électoral de leurs parents, ou dont les parents ne votaient pas pour les libéraux<sup>11</sup>. Cependant, d'après Richard Johnston, si cette conclusion d'Irvine est intéressante, elle demeure incomplète. Pour Johnston, cette socialisation politique ne peut avoir lieu qu'au foyer; elle est forcément influencée par le contexte dans lequel se trouve la famille<sup>12</sup>. Ainsi, le comportement électoral de la société en général contribuerait aussi à la socialisation politique de l'individu. Pour le démontrer, Johnston évalue le comportement électoral des catholiques et non-catholiques, ainsi que celui des syndiqués et non-syndiqués, en prenant en compte le nombre de catholiques dans la province. Quant à la circonscription comme objet d'étude, ses proportions de catholiques et de syndiqués ne seraient importantes que lorsqu'elles diffèrent considérablement de celles de la province<sup>13</sup>. Johnston détermina que le nombre de catholiques avait un effet important sur le comportement électoral de tous. Là où les catholiques étaient moins nombreux, les électeurs avaient plus tendance à voter selon leur statut syndical, au profit du NPD et aux dépens des libéraux. Cependant, là où les catholiques étaient plus nombreux, les électeurs étaient plutôt prédisposés à voter selon leur religion, bénéficiant aux libéraux au détriment du NPD, puisque dans ce contexte, les syndiqués se tournaient aussi surtout vers les libéraux<sup>14</sup>. Cette application viendrait donc compléter celle d'Irvine, permettant de mieux comprendre le comportement des catholiques dans un contexte donné. Cependant, comme pour bien d'autres politologues canadiens qui ont traité de

---

<sup>11</sup> William P. Irvine, *loc. cit.*

<sup>12</sup> Richard Johnston, « The Reproduction of the Religion Cleavage in Canadian Elections. » *Canadian Journal of Political Science* 18.1 (1985) : 93-94.

<sup>13</sup> Richard Johnston, "The Geography of Class and Religion in Canadian Elections," in *The Ballot and its Message : Voting in Canada*, edited by Joseph Wearing, (Toronto: Copp-Clark Pitman, 1991), 118-122.

<sup>14</sup> *Ibid.*, 122-129.

cette question en faisant usage d'une approche quantitative, elle ne peut à elle seule nous permettre de connaître les origines de ces tendances.

Dans le chapitre « Catholics and Others » de son ouvrage *The Canadian Party System: An Analytical History*, Richard Johnston analyse le comportement électoral fédéral des catholiques. Il y démontre qu'à partir de 1900, les catholiques sont disposés à voter pour les libéraux et à éviter d'élire des conservateurs. Il relate toutefois que cette tendance décline lentement à partir de 1965. Il avance que ce comportement n'a pas rapport à des questions de foi, ou « d'éthique catholique » comme certains en avaient émis l'hypothèse, mais plutôt une question d'ordre ethnique. Il précise toutefois que ce n'était pas une question de composition ethnique, mais plutôt liée à une certaine vision ethnique de la nationalité canadienne comme étant distincte de l'ethnicité de ses membres individuels. Pendant la majorité du XXe siècle, le lien canado-britannique se retrouve au centre de la politique identitaire canadienne, et l'identité catholique est longtemps vue comme incompatible avec ce lien britannique. Au fur et à mesure que le débat identitaire se dirige vers des questions liées aux langues officielles et au multiculturalisme, on voit aussi un changement quant aux bases ethniques du système<sup>15</sup>.

Il remarque que le lien libéral-catholique est à son plus fort de 1900 à 1965. À partir de 1965, le lien libéral-catholique est plutôt d'ordre linguistique, les Franco-catholiques formant une part essentielle de l'électorat libéral, alors que les Anglo-catholiques s'en distancient et que le parti récolte les votes des immigrants et de leurs descendants<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Richard Johnston, *The Canadian Party System: An Analytic History*, (Vancouver British Columbia: UBC Press, 2017), 102.

<sup>16</sup> *Ibid.*, 126.

## Histoire politique canadienne

L'histoire politique canadienne, en particulier celle des partis politiques, offre certaines pistes intéressantes. Toute histoire des partis politiques canadiens finit par se centrer surtout sur le Parti libéral, puisqu'il a dominé l'arène politique canadienne, tout moins au XX<sup>e</sup> siècle. Deux concepts de l'étude des partis politiques canadiens particulièrement utiles sont ceux de « système de parti », et de « *brokerage politics* ». Dans l'étude des partis politiques, la notion de « système de parti » est utilisée pour décrire la configuration particulière des interactions entre les partis de manière diachronique en fonction du nombre de partis et de leur importance relative. Comme d'autres politologues, Steve Patten divise l'histoire politique canadienne en quatre différents systèmes de partis, chacun étant doté de caractéristiques particulières<sup>17</sup>. Cela étant dit, Patten reconnaît néanmoins qu'il se peut que les politologues révisent éventuellement la période couverte par ce quatrième système, y remarquant des changements importants qui justifieraient la conceptualisation d'un cinquième système de parti<sup>18</sup>. En effet, dans son ouvrage *Canadian Political Party Systems : A Reader*, publié en 1992, soit un an avant l'importante élection de 1993, R. Kenneth Carty soulignait l'existence que de trois systèmes de partis. Les différences entre ces deux lectures

---

<sup>17</sup> Le premier système aurait duré d'avant la Confédération à 1921, caractérisé par la consolidation des tendances libérales et conservatrices en véritables partis politiques. Le second aurait duré de 1921 à 1963, caractérisé par l'hégémonie du Parti libéral et la présence de quelques tiers partis issus de l'Ouest et de l'émergence de l'État providence canadien. Le troisième aurait duré de 1963 à 1984, caractérisé par une hégémonie libérale affaiblie et une tendance vers une plus régionalisation des appuis politiques. Si les progressistes-conservateurs n'avaient encore que très peu de succès, on voit émerger chez eux la coalition qui mènerait à leur victoire écrasante en 1984. Le NPD s'imposa aussi comme tiers parti. C'est en 1984 que le système sous lequel nous vivrions actuellement, caractérisé par une régionalisation importante des appuis politiques. Après la dissolution de la coalition progressiste-conservatrice en 1993, des gouvernements majoritaires furent formés sans l'appui considérable de régions entières. Sous Chrétien, c'est l'Ouest qui ne jouit que de peu de représentation au sein du caucus gouvernemental; sous Harper, c'est le Québec et Terre-Neuve; sous Trudeau, c'est l'Alberta et la Saskatchewan. Voir Steve Patten, "The Evolution of the Canadian Party system," in *Canadian parties in transition*, edited by Alain-G. Gagnon and A. Brian Tanguay, (Peterborough, ON : Broadview Press, 2007), 57-58.

<sup>18</sup> Steve Patten, *op. cit.*, 55-76.

relèvent bien plus de la temporalité de cette question que d'un désaccord important, puisque l'élection de 1993, élection durant laquelle s'écroula le troisième système de partis, n'avait pas encore eu lieu<sup>19</sup>. La littérature sur les systèmes de partis nous sera donc utile afin de comprendre le Parti libéral et son évolution.

Un autre concept important de l'étude des partis politiques, surtout dans le contexte canadien, est celui de « *brokerage politics* », duquel est dérivé le concept de « *brokerage parties*<sup>20</sup> », dont fait usage R. Kenneth Carty afin de désigner les partis qui pratiquent cette approche. Ce type de parti, plutôt que de mettre l'accent sur une idéologie cohérente, tente de coaliser les intérêts des divers groupes qui forment sa base électorale. Ce parti joue habituellement un rôle important dans le processus de *nation building*, ralliant des intérêts disparates. Cette coalition s'effrite au fil du temps, obligeant le *brokerage party* à faire de courts séjours dans l'opposition afin de la rebâtir. Un tel parti ne peut exister que lorsqu'il est le parti hégémonique au sein d'un système à parti dominant<sup>21</sup>, ce qui fut longtemps le cas du Parti libéral<sup>22</sup>. D'autres ouvrages, comme celui de R. Kenneth Carty, *Big Tent Politics : the Liberal Party's Long Mastery of Canada's Public Life*, nous donne une image plus complète du parti, de son histoire et de ses dynamiques internes.

Si ces deux concepts sont importants et permettent de mieux comprendre la politique canadienne, ils n'expliquent pas pourquoi les catholiques se mirent à voter pour

---

<sup>19</sup> Contrairement à la situation étasunienne, où existe encore un débat important à savoir s'il y a eu cinq ou six systèmes de partis.

<sup>20</sup> R. Kenneth Carty, "Brokerage Parties, Brokerage Politics," in *Parties and Party Systems: Structure and Context*, edited by Richard Johnston and Campbell Sharman, (Vancouver British Columbia; Toronto Ontario : UBC Press, 2015), 13.

<sup>21</sup> Système dans lequel un seul parti domine. Il est possible qu'il soit défait, mais seulement des circonstances extrêmes.

<sup>22</sup> *Ibid.*, 13-29.

les libéraux, se contentant de souligner de manière générale des changements aux comportements électoraux.

### **Conclusion de la revue de la littérature**

Dans cette section, nous avons fait état des corpus académiques traitant de sujets liés à notre objet de recherche, soit les origines historiques de l'appui des catholiques canadiens aux libéraux, et démontré en quoi elles ont d'importantes lacunes et demeurent incapables d'expliquer quand et pourquoi les catholiques se sont mis à voter pour les libéraux.

D'abord, si l'approche statistique a bien démontré à maintes reprises qu'il existe bel et bien une tendance chez les catholiques à voter pour le Parti libéral, et que cette tendance demeure une des plus importantes en politique canadienne, on peut néanmoins affirmer qu'elle n'en a pas encore démontré les origines, s'intéressant plutôt aux facteurs qui pourraient dissuader les catholiques de voter pour les libéraux. Nous avons donc opté pour une approche différente.

Quant à la question de la relation entre l'identité et le politique, on voit bien à quel point la présence et le nombre de catholiques ont un effet sur le comportement électoral des Canadiens. Cependant, ce constat demeure lui aussi sans explication.

Nous nous sommes donc intéressés à l'histoire politique canadienne, dans le but de voir en quoi elle pourrait nous permettre de comprendre les comportements politiques dans leurs contextes respectifs, notamment par l'entremise des concepts de « systèmes de partis » et de « *brokerage* », qui sont de toute importance afin d'avoir une vision complète de l'histoire politique canadienne.

Ayant fait état des corpus liés à notre objet d'étude, nous pouvons maintenant présenter plus précisément les questions qui mèneront nos recherches, en plus des approches théoriques qui nous serviront de guides.

## **QUESTIONS DE RECHERCHE**

Comme nous y avons fait allusion plus tôt, nos questions de recherche sont les suivantes :

- i. Quand les catholiques se sont-ils mis à voter en grands nombres pour le Parti libéral?
- ii. Les catholiques de diverses origines se sont-ils mis à voter pour les libéraux en même temps et pour les mêmes raisons?

## **CADRE THÉORIQUE**

Ayant présenté nos questions de recherche, voici donc les cadres théoriques qui nous serviront lors de nos recherches. En premier lieu, nous ferons usage de certaines approches afin de comprendre les choix politiques et la partisanerie, notamment celle de la partisanerie négative. En second lieu, nous ferons usage de l'approche mise de l'avant par Johnston dans son analyse de l'effet de la présence de catholiques sur le comportement électoral. En dernier lieu, les concepts de *brokerage politics* et de systèmes de partis nous permettront de naviguer l'histoire politique canadienne.

### **La partisanerie négative**

Un concept qui a récemment pris de l'importance dans l'étude du comportement électoral au Canada est celui de la partisanerie négative. Les plus récents usages de ce

concept se retrouvent dans *The Forgotten Side of Partisanship : Negative Party Identification in Four Anglo-American Democracies* de Mike Medeiros et Alain Noël, ainsi que dans *Negative Partisanship in a Multi-Party System : The Case of Canada* de R. Michael McGregor, Nicholas J. Caruana et Laura B. Stephenson. Pour Medeiros et Noël, l'identité partisane a tendance à être plus dichotomique que les autres types d'identités. En effet, dû au caractère compétitif, voire combatif de la politique, les identités partisanes positives peuvent mener à des sentiments négatifs à l'égard des adversaires de son parti. Ainsi, pour Medeiros et Noël, cette partisanerie négative entretiendrait un lien important avec la partisanerie positive, s'influençant mutuellement<sup>23</sup>. Ils déterminèrent qu'un sentiment partisan positif envers un parti diminuait de 6 % les chances de voter pour son principal adversaire, tandis qu'un sentiment partisan négatif envers un parti augmentait de 10 % les chances de voter pour son principal adversaire<sup>24</sup>. McGregor, Caruna et Stephenson analysent plus en profondeur l'aspect plus théorique de ce concept. Ils identifient deux processus par lesquels peut se développer la partisanerie. D'une part, un individu peut être socialisé politiquement au fil du temps et de ses expériences personnelles, processus qu'ils désignent comme étant affectif. De l'autre, par le processus rationnel, un individu analyse les différents partis, ce qu'ils proposent, ainsi que leur passé, afin de déterminer lequel mérite son allégeance<sup>25</sup>. Ils ne croient pas que cette vision strictement positive soit complète. Medeiros et Noël, McGregor *et al.* sont de l'avis qu'une partisanerie positive sans partisanerie négative est forcément faible, puisque c'est cet effet repoussoir qui en augmente l'intensité. McGregor *et al.* identifient

---

<sup>23</sup> Mike Medeiros and Alain Noël, "The Forgotten Side of Partisanship: Negative Party Identification in Four Anglo-American Democracies," *Comparative Political Studies* 47.7 (2014): 1027-1030.

<sup>24</sup> *Ibid.*, 1036-1038.

<sup>25</sup> R. Michael McGregor, Nicholas J. Caruana, and Laura B. Stephenson, "Negative Partisanship in a Multi-Party System: The Case of Canada," *Journal of Elections, Public Opinion & Parties* 25.3 (2015) : 301.

quatre types de partisans. Il y a d'abord les partisans fermés, qui éprouvent des sentiments positifs envers leur propre parti, et des sentiments négatifs envers au moins un des autres partis. Ensuite, on retrouve les partisans ouverts, à l'attitude positive à l'égard de leur propre parti, mais n'ayant peu ou pas de sentiments négatifs envers les autres. Il y a aussi les partisans négatifs, qui éprouvent des sentiments négatifs envers au moins un autre parti, mais pas de sentiments positifs clairs à l'égard d'un quelconque parti. Finalement, on retrouve les partisans apathiques, qui sont plutôt neutres envers tous les partis<sup>26</sup>.

Avec ces quatre types de partisans, McGregor *et al.* illustrent bien les différents aspects de la partisanerie. Cette vision plus complexe de la partisanerie nous permet de mieux comprendre que l'adhésion des catholiques au Parti libéral est sans doute complexe, influencée par un nombre considérable de facteurs affectifs et de calculs plus objectifs. De plus, un effet repoussoir significatif vis-à-vis les conservateurs ne devrait pas être ignoré, effet dont l'importance a déjà été soulignée à maintes reprises, notamment chez Alain Cairns, selon qui l'impopularité des conservateurs chez les Canadiens français les a longtemps privés d'élus de ce groupe qui auraient pu rendre le parti plus attirant pour leurs compatriotes<sup>27</sup>.

### **La socialisation politique**

Par rapport au lien entre l'identité et le politique, nous voyons dans le texte *The Geography of Class and Religion in Canadian Elections* de Richard Johnston une approche théorique offrant des pistes intéressantes afin de répondre à nos questions de

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, 301-303.

<sup>27</sup> Alan C. Cairns, "The Electoral Systems and the Party System, 1921-1965," *Canadian Journal of Political Science* 1.1 (1968) : 64-68.

recherche. Comme nous en avons déjà fait mention, là où Irvine semble n'avoir qu'une vision limitée de la socialisation politique, ne s'intéressant qu'à la transmission de l'allégeance politique de parents catholiques et libéraux à leurs enfants<sup>28</sup>, Johnston va plus loin dans son analyse de cette transmission partisane. Il souligne que le milieu dans lequel se trouve une famille a aussi un effet significatif sur la socialisation politique de l'individu. Le milieu pourrait donc renforcer l'appartenance politique de la famille, ou y semer des doutes<sup>29</sup>. Cet aspect plus communautaire de la socialisation politique nous sera fort utile afin de répondre à nos questions, surtout afin d'identifier quand les catholiques se sont mis à voter en grands nombres pour les libéraux. De plus, en prenant en compte cette approche, il nous sera plus facile de comprendre les effets que la pression sociale a pu jouer dans l'émergence et la consolidation de ce comportement électoral chez les catholiques canadiens.

### **L'histoire politique : systèmes de partis, *brokerage***

Une approche d'histoire des partis politiques est pertinente, et même nécessaire, afin de bien comprendre l'évolution des partis politiques canadiens. Ce sont surtout les concepts de « systèmes de partis » et de « *brokerage politics* » qui seront indispensables. Afin de mieux comprendre l'hégémonie du Parti libéral pendant le XX<sup>e</sup> siècle, ces notions sont essentielles. Puisque les deuxième et troisième systèmes de parti sont caractérisés par une domination totale du politique par les libéraux, il est intéressant de voir en quoi le Parti libéral, qui était un parti d'opposition presque perpétuelle pendant les premières décennies de la Confédération, ne goûtant au pouvoir qu'à cause de scandales

---

<sup>28</sup> William P. Irvine, *loc. cit.*

<sup>29</sup> Richard Johnston, « The Reproduction of the Religious Cleavage in Canadian Elections », 93-94.

de corruption chez les conservateurs<sup>30</sup>, devint le véritable centre de l'univers politique canadien. L'objet d'étude est donc, d'une certaine manière, d'appréhender cette transition du premier au second système de partis. Le concept de *brokerage politics* est lui aussi utile puisqu'il peut servir d'explication du succès des libéraux. D'après ceux qui y adhèrent, notamment R. Kenneth Carty, c'est grâce à sa capacité d'unir des intérêts disparates que le Parti libéral a pu s'imposer comme le parti dominant du Canada pendant le XX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. Cela étant dit, il sera intéressant de voir si c'est en se transformant en *brokerage party* que le Parti libéral fut capable d'aller chercher tous ces votes catholiques, ou si ce n'est que plus tard que ce changement eût lieu. Carty, entre autres, indique qu'il était bel et bien rendu un *brokerage party* en 1948, quand Mackenzie King se retira de la vie politique, mais il ne semble pas aussi évident que ce fut le cas sous Laurier<sup>32</sup>. Même si le parti n'avait pas encore adopté sa stratégie de *brokerage politics*, ce concept et cette approche nous permettent néanmoins de mieux comprendre la consolidation de l'emprise du parti sur le pouvoir étatique canadien.

### **Conclusion du cadre théorique**

Dans cette section, nous avons présenté les cadres théoriques et concepts clés qui nous serviront afin de répondre à nos questions de recherche. Nous avons donc introduit des théories expliquant les choix politiques, notamment celles liées au concept de partisanerie négative, l'approche de Richard Johnston par rapport à la socialisation

---

<sup>30</sup> En effet, de 1867 à 1896, les libéraux n'avaient été au pouvoir qu'à peine cinq ans, soit de 1873 à 1878.

<sup>31</sup> R. Kenneth Carty, "Brokerage Parties, Brokerage Politics," 13-29.

<sup>32</sup> R. Kenneth Carty, *Big Tent Politics : the Liberal Party's Long Mastery of Canada's Public Life*, (Vancouver British Columbia: UBC Press, 2015), 51-56.

politique, ainsi que les concepts de systèmes de partis et de *brokerage*, tirés de l'histoire politique canadienne.

## **HYPOTHÈSES DE DÉPART**

Ayant fait état de la littérature à ce sujet, ainsi que des théories et concepts dont nous ferons usage lors de nos recherches, nous présentons dans cette section quelques-unes de nos hypothèses de départ.

### **Ethnique plutôt que religieux**

Puisqu'il est ici question du vote des catholiques pour le Parti libéral, certains auraient tendance à y voir une question doctrinale, parlant d'une « éthique catholique ». Nous pourrions donc nous demander si le programme libéral aurait d'importants points en commun avec la doctrine de l'Église. Si nous comptons bien sûr nous attarder brièvement sur cette perspective, nous ne croyons pas qu'elle soit particulièrement utile afin d'expliquer l'adhésion des catholiques canadiens au Parti libéral. D'abord, le Parti libéral s'est souvent opposé de manière assez importante à la doctrine de l'Église, surtout sur des questions sociales. Aujourd'hui, c'est sur le mariage gai et d'autres questions touchant les personnes LGBTQ, mais ce conflit ne date pas d'hier. Au cours des années 1960, Pierre Trudeau, d'abord comme ministre de la Justice, ensuite comme premier ministre, a participé à la décriminalisation de l'homosexualité, à un changement des lois sur l'avortement, ainsi qu'à une pensée générale selon laquelle l'État ne devrait pas légiférer sur le comportement sexuel de ses citoyens, malgré le fait qu'il était un

catholique pratiquant<sup>33</sup>. Si cet exemple peut sembler anecdotique, il illustre néanmoins que le catholicisme ne se traduit pas de manière évidente sur la scène politique. C'est surtout le cas quand on remarque les changements importants qui eurent lieu au sein du Parti libéral et des politiques de ses gouvernements, sans trop affecter sa popularité chez les catholiques. Ainsi, même s'il faut reconnaître les apports de cette approche, elle n'est pas en mesure d'apporter une réponse satisfaisante à la question soulevée.

Toute vision qui se limite à voir les catholiques comme constituant une simple communauté de foi fait preuve d'une grave erreur. Ce serait comme voir les conflits nord-irlandais et israélo-palestinien comme de simples conflits religieux, plutôt que sous leurs dimensions géopolitiques et ethniques. Il ne s'agit pas de faire un faux amalgame entre ces deux cas et celui du Canada, mais bien à montrer qu'on peut dire de ces conflits qu'ils opposent des groupes de religions différentes, sans être véritablement motivés par la religion. Il est donc important de nous demander quelles sont les origines ethniques des catholiques au Canada. Le plus grand et ancien groupe de catholiques au Canada est celui d'origine française.

Si l'Église canadienne a eu tendance à conserver un visage canadien-français, surtout en ce qui concerne le haut clergé, et que c'est à ce groupe qu'elle est le plus souvent associée, le Canada compte néanmoins une importante population anglo-catholique, qui compose la majorité des fidèles de l'Église dans toutes les provinces sauf au Québec et au Nouveau-Brunswick<sup>34</sup>. Plusieurs sont au Canada depuis longtemps, leurs ascendants étant arrivés pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. En 1871, 76 % des Anglo-catholiques

---

<sup>33</sup> On peut aussi penser à un exemple récent, mais provincial, soit celui du Premier ministre ontarien Dalton McGuinty, lui aussi catholique et libéral, et de son opposition à l'Église, notamment au Cardinal Thomas Collins de Toronto, sur la question des alliances hétéro-gaies dans les écoles secondaires.

<sup>34</sup> Brian Clarke, "English-Speaking Canada From 1854," in *A Concise History of Christianity in Canada*, edited by Terrence Murphy and Roberto Perin, (Toronto: Oxford University Press, 1996), 262-263.

étaient d'origines irlandaises, tandis que 12,5 % étaient d'origines écossaises<sup>35</sup>. Ces groupes, ayant immigré en grands nombres, se regroupaient souvent dans les mêmes régions, en plus de s'établir, comme bien d'autres immigrants, dans les grandes villes de l'époque<sup>36</sup>. Plusieurs venaient d'Allemagne, d'Ukraine et d'autres pays européens, pour ensuite se fondre dans la masse anglo-canadienne<sup>37</sup>.

On retrouve plus récemment un nombre croissant de catholiques d'origines diverses, notamment d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie. Cependant, étant donné l'approche historique privilégiée, ce dernier groupe n'occupera pas une grande place dans mes recherches, puisque le vote des catholiques en faveur des libéraux débuta avant leur arrivée au Canada. Si l'on tient pour acquis qu'il n'y a pas de lien entre le comportement électoral des catholiques et celui des immigrants, il serait donc raisonnable de penser que leurs préférences partisans découlent davantage du fait qu'ils aient immigré au Canada (et donc de la politique d'immigration et d'intégration de chacune des formations politiques) que de leur confession religieuse<sup>38</sup>.

Si une telle importance est accordée à l'origine ethnique des catholiques, c'est parce que ce facteur a joué un rôle déterminant dans l'histoire politique canadienne, renvoyant au clivage plus que séculaire entre les Canadiens d'ascendance française et britannique ayant marqué les débats sur ce qu'est ou devrait être le Canada. Deux visions s'affrontent. D'une part, celle des conservateurs, qui voulaient que le Canada garde son caractère britannique et demeure proche de la mère patrie. D'autre part, celle des libéraux, qui voulaient que le Canada prenne ses distances vis-à-vis de l'Empire et se

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, 264.

<sup>36</sup> *Ibid.*, 265-266.

<sup>37</sup> *Ibid.*, 348.

<sup>38</sup> André Blais, *op. cit.*

bâtisse une nouvelle identité<sup>39</sup>. Il se peut que ce processus de création d'une nouvelle identité nationale ait plu à ceux qui ne se reconnaissaient pas dans l'Empire. Nous sommes donc portés à croire que c'est grâce à leur position anti-impérialiste que les catholiques, étant surtout indifférents ou hostiles envers la Grande-Bretagne, se mirent à voter pour le Parti libéral, ce qui semble avoir été le cas, surtout après la Crise de la conscription de 1917. C'est donc en nous basant sur cette vision de l'histoire canadienne que nous accordons un rôle à ce point significatif à l'identité ethnoculturelle des catholiques et que nous sommes portés à croire que le facteur ethnique est celui qui importe réellement afin d'expliquer le comportement électoral des catholiques canadiens.

#### **Par rapport à notre première de question de recherche**

« Quand les catholiques se sont-ils mis à voter en si grands nombres pour le Parti libéral? » Sur la base de nos recherches préliminaires, nous croyons que c'est vers 1896 que les catholiques se mettent à accorder un tel appui aux libéraux. Cette date marque la première victoire des libéraux de Laurier. C'est grâce à un appui massif au Québec qu'il remporta cette victoire, ce qui n'a rien d'anodin, étant donné la majorité catholique de la province. C'est justement cette date qui marque, pour plusieurs auteurs, le début des vrais succès électoraux du parti.

#### **Par rapport à notre seconde question**

« Les catholiques de diverses origines se sont-ils mis à voter pour les libéraux en même temps et pour les mêmes raisons? » Nous formulons l'hypothèse que ce ne fut pas

---

<sup>39</sup> R. Kenneth Carty, *loc. cit.*, 53-55.

le cas, qu'il y eut d'importantes divergences chez les catholiques de différentes origines, notamment entre les Franco- et Anglo-catholiques.

Pour ce qui en est des Franco-catholiques, nous sommes portés à croire que le recul des droits des Franco-catholiques, autant religieux que linguistiques, à l'extérieur du Québec avant et durant la période de 1896 à 1917 eut un effet important sur leur comportement électoral. Avec la pendaison de Louis Riel et l'interdiction de l'enseignement du français au Manitoba, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, les Canadiens français se sentirent menacés. C'est d'une part ce qui motiva la transformation du Parti libéral du Québec en « Parti national » sous Honoré Mercier, lui permettant de devenir premier ministre de la province de 1887 à 1891. C'est comme chef de gouvernement du Québec que Mercier put débarrasser les libéraux de leur image anticléricale, en réglant une question avec le Vatican sur la propriété des Jésuites, et en s'alliant à l'Église sur la question de la colonisation des terres<sup>40</sup>. Nous croyons que cela joua un rôle dans les victoires de Wilfrid Laurier, qui fut premier ministre du Canada de 1896 à 1911. De plus, la crise de la conscription de 1917 joua aussi un grand rôle, puisque les libéraux de Laurier s'y opposèrent farouchement, reflétant l'opinion publique du Canada français.

Quant aux Anglo-catholiques, à ce jour, nos recherches semblent démontrer que leur adhésion au Parti libéral n'eût pas lieu en même temps que chez les Franco-catholiques. Pour refaire un lien entre l'appartenance ethnique et le comportement électoral, les Irlandais, Écossais et autres Anglo-catholiques ont, au fil du temps, abandonné leurs identités distinctes, pour se doter d'une identité anglo-catholique et

---

<sup>40</sup> Gérard Bergeron, *Révolutions tranquilles à la fin du XIXe siècle. Honoré Mercier, Félix-Gabriel Marchand*, (Montréal : Fides, 1997), 27-29.

anglo-canadienne plus large<sup>41</sup>. On y voit donc une importante différence avec les Canadiens français, qui conservèrent la leur. Cette différence aura justement d'importantes conséquences. Avec le temps, les catholiques irlandais et écossais s'assimilèrent à la société anglo-canadienne et se mirent à avoir une relation beaucoup plus décomplexée avec l'Empire et la Couronne britanniques que celle des Canadiens français et de leurs propres ancêtres. De plus, il y eut d'importants conflits entre les clergés anglophone et francophone pour le contrôle des institutions ecclésiastiques. En 1912, Mgr Fallon, évêque de London, ON, s'allia même à James Whitney, premier ministre ontarien dont le Parti conservateur entretenait d'importants liens avec les orangistes<sup>42</sup>, dans le but de faire adopter le Règlement 17, loi aux visées assimilatrices<sup>43</sup>. L'Église canadienne était donc divisée avant même le début de la Première Guerre mondiale. Les Anglo-catholiques semblent aussi avoir eu une tout autre réaction au conflit que leurs confrères francophones. Le taux d' enrôlement militaire des Anglo-catholiques était de loin supérieur à celui des Canadiens français. On présenta la guerre comme une manière pour les Anglo-catholiques de démontrer leur loyauté envers l'Empire. La réaction à la conscription était, quant à elle, beaucoup plus mitigée chez les Anglo-catholiques que chez les Canadiens français. Tandis que les Franco-catholiques accordèrent aux libéraux un appui massif durant l'élection de 1917 à cause de leur opposition à la conscription, on retrouva chez les Anglo-catholiques une plus importante divergence d'opinions<sup>44</sup>. En effet, on retrouva des Anglo-catholiques au sein du caucus

---

<sup>41</sup> Mark George McGowan, *The Waning of the Green Catholics, the Irish, and identity in Toronto, 1887-1922*, (Montreal: McGill-Queen's University Press, 1999), 185-188.

<sup>42</sup> Groupe anticatholique aux origines écossaises.

<sup>43</sup> *Ibid.*, 279.

<sup>44</sup> Mark G. McGowan, « 'We are all involved in the same issue' : Canada's English-Speaking Catholics and the Great War, » in *Canadian churches and the First World War*, edited by Gordon L. Heath, (Eugene, OR: Pickwick Publications, 2014), 58-63.

de Borden, mais aussi chez Laurier. Ces mêmes divergences pouvaient être retrouvées au sein du clergé et de la presse anglo-catholiques<sup>45</sup>. Cette tendance à voter pour les libéraux se serait donc manifestée plus tard chez les Anglo-catholiques par rapport à leurs coreligionnaires francophones. Plus précisément, cela se mit en place sous le règne de Mackenzie King. C'est à partir de cette époque que le Parti libéral domina l'arène politique canadienne. Il se peut que cette domination puisse être expliquée par un appui important envers la formation politique chez les Anglo-catholiques. Cet appui aurait pu aider les libéraux à remporter un grand nombre de sièges en Ontario et dans les Maritimes, provinces aux importantes populations anglo-catholiques. Si, comme l'a suggéré Irvine, cette adhésion au Parti libéral était un comportement que les catholiques auraient hérité de leurs parents<sup>46</sup>, alors il me semble raisonnable de croire que ce comportement a débuté sous Mackenzie King, qui fut chef du parti de 1919 à 1948, période qui marqua l'essor du Parti libéral. D'une part, après les importantes divisions provoquées par la Crise de la conscription, les libéraux de Mackenzie King, qui remportèrent tous les sièges du Québec en 1921, se présentèrent comme les seuls capables d'assurer l'unité canadienne. De plus, la politique étrangère de Mackenzie King fut caractérisée par un refus de participer à des initiatives impériales, déclinant même de répondre aux demandes d'aide de Londres. Ses gouvernements allèrent encore plus loin encore, signant un traité avec les États-Unis et ouvrant une ambassade à Washington, dépassant les limites qu'imposait au Canada son statut de dominion<sup>47</sup>. Nous croyons que ce nouveau nationalisme anglo-canadien aurait plu aux Anglo-catholiques qui, face aux

---

<sup>45</sup> Mark George McGowan, *The Waning of the Green Catholics, the Irish, and identity in Toronto, 1887-1922*, 279.

<sup>46</sup> William P. Irvine, *op. cit.*, 562-563.

<sup>47</sup> Steven Kendall Holloway, *Canadian Foreign Policy: Defining the National Interest*, (Peterborough, ON; Orchard Park, NY: Broadview Press, 2006), 125.

dures réalités de la Grande Guerre et de ses effets sur l'unité canadienne, auraient voulu se tourner vers un parti qui leur offrait une différente vision de ce que pourrait être le Canada. Cette idée, avancée par Johnston<sup>48</sup>, entre autres, semble entrer en conflit avec l'attitude de ces mêmes Anglo-catholiques pendant la Première Guerre mondiale, contradiction que nous explorerons.

### **Conclusion des hypothèses**

Nous formulons donc trois hypothèses de départ. 1), nous croyons que le vote des catholiques pour les libéraux est mieux compris si on le voit comme celui de plusieurs groupes ethniques, plutôt que de celui d'une communauté de foi unie. 2), nous croyons que les catholiques se sont mis à voter pour les libéraux en grands nombres entre 1896 et 1917 et 3), nous ne croyons pas que ce fut le cas à la fois pour les Franco- et Anglo-catholiques. Nous sommes plutôt portés à croire que ce fut bel et bien le cas pour les Franco-catholiques, mais ce phénomène se présente plus tard pour les Anglo-catholiques plus tard, soit entre 1919 et 1948, alors que Mackenzie King dirigeait le parti.

---

<sup>48</sup> Richard Johnston, *The Canadian Party System : An Analytic History*, 102.

## MÉTHODOLOGIE

Dans « The Geography of Class and Religion in Canadian Elections », Richard Johnston stipule que le comportement des catholiques et syndiqués dans une circonscription donnée est déterminé d'abord et avant tout par la proportion de catholiques dans la province, plutôt que dans la circonscription. Si la démographie d'une circonscription est prise en compte, ce ne doit être qu'en relation à celle de sa province<sup>49</sup>. Johnston remarque donc que lorsqu'il y a moins de catholiques, les syndiqués ont plus tendance à voter pour un parti autre que les libéraux que lorsqu'il y a plus de catholiques. C'est là où l'on retrouve un plus grand nombre de catholiques que le NPD a moins de succès électoral. Au fur et à mesure que le nombre de catholiques augmente, les libéraux gagnent des votes aux dépens du NPD<sup>50</sup>.

Johnston est de ceux qui ne voient pas le Parti libéral comme un parti centriste sur un axe gauche -- droite, mais représentant plutôt un des deux pôles de l'échiquier politique canadien, sur l'axe culturel. Le succès des libéraux dépendrait donc de deux facteurs : que les conservateurs continuent à être définis par leur arrière-ban aux tendances anti-francophones, et que le NPD continue à être impopulaire chez les catholiques<sup>51</sup>.

L'étude de Johnston nous en dit donc beaucoup sur l'importance des catholiques dans le développement des systèmes de partis canadiens, surtout lorsqu'on contraste l'Ouest moins catholique, où s'opposent le NPD et un parti de centre droit, alors qu'au

---

<sup>49</sup> Richard Johnston, "The Geography of Class and Religion in Canadian Elections," in *The Ballot and Its Message*, edited by Joseph Wearing, 108-35, (Toronto: Copp, Clarke, Pitman, 1991), 120.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> *Ibid.*

fédéral et dans l'Est (excluant le Québec après 1970), la politique est dominée par les libéraux et conservateurs, le NPD n'étant arrivé à y former que deux gouvernements.

Toutefois, ayant comme but de déterminer quand et pourquoi les catholiques se mirent à voter majoritairement pour les libéraux, cette approche ne nous est pas entièrement satisfaisante. Puisque notre période d'étude s'étend de 1867 à 1949, nous n'avons pas accès à des outils comme l'Étude électorale canadienne, qui nous permettraient d'en savoir plus sur le comportement d'un échantillon représentatif de la population. Ainsi, il nous est plus difficile de déterminer le comportement de tous les catholiques, ainsi que de l'effet du nombre de catholiques dans la province sur ce comportement. Cependant, puisque nous ne cherchons qu'à déterminer les origines de cette préférence pour les libéraux chez les catholiques, et non les facteurs qui affecteraient ce comportement préexistant comme le fait Johnston, il ne nous est pas nécessaire de faire preuve d'une telle précision.

Dépourvus de certains outils plus modernes, nous n'incluons dans notre étude que les circonscriptions à majorité catholique. Cette exclusion n'aura pas de sérieux effet sur les résultats de notre étude. Il faut d'abord noter que pendant la période que nous étudierons, la forte majorité des catholiques se trouvaient dans des circonscriptions où ils étaient majoritaires. Un nombre moindre d'entre eux se situait dans des circonscriptions où ils formaient une importante minorité, alors qu'un nombre bien inférieur vivait dans une situation véritablement minoritaire<sup>52</sup>.

Comme l'a déjà souligné Johnston, ce sont dans les provinces où ils sont plus nombreux que les catholiques appuyaient si fortement les libéraux. Il nous est donc plus

---

<sup>52</sup> Données de recensements.

utile de nous concentrer sur le comportement des catholiques là où ils sont plus nombreux. C'est pour cela que nous avons décidé d'exclure l'Ouest de notre étude.

### **L'exclusion de l'Ouest et de Terre-Neuve-et-Labrador**

Richard Johnston affirme que l'Ontario a longtemps été la région comptant le moins de catholiques<sup>53</sup>. Ils ont donc longtemps été plus nombreux dans les provinces de l'Ouest qu'en Ontario, situation bien différente de celle d'aujourd'hui, alors qu'environ un Ontarien sur trois est catholique, et que les catholiques sont bien plus minoritaires qu'autrefois. Nous avons décidé d'exclure l'Ouest de notre étude parce que certains facteurs y rendent difficile l'analyse du comportement électoral des catholiques.

L'époque étudiée en est une d'importants changements démographiques dans l'Ouest canadien. À partir de l'annexion de l'Ouest et du Manitoba, de nombreux immigrants de l'Est, d'Europe et des États-Unis s'installèrent dans les Prairies canadiennes. Jusqu'en 1931, sans toutefois doubler, la population des provinces des Prairies augmentait néanmoins de manière considérable à chaque dix ans. Ainsi, le Manitoba, qui comptait autrefois une importante population franco-catholique, vit diminuer significativement ces proportions de 1871 à 1891. En 1871, alors bien plus petite en termes de population et de superficie, comptait 42,13 % de catholiques. En 1881, seuls 18,84 % des Manitobains étaient catholiques, et 15,05 % avaient des origines françaises<sup>54</sup>. En 1891, ces proportions avaient encore diminué, passant à 13,49 % et 7,28 %, proportions qui se maintinrent jusqu'en 1921. En 1931, la proportion de catholiques y augmenta significativement, passant à 27 %, alors que celle de Français se

---

<sup>53</sup> Richard Johnston, *The Canadian Party System : An Analytic History*, 103.

<sup>54</sup> Puisque la catégorie de « Métis » n'existait pas encore dans les recensements, nous ignorons s'ils furent inclus comme « Français » ou « Sauvages [sic] ».

maintint, étant semblable en 1941, puis diminuant quelque peu en 1951, atteignant les 20 %. De 1911 à 1951, les démographies de l'Alberta et de la Saskatchewan suivirent les mêmes tendances que celle du Manitoba.

De telles fluctuations d'un recensement à l'autre rendent difficile l'analyse du comportement des catholiques, puisqu'il est difficile de déterminer la composition démographique d'une circonscription. Si l'on pouvait estimer une augmentation graduelle sur une période de dix ans, une telle méthode comporte un risque élevé de ne pas refléter de manière adéquate quand ces changements eurent lieu. Il est ainsi difficile de dresser des liens entre le comportement politique et la démographie de ces circonscriptions.

Ces dynamiques eurent d'importantes conséquences sur les catholiques de l'Ouest, qui y furent plus dispersés que dans les autres régions canadiennes. En dix ans, les Franco-catholiques du Manitoba avaient déjà été submergés par l'arrivée massive d'Anglo-protestants. Ces tendances furent exacerbées par les actions du gouvernement canadien, qui refusa de reconnaître les droits des Métis sur leurs terres qui leur avaient pourtant été garantis en échange de l'admission du Manitoba comme province canadienne. Le gouvernement encouragea de surcroît la « civilisation » des Prairies par des Anglo-protestants, qui se saisirent des terres des Métis. Ces derniers furent contraints d'aller vivre ailleurs, notamment en Alberta et Saskatchewan, qui faisaient alors partie des Territoires-du-Nord-Ouest. C'est ainsi que le comté de Provencher, qui avait élu Louis Riel comme député en 1873, vit fluctuer ses proportions catholiques et d'origine française au fil du temps. Elle fut d'ailleurs la seule circonscription à l'ouest de l'Ontario à avoir eu une majorité catholique et française pendant la période étudiée. Elle avait

longtemps contenu d'importantes proportions de catholiques et de Français, mais elles diminuèrent au fil du temps.

Dans le reste de l'Ouest, les populations catholiques et françaises fluctuèrent elles aussi au fil du temps, étant minorisées et peu nombreuses dans la grande majorité des circonscriptions. Cet état de fait eut d'importantes conséquences sur ces communautés et leurs voix politiques, ainsi que sur notre capacité d'analyser leur comportement électoral. C'est pour ces raisons que nous avons décidé d'exclure cette région de notre étude.

Terre-Neuve-et-Labrador sera elle aussi exclue, puisqu'elle ne se joignit à la Confédération qu'en 1949. Elle avait, au fil du temps, développé son propre système de partis avec ses propres clivages, isolé de celui du Canada. D'ailleurs, le clivage politico-religieux de l'île ressemblait à celui du Canada pré-Laurier, les catholiques appuyant les conservateurs, alors que les libéraux récoltaient les votes des protestants. Ce clivage fut le même que sur la question de la Confédération, l'archevêque de St-John's allant même jusqu'à faire campagne contre le projet porté par les libéraux de Joey Smallwood. La population était alors divisée en tiers, entre les catholiques, les anglicans et les protestants. Ayant donc à l'époque une culture politique différente de celle du reste du Canada, il ne nous est pas utile d'inclure cette province<sup>55</sup>.

### **Retour à la méthode**

L'objet de notre recherche est donc le comportement électoral des circonscriptions à majorité catholiques de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-

---

<sup>55</sup> David M. Rayside, Jerald Sabin & Paul E. J. Thomas, *Religion and Canadian party politics*, (Vancouver British Columbia; Toronto Ontario : UBC Press, 2017), 117.

Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard de 1867 à 1949. Nous identifierons ces circonscriptions grâce aux données démographiques des recensements de 1861 à 1951. Nous nous intéresserons aux élections déjà reconnues comme étant importantes, soit parce qu'elles signalèrent d'importants changements de gouvernements, comme le font LeDuc et al. dans *Dynasties and Interludes*, ou parce qu'elles eurent un contexte important, notamment celui d'une guerre ou d'une crise économique.

Nous mettrons l'accent tout particulier sur les élections caractérisées par d'importants changements dans le comportement électoral des catholiques. Comme d'autres l'ont déjà fait, notamment Johnston, nous expliquerons ensuite ces changements en les replaçant dans leur contexte historique.

Nous contrasterons ensuite les comportements des Franco-catholiques et Anglo-catholiques, afin de déterminer si les catholiques de diverses origines se mirent à voter pour les libéraux en même temps et pour les mêmes raisons. Nous le ferons en isolant ces groupes et identifiant d'abord quand, puis pourquoi, ce comportement se développa et se maintint chez eux.

### **Limites de la méthode et de ses conclusions**

À cause de notre méthode, la portée de nos conclusions aura certaines limites. D'abord, les résultats de nos recherches ne s'appliqueront vraiment qu'aux catholiques lorsqu'ils sont majoritaires. Toutefois, puisque la majorité des catholiques vivaient alors en milieu majoritaire catholique, leur comportement sera bien représenté par cet échantillon de circonscriptions. De plus, en nous basant sur les recherches de Johnston, notamment sur « *The Geography of Class and Religion in Canadian Elections* », nous

voyons que c'est lorsqu'ils sont plus nombreux que les catholiques votent pour les libéraux. Ainsi, afin d'étudier ce comportement, qui est propre à ces catholiques, il ne nous est pas nécessaire, voire particulièrement utile, d'inclure les catholiques minoritaires, particulièrement ceux de l'Ouest, comme nous l'avons déjà souligné.

L'interprétation des comportements électoraux sera elle aussi limitée par l'état actuel de la recherche historique sur la période que nous couvrirons. Sans des outils modernes comme les sondages d'opinion publique et l'Étude électorale canadienne, il ne nous est pas possible d'affirmer avec certitude que les comportements se sont développés et ont perduré pour les raisons que nous affirmerons. Toutefois, en nous fiant au corpus interprétatif déjà existant, il nous sera néanmoins possible d'offrir des explications soutenues aux facteurs que nous soulèverons.

Si la portée de nos conclusions affiche certaines limites, nous croyons pouvoir tout de même être en mesure d'isoler quand et pourquoi les catholiques se mirent à accorder un tel appui aux libéraux, ainsi qu'expliquer si ou non ceux de diverses origines ethniques le firent en même temps et pour les mêmes raisons.

## II. Contexte

### CONTEXTUALISATION DÉMOGRAPHIQUE

Le catholicisme est présent au Canada de manière définitive depuis l'implantation de colonies permanentes par des Européens, notamment les Français. Malgré sa conquête par les Britanniques en 1763, l'Église de Rome y est demeurée une des plus importantes confessions, comptant longtemps le plus grand nombre d'adhérents, étant donnée la diversité de sectes protestantes auxquelles adhéraient les Britanniques. La forte majorité des catholiques est depuis longtemps canadienne-française. Aux débuts du régime britannique au Canada, la coexistence est difficile entre les anciens sujets français catholiques et les Britanniques protestants. À cette époque, la Grande-Bretagne est fortement anticatholique, déportant les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, et imposant à tout magistrat le Serment du Test, par lequel il faut prêter fidélité à la Couronne britannique et renier toute fidélité au pape pour occuper des charges publiques. Cependant, cette politique n'est pas de longue durée, puisque l'administration se voyait ainsi privée de magistrats issus de la majorité Franco-catholique de leur nouvelle colonie, mettant donc en doute la durée de leur règne sur ce territoire nouvellement acquis. En 1774, les Britanniques décident de reconnaître aux catholiques le droit de pratiquer leur religion, s'assurant leur loyauté, alors que commence la révolution aux États-Unis<sup>56</sup>.

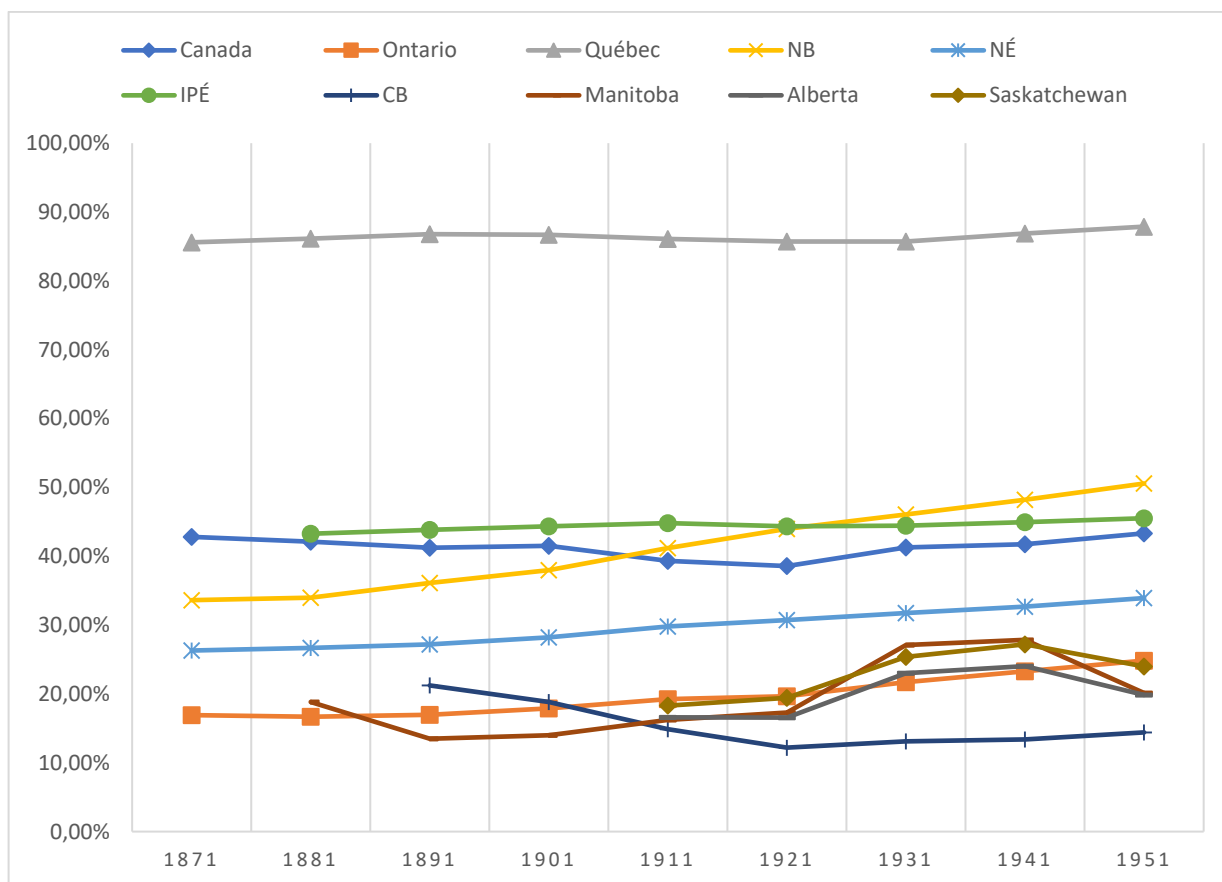
À l'aube de la Confédération, les Franco-catholiques forment la majorité de la population au Québec en général, ainsi que dans presque tous ses comtés. On y retrouve néanmoins certaines importantes régions anglo-catholiques et anglo-protestantes.

---

<sup>56</sup> Henry Cavendish, *Debates of the House of Commons in the year 1774, on the bill for making more effectual provision for the government of the province of Quebec...*, (London: Ridgway, 1839).

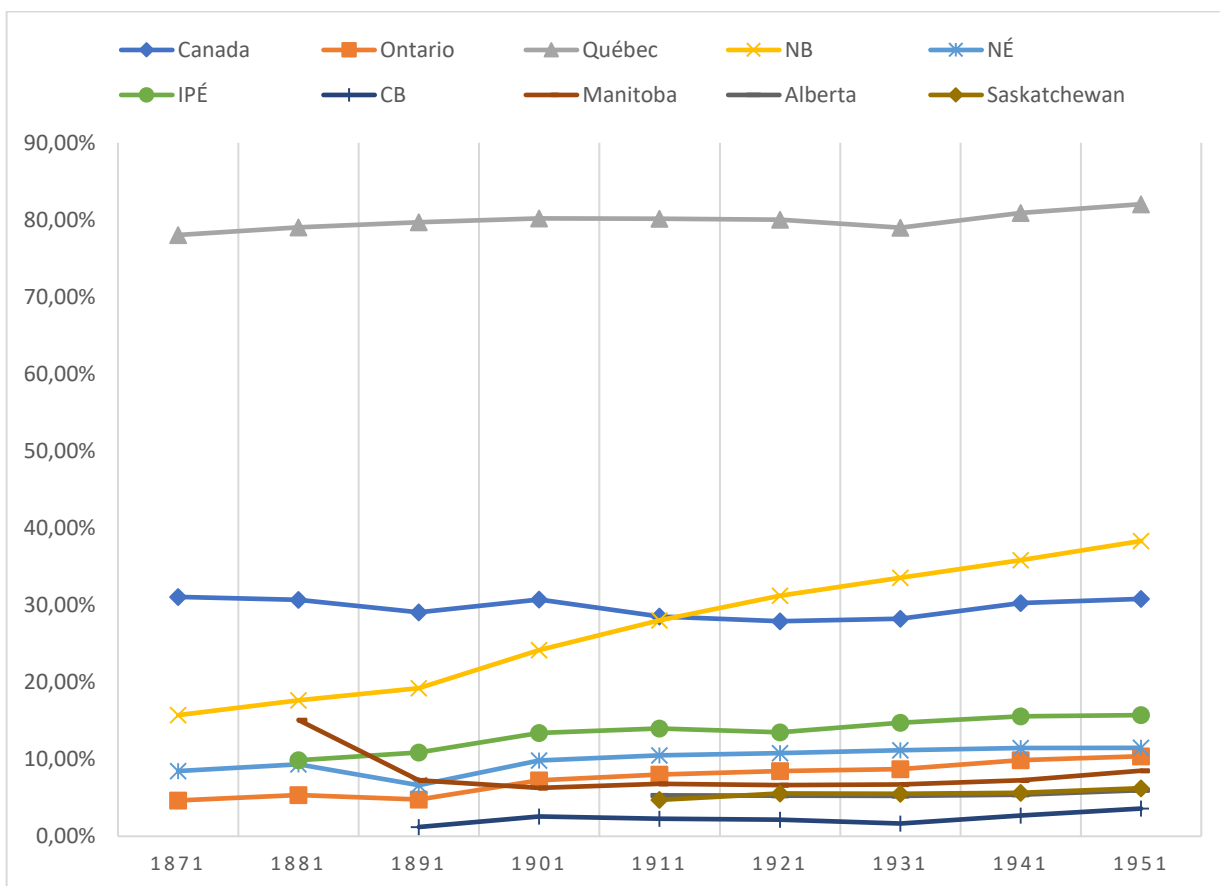
Cependant, leur taux de natalité supérieur et l'exode rural vers Montréal ont finalement raison des dernières circonscriptions anglophones rurales lors des années 1940. Toutefois, ce n'est pas qu'au Québec qu'on retrouve des Franco-catholiques. D'importantes communautés s'implantent et se développent loin des berges du Saint-Laurent.

**GRAPHIQUE 1 : Proportion de catholiques (%), 1871-1951**



À une exception près, toutes les circonscriptions à majorité Franco-catholique hors Québec se retrouvent en Ontario ou au Nouveau-Brunswick. En 1917 et 1921, s'y ajoute brièvement la circonscription de Yarmouth-et-Clare, en Nouvelle-Écosse. Les comtés majoritairement franco-catholiques en Ontario se retrouvent dans l'Est de la province. De 1872 à 1904, la circonscription de Prescott est la seule à majorité franco-catholique. Celle de Russell s'y ajoute en 1908, puis celle de Glengarry en 1935. On

**GRAPHIQUE 2 : Proportion de la population d'origine française (%), 1871-1951**



retrouve aussi d'importantes populations de Franco-catholiques dans le sud-ouest et le nord-est de la province. Quant au Nouveau-Brunswick, c'est dans le nord de la province que les Acadiens sont majoritaires. Il y a trois circonscriptions à majorité acadienne de 1867 à 1949, avec l'exception de 1911, alors qu'il y en a quatre. Cette variation s'explique par des changements démographiques et un redécoupage de la carte électorale. Quant à la circonscription de Yarmouth-et-Clare en Nouvelle-Écosse, elle n'existe que brièvement, en 1917 et 1921. D'importants nombres de Franco-catholiques se retrouvent aussi sur l'Île-du-Cap-Breton.

Au fil du temps, la population catholique du Canada se diversifie, notamment par l'arrivée d'un nombre important d'immigrants des îles britanniques, provenant surtout d'Irlande, mais aussi d'Écosse. Les Irlandais s'installent surtout dans les grandes villes de l'époque et leurs environs, soit St-John's et la péninsule d'Avalon (T-N), Halifax et ses alentours, la ville et la vallée de Saint-Jean, ainsi que celle de Miramichi (N-B), Québec, Montréal, la vallée des Outaouais (autant au Québec qu'en Ontario), Ottawa, Toronto, Kingston, Hamilton et le sud de l'Ontario. Quant aux Écossais, ils se concentrent sur l'Île-du-Prince-Édouard, l'île du Cap-Breton, l'est de la Nouvelle-Écosse, ainsi que les comtés de Glengarry et Stormont dans l'est de l'Ontario<sup>57</sup>.

En termes de représentation politique pendant la période étudiée, les Anglo-catholiques de l'Ontario se concentrent dans trois régions: l'est, le nord-est et le sud-ouest. L'Est ontarien est depuis longtemps la région de la province comptant le plus de catholiques. Ils se situent surtout dans les Comtés unis, la ville d'Ottawa, surtout sa partie est, ainsi que dans le comté de Renfrew, au Nord-Ouest de la ville, sur la frontière du Québec. Quant au Nord-Est, ils s'installent surtout dans les districts d'Algoma, de Nipissing, de Timiskaming, de Cochrane, ainsi qu'à Timmins et Sudbury. Dans le Sud-Ouest, c'est surtout dans le comté d'Essex, autant à Windsor que dans ses environs. Quant au Nouveau-Brunswick, les comtés anglo-catholiques, Northumberland et Westmorland, se trouvent au sud de ceux à majorité acadienne.

---

<sup>57</sup> Brian Clarke, « English-Speaking Canada from 1854, » dans *A Concise History of Christianity in Canada*, édité par Terrence Murphy et Roberto Perin, (Toronto: Oxford University Press, 1996), 265-266.

Les catholiques de la Nouvelle-Écosse sont surtout concentrés dans les comtés de Cap-Breton, Inverness et Richmond, sur l'Île-du-Cap-Breton, dans celui d'Antigonish, ainsi que dans ceux de Digby et Yarmouth.

À l'Île-du-Prince-Édouard, ce sont dans les comtés de King et Prince que les catholiques sont majoritaires.

Il faut aussi rappeler le nombre important d'Anglo-catholiques du Québec, surtout à l'époque. De 1867 à 1896, les circonscriptions anglo-catholiques<sup>58</sup> du Québec sont dispersées, se retrouvant autant à Montréal, qu'à Québec et que dans les régions plus rurales, en particulier dans les Cantons de l'Est. Cependant, au fil du temps, deux facteurs changent la distribution des circonscriptions anglo-catholiques : l'exode rural et le taux de natalité des Canadiens français. Le poids démographique de Montréal triple de 1860 à 1950, passant d'environ 10 % à plus de 30 % de la population de la province. Son poids représentatif augmente lui aussi, à partir du redécoupage de 1896, se poursuivant lors des redécoupages successifs, passant de moins de 10 % des sièges en 1867 à près du quart en 1949. Le taux de natalité des Canadiens français, alors très élevé, fait en sorte que bien des circonscriptions rurales autrefois non françaises deviennent à majorité franco-catholique, touchant même les *Eastern Townships*, où même les comtés autrefois à majorité anglo-protestante finissent par devenir majoritairement franco-catholiques. Ainsi, à partir de 1900, la majorité des sièges anglo-catholiques se trouve sur l'île de Montréal. Seule Pontiac demeure à majorité anglo-catholique pendant presque toute la période, soit jusqu'en 1945 quand elle est abolie<sup>59</sup>.

---

<sup>58</sup> Ou plutôt, à majorité catholique, mais sans majorité française.

<sup>59</sup> En 1949, la circonscription est abolie et remplacée par celle de Pontiac—Témiscamingue.

Pendant la période étudiée, la proportion de catholiques au Canada se maintient aux alentours des 41 %, en faisant de loin la plus grande dénomination religieuse. Cette population se trouve surtout au Québec, seule province à forte majorité catholique pendant toute la période étudiée. On remarque aussi une croissance de la proportion de catholiques en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, alors que celle de l'Île-du-Prince-Édouard se maintient. Entre 1867 et 1949, le nombre de circonscriptions majoritairement catholiques fluctue entre 32% et 38%, selon les redécoupages de la carte électorale et les flux de populations<sup>60</sup>.

La majorité des catholiques du Canada est d'origine française, mais à l'extérieur du Québec, ce sont les Anglo-catholiques qui en forment la majorité. Par « Anglo-catholiques », on entend des catholiques dont la première langue officielle est l'anglais. En 1871, 76 % des Anglo-catholiques sont Irlandais, 12,5 % Écossais, 4,6 % Anglais, et 3,9 %, Allemands<sup>61</sup>.

## CONTEXTUALISATION POLITIQUE

### La nature du vote

Si le vote secret est aujourd'hui un aspect incontournable de la démocratie canadienne, il n'en est pas toujours autant. D'ailleurs, lors des trois premières élections, en 1867, 1872 et 1874, les électeurs doivent déclarer publiquement pour qui ils votent, que ce soit lors d'assemblées publiques, ou par voie d'une pétition<sup>62</sup>. Ce n'est qu'à partir de 1878 que le vote des électeurs devient secret. En effet, le vote non secret est pratiqué

---

<sup>60</sup> Données de recensements

<sup>61</sup> Brian Clarke, *op. cit.*

<sup>62</sup> Lawrence LeDuc, John Pammett and André Turcotte, *Dynasties and interludes: past and present in Canadian electoral politics*. 2nd ed. (Toronto, Ontario: Dundurn, 2016), 61.

dans toutes les colonies britanniques depuis leurs premières élections législatives, imitant la mère patrie, où le vote secret n'est adopté qu'en 1872<sup>63</sup>. Pourtant, ce changement ne semble pas avoir eu d'impact significatif sur le comportement électoral, du moins pas à court terme.

### **L'extension du suffrage**

Les trois exigences de base sont longtemps d'être un homme, d'avoir 21 ans ou plus, et d'être sujet britannique. Cependant, il y a longtemps eu d'autres exigences. De 1867 à 1920, les règles électorales peuvent varier d'une province à une autre. En effet, de 1867 à 1885, puis de 1898 à 1920, les élections sont gérées par les provinces<sup>64</sup>. Même entre 1885 et 1898, la loi fédérale préserve certaines différences entre les provinces, notamment par rapport aux exigences censitaires. On exige, selon la province, une valeur minimale, calculée en propriété, en loyer ou en biens personnels. Ces exigences sont abolies définitivement en 1921<sup>65</sup>. Certaines mesures discriminatoires sont aussi en vigueur afin d'empêcher les Autochtones et les Asiatiques de voter. Ainsi, pendant une longue période de temps, la franchise est limitée à un groupe assez restreint d'hommes relativement aisés<sup>66</sup>.

### **Des pratiques plus douteuses**

Si l'on exclut le bouche-à-oreille et les homélies, la plus importante source d'information de l'époque est la presse écrite. Si l'on critique aujourd'hui certains médias

---

<sup>63</sup> *Ibid.*, 63.

<sup>64</sup> *Ibid.*, 60-61.

<sup>65</sup> *Ibid.*, 95.

<sup>66</sup> *Ibid.*, 61.

de faire preuve de trop de partisanerie, celle des médias du XIX<sup>e</sup> siècle est explicite. Les journaux de l'époque sont souvent affiliés à des partis, surtout puisque certains d'entre eux appartiennent à des politiciens, comme le *Novascotian* de Joseph Howe et le *Globe* de George Brown, tandis que d'autres sont des organes de partis politiques, comme *La Minerve* des conservateurs du Québec, et *Le Pays* et *La Patrie* de leurs adversaires libéraux. Ainsi, l'information transmise à la population sert des fins politiques.

Plusieurs pratiques assez douteuses sont aussi monnaie courante à cette époque. D'une part, l'achat de votes, qui se fait en offrant des denrées alimentaires, de l'alcool ou tout simplement de l'argent, est assez commun, surtout avant l'introduction du vote secret. Avec ce changement, ce genre de pratique devient moins justifiable aux yeux des partis, qui ne sont plus capables d'être certains du vote d'un individu donné. On note cependant que des menaces continuent à être émises contre ceux qui ne voteraient pas pour le « bon » candidat. Cette pratique est alors commune chez le clergé et les patrons. Il est alors normal qu'un prêtre profite de son rôle de chef spirituel afin de dissuader ses fidèles à voter pour les libéraux, allant parfois même jusqu'à en faire des homélies. Quant aux patrons, on rapporte l'apparition de signes dans des usines, indiquant que les salaires et emplois des travailleurs ne pourraient être garantis en cas de victoire des libéraux sur le gouvernement conservateur<sup>67</sup>.

D'autres accusations de fraude électorale sont aussi faites au fil des ans. D'abord, il est assez commun, surtout dans des zones urbaines, que des partis envoient leurs partisans voter dans plusieurs circonscriptions. Il est alors commun qu'on usurpe l'identité d'un décédé, ou d'un individu ayant quitté la région depuis la dernière élection.

---

<sup>67</sup> Élections Canada, *L'histoire du vote au Canada*, 2<sup>e</sup> édition, (Ottawa: Bureau du directeur général des élections du Canada, 2007), 42-45.

On accuse même certains partis et certaines compagnies d'organiser le transport de Canadiens vivant aux États-Unis. Avant 1885, les listes électorales sont dressées par les municipalités, mais après l'adoption de l'*Acte du cens*, cette responsabilité devient fédérale. La falsification des listes électorales, désormais entretenues par des partisans conservateurs, est une importante conséquence de l'*Acte*. Ainsi, plusieurs électeurs sont rayés des listes, alors que de faux électeurs voient le jour. Ces abus semblent avoir diminué après 1898, quand les libéraux de Laurier changent la loi électorale, rendant aux provinces la gestion des élections<sup>68</sup>. Ce n'est qu'en 1920 que le fédéral reprend définitivement le contrôle de ses élections<sup>69</sup>.

Jusqu'en 1874, c'est un comité parlementaire qui gère les plaintes relatives au comportement électoral, permettant au parti majoritaire de décider quelles élections seraient déclarées nulles pour cause d'irrégularités. Ce sont les libéraux de Mackenzie qui transfèrent aux tribunaux la responsabilité de déterminer la validité des élections. Néanmoins, ce sont les partis qui doivent aviser les tribunaux d'irrégularités alléguées. Ainsi, les chefs de partis se rencontrent et s'entendent sur l'abandon de certaines allégations, sans doute contre des membres clés de leurs caucus<sup>70</sup>.

### **La nature des partis**

La nature même des partis est différente pendant le premier demi-siècle de l'histoire de la Confédération canadienne. Si on a tendance à dire du premier système de parti canadien qu'il dure de 1867 à 1921, ce système prend un certain temps avant de se

---

<sup>68</sup> Lawrence LeDuc *et al.*, *op. cit.*, 60-61.

<sup>69</sup> *Ibid.*, 95.

<sup>70</sup> Élections Canada, *op. cit.*, 43-44.

consolider véritablement. La partisanerie est alors plus fluide, et les allégeances, plus locales, souvent envers des individus plutôt que des partis.

Les partis de Macdonald et Laurier sont bien différents de ceux d'aujourd'hui, ayant plus en commun avec ceux des États-Unis que du Canada moderne. D'abord, le pouvoir y est plutôt décentralisé. La discipline de parti est certes présente, mais plus faible qu'aujourd'hui. Il est donc plus courant que des libéraux appuient un gouvernement conservateur, et vice-versa. Cet état de fait est une continuation de la politique préconfédérale, en plus du fait que les partis représentent surtout des tendances idéologiques, plutôt qu'un programme politique détaillé. Pourtant, il ne faudrait pas aller jusqu'à dire que les partis sont sans importance et que les députés détiennent tout le pouvoir. Après tout, on constate que la très grande majorité des sièges sont remportés par des candidats affiliés à un parti et que la discipline de parti est assez forte afin d'assurer à un gouvernement majoritaire la possibilité de faire avancer ses projets. Il en est d'ailleurs de même pour des gouvernements minoritaires qui comptent sur l'appui d'indépendants. L'adhésion partisane a donc une certaine importance aux yeux de l'électeur moyen, surtout puisque l'appui envers un parti continue souvent, même après le départ d'un député de la vie politique. Le député a alors une plus grande importance en tant qu'individu, surtout puisque l'électorat est composé d'un groupe restreint d'hommes qui sont à la fois mieux nantis et plus éduqués que la moyenne. Les partis de l'époque sont des partis de cadres, dominés par de petites élites, autant locales, que provinciales, que fédérales. Les décisions à l'interne, notamment la sélection du chef ou de candidats locaux, sont donc prises par ces petits groupes de marchands, d'avocats, de médecins. À cette époque, on constate aussi l'emprise de certaines familles sur leurs circonscriptions.

Ainsi, plusieurs fils « héritent » de la circonscription que leur père détenait jusqu'à son décès, sa retraite ou sa nomination à un poste rémunéré par la Couronne<sup>71</sup>.

Il ne faut pas trop se surprendre de l'aspect décentralisé des partis de l'époque. D'une part, les membres de la première génération politique canadienne (les Macdonald, Cartier, A. Mackenzie, Tupper, etc.) commencent leur carrière dans leurs assemblées coloniales respectives. Ainsi, les partis politiques imitent la structure confédérale, se fiant sur des *power brokers* locaux. D'ailleurs, les partis fédéraux et provinciaux sont fusionnés, et les mêmes individus se retrouvent aux deux niveaux. Le plus important des *power brokers* locaux, transcendant toute l'histoire politique depuis la Confédération, est le lieutenant québécois<sup>72</sup>. Cet aspect décentralisé des partis fait en sorte qu'ils prennent plusieurs décennies avant de se doter de l'organisation nécessaire afin de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions.

S'explique alors un autre aspect important de l'élection de 1867, et qui continue à caractériser la politique canadienne pendant les quelques prochaines décennies : le succès de candidats indépendants, dont on peut identifier deux types. Les premiers démontrent un certain appui envers un parti ou une tendance idéologique, mais revendiquent néanmoins une certaine indépendance vis-à-vis du parti dont il est question. On retrouve donc assez souvent des candidats dits « libéraux indépendants » ou « conservateurs indépendants », dont certains réussissent à se faire réélire à plusieurs reprises. Parmi ceux-ci, certains finissent par rejoindre un des deux partis, surtout s'il est au gouvernement, tandis que d'autres conservent leur indépendance. Le deuxième type de

---

<sup>71</sup> Bibliothèque du Parlement, « Histoire des circonscriptions depuis 1867 », consulté le 30 mai 2018, <https://lop.parl.ca/About/Parliament/FederalRidingsHistory/hfer.asp?Language=F&Search=R>.

<sup>72</sup> George-Étienne Cartier et Hector-Louis Langevin sous Macdonald, puis Antoine-Aimé Dorion et Wilfrid Laurier sous A. Mackenzie et Blake, figurent parmi les premiers à occuper ce rôle.

candidats indépendants est l'indépendant classique, sans affiliations partisane ou idéologique explicites.

Il faut aussi souligner l'important nombre d'élections non contestées à l'époque. Les élections étant alors beaucoup plus locales qu'aujourd'hui, il est assez fréquent qu'un parti n'ait pas de candidat dans une circonscription donnée, surtout s'il ne pense pas pouvoir l'emporter. Ainsi, ce n'est qu'en 1887, lors de la sixième élection générale, que les électeurs de Laval et de Sherbrooke élisent pour la première fois un député fédéral. Jusqu'alors, tous leurs députés avaient remporté leur siège par acclamation.

### III. Le premier système de parti : de 1867 à 1917

#### VISIONS ET PROJETS DES PARTIS

C'est pendant cette période que les partis développent des visions contrastées du Canada et de sa place au sein de l'Empire. Alors que les conservateurs ont une seule vision dominante pendant toute la période, les libéraux prennent plus de temps à se doter d'une vision qui soit réellement différente de celle des conservateurs, ce qu'ils ne font réellement qu'à partir de Laurier.

En 1867, ce contraste organisationnel est apparent. Alors que les conservateurs se sont unis derrière le projet de Confédération, les libéraux sont divisés selon la province : ceux de l'Ontario appuient la Confédération, alors que ceux du Québec, du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Écosse désirent qu'elle soit réformée, abrogée, ou qu'ils puissent en sortir. Les conservateurs n'ont pas tous la même vision du Canada et de l'Empire, certains comme Macdonald ayant désiré un État unitaire qui ferait partie d'une fédération impériale, mais ils s'entendent sur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique comme compromis autour duquel ils pourraient s'entendre.

La vision conservatrice de l'époque est donc dominée par une pensée *tory* du Canada, c'est-à-dire le Canada comme partie intégrante de l'Empire, mais doté d'une autonomie sur des questions d'ordre interne. À l'externe, le Canada fait partie de l'Empire, et se doit donc de participer au projet impérial de plein gré et avec enthousiasme. Cette vision explique donc la position des conservateurs vis-à-vis des

guerres des Boers, de la question d'une marine canadienne, ainsi que de la Première Guerre mondiale et de la conscription<sup>73</sup>.

En ce qui concerne les questions d'ordre commercial, les conservateurs démontrent une nette préférence pour le libre-échange ou des tarifs préférentiels avec la Mère patrie, en demeurant sceptiques vis-à-vis d'accords avec les États-Unis, de peur de trop s'y intégrer économiquement et d'y être annexé<sup>74</sup>.

Avant Laurier, la vision libérale du Canada dans l'Empire n'est pas fortement différenciée de celle des conservateurs. D'abord, George Brown avait participé à l'élaboration de la Confédération, ayant donc quelques atomes crochus avec les conservateurs. Si Alexander Mackenzie refuse d'être fait chevalier, contrairement à tous les autres premiers ministres de Macdonald à Borden, il ne s'affiche pas pour autant comme étant anti-britannique ou républicain. Quant à Edward Blake, il se voit clairement comme britannique, quittant même le Canada pour prendre part à la politique britannique siégeant comme député irlandais à Londres de 1892 à 1907, retournant ensuite au Canada après sa retraite<sup>75</sup>.

Ce n'est donc qu'avec Laurier que se concrétise une véritable alternative libérale à la vision conservatrice. S'étant opposé à la Confédération dans sa jeunesse, il fait plus tard sa profession de foi proconfédérale et pro britannique, notamment en 1877. Laurier se distingue de ses prédécesseurs en adoptant une position mitoyenne entre celles des impérialistes et celle des nationalistes anti-impérialistes canadiens-français. Ce faisant, il tente d'augmenter l'autonomie canadienne tout en demeurant fermement au sein de

---

<sup>73</sup> Lawrence LeDuc *et al.*, *op. cit.*, 87-89.

<sup>74</sup> *Ibid.*, 85-86.

<sup>75</sup> *Ibid.*, 71.

l'Empire. Cette vision explique sa décision de permettre à des volontaires de s'engager dans la seconde guerre de Boers, de créer une marine canadienne au service de l'Empire, ainsi que d'appuyer l'effort de guerre pendant la Première Guerre mondiale, tout en s'opposant à la conscription<sup>76</sup>.

La position du parti sur les questions commerciales est longtemps celle du libéralisme classique, soit que le marché doit être libre, l'état minimal et les tarifs bas, ou absents. Ce n'est qu'avec Laurier qu'ils changent de position. Reconnaissant la popularité du protectionnisme des conservateurs, il décide de l'adopter plutôt que de le combattre, ce qu'avait entrepris son parti jusqu'alors, sans grand succès. Laurier tente néanmoins d'arriver à un accord commercial avec les États-Unis en 1911, ce qui contribue à sa défaite<sup>77</sup>.

## DÉROULEMENT DE LA PÉRIODE

L'élection générale de 1867 a quelques traits distinctifs par rapport à celles qui la suivent. D'abord, le Canada ne compte alors que quatre provinces : l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. L'élection se déroule en même temps que celles de trois des quatre provinces, excluant le Nouveau-Brunswick, dont l'Assemblée législative avait débuté son mandat l'an précédent. Le cumul de mandats fédéral et provincial étant alors possible, plusieurs circonscriptions élisent le même individu aux deux paliers de gouvernement<sup>78</sup>. De plus, les résultats provinciaux et fédéraux étant si semblables, on constate qu'il n'y a probablement pas de différenciation significative des enjeux fédéraux et provinciaux chez l'électeur moyen. C'est surtout le cas si l'on

---

<sup>76</sup> *Ibid.*, 90-91.

<sup>77</sup> *Ibid.*, 85-86.

<sup>78</sup> *Ibid.*, 60.

considère qu'outre la construction d'un chemin de fer transcontinental, l'électeur moyen n'aurait pu savoir à quoi s'attendre de la part de ce nouveau palier fédéral, puisque les relations internationales continuent à relever de Londres. L'élection dure aussi plus d'un mois, soit du 7 août au 20 septembre 1867<sup>79</sup>.

La situation partisane de l'époque est elle aussi un produit de cette division encore floue entre ces deux paliers gouvernementaux. À première vue d'œil, quatre partis contestent cette première élection générale : le Parti conservateur, le Parti libéral-conservateur, le Parti libéral et le Parti anti-Confédération. Cependant, la situation se corse lorsqu'on la regarde de plus près.

D'abord, les partis conservateur et libéral-conservateur n'en sont pas vraiment deux, formant essentiellement deux ailes du même parti, certains se présentant comme « candidat conservateur », d'autres comme « candidat libéral-conservateur ». Il est donc très rare de voir s'affronter deux candidats de cette même formation politique, qui oscille à quelques reprises entre ces deux noms, mais que nous appellerons tout simplement « Parti conservateur ». Dirigés par John A. Macdonald jusqu'à sa mort en 1891, les conservateurs<sup>80</sup> sont en 1867 la plus cohérente des formations politiques qui s'offrent aux électeurs canadiens. D'une part, si elle a bien sûr d'importants *power brokers* locaux, notamment la grande majorité des Pères de la Confédération, Macdonald en est néanmoins le chef incontesté. De plus, les conservateurs des diverses provinces entretiennent depuis quelques années d'importants liens professionnels et interpersonnels,

---

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> Nous qualifierons de « conservateurs » ceux qui font partie de cette formation politique, étant donné qu'ils forment un seul parti et que les étiquettes de « libéral-conservateur » et de « conservateur » sont plutôt des marques personnelles, vestiges de la politique préconfédérale.

ayant œuvré ensemble afin de mener à bout le projet de Confédération. C'est d'ailleurs le seul parti à présenter des candidats dans chacune des quatre provinces<sup>81</sup>.

La situation du Parti libéral est, quant à elle, très différente. On peut difficilement parler d'un seul parti qui soit uni et qui ait comme objectif la prise du pouvoir. Si les élites locales sont importantes chez les conservateurs, on peut dire des libéraux qu'ils ne sont qu'une alliance de leurs partis provinciaux respectifs, n'ayant pas de chef officiel. C'est donc George Brown, chef des libéraux de l'Ontario, qui en est le chef *de facto*. Alors que les conservateurs se sont battus en faveur de la création de la Confédération canadienne, cette question est loin de faire l'unanimité chez les libéraux. Les Ontariens se sont alliés aux conservateurs de l'Ontario et du Québec, appuyant le projet de Confédération, mais il n'en est pas de même pour leurs confrères des autres provinces. Ceux du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Écosse se sont tous opposés à ce projet, ce qui soulève plusieurs questions sur les conséquences possibles d'une victoire libérale. Les libéraux québécois d'Antoine-Aimé Dorion avaient toujours eu de la difficulté à travailler avec ceux de Brown, ce *whig* aux nombreuses remarques désagréables sur les catholiques et les Canadiens français. Quant aux libéraux des Maritimes, ils s'étaient farouchement opposés à la Confédération. D'ailleurs, le Parti anti-confédération est, pratiquement, l'aile néo-écossaise du Parti libéral<sup>82</sup>. Idéologiquement, les libéraux manquent encore de cohérence. Ils ont certes comme chefs des libéraux plutôt modérés, mais ils peinent encore à consolider leur emprise sur leur parti qui, sans compter les anti-confédéraux, compte aussi des Anglo-protestants *whigs* farouchement anticatholiques et de Franco-catholiques anticléricaux inspirés par les libéraux et radicaux

---

<sup>81</sup> Lawrence LeDuc *et al.*, *op. cit.*, 60.

<sup>82</sup> Ils siègent d'ailleurs avec les libéraux à la Chambre des communes.

de France<sup>83</sup>. Les conservateurs et des membres du clergé se servent longtemps de ces aspects du parti afin de le discréditer aux yeux des catholiques<sup>84</sup>.

C'est la Confédération qui est l'enjeu central de la campagne à l'extérieur de l'Ontario. Les conservateurs forment donc non seulement le seul véritable parti, mais aussi la seule option politique cohérente, puisqu'un vote pour eux signifie un vote pour la Confédération. Quant aux libéraux, ceux à l'extérieur de l'Ontario font campagne contre ce nouvel ensemble politique, sans savoir réellement par quoi il serait remplacé, surtout puisqu'ils ignorent si Londres leur permettrait d'en sortir<sup>85</sup>. Appuyés par l'Église et les milieux économiques<sup>86</sup>, les conservateurs l'emportent sans trop de difficulté sur les libéraux, remportant une centaine de sièges, contre les soixante-dix-huit des libéraux. Cette élection est donc une importante victoire pour les conservateurs de Macdonald, qui sont portés au pouvoir par un fort appui des électeurs de l'Ontario et du Québec.

En 1872, le Canada occupe déjà presque toute sa superficie actuelle, sauf l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. Le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, qui couvrent alors l'entièreté des Prairies et du Nord, entrent dans la Confédération en 1870, alors que la Colombie-Britannique le fait en 1871. Le Canada s'étend désormais d'un océan à l'autre. Cet état de fait est d'ailleurs cité afin de justifier la longue période électorale, qui dure du 20 juillet au 12 octobre<sup>87</sup>. Cette élection a comme enjeu central l'échec de Macdonald dans sa tentative d'arriver à un traité de réciprocité avec les États-

---

<sup>83</sup> Wilfrid Laurier, *Discours sur le libéralisme politique*, (Québec: Imprimerie de l'Événement, 1877), 4-32.

<sup>84</sup> *Ibid.*

<sup>85</sup> L'expérience de la Nouvelle-Écosse semble d'ailleurs démontrer que Londres n'aurait pas permis que la Confédération soit rompue. Aillant élu un gouvernement provincial anti-confédéral, ses représentants se rendirent à Londres afin de sortir du Canada, mais se résignent à y demeurer quand on leur refuse cette option.

<sup>86</sup> Élections Canada, *op. cit.*, 45.

<sup>87</sup> Lawrence LeDuc *et al.*, *op. cit.*, 62.

Unis. Les relations commerciales avec son voisin du Sud sont d'ailleurs l'un des enjeux politiques canadiens les plus importants de l'époque, et continuent à l'être pendant plusieurs décennies<sup>88</sup>. Les libéraux choisissent comme chef Edward Blake, qui est jusqu'alors premier ministre de l'Ontario. Quant à la Nouvelle-Écosse, ayant échoué sa tentative de sortie de la Confédération, le courant anticonfédéral qui a divisé son parti lors de l'élection précédente s'estompe<sup>89</sup>. Les conservateurs l'emportent de justesse sur les libéraux, ne formant un gouvernement que grâce à l'appui de conservateurs indépendants.

L'élection de 1874 est la première à inclure l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'est jointe à la Confédération en 1873.

Malgré leur faible majorité en Chambre, les conservateurs de Macdonald auraient dû pouvoir gouverner jusqu'en 1876, mais un scandale de corruption met fin à six ans de gouvernement conservateur. En 1873, la Chambre apprend que le Parti conservateur a accepté plusieurs centaines de milliers de dollars pendant l'élection précédente, en échange de l'octroi d'un contrat de construction de chemin de fer à la compagnie du Canadien Pacifique. Cette affaire, que l'on nomme « scandale du Pacifique », met fin au gouvernement de Macdonald, déjà fragilisé par l'élection de 1872, et c'est Alexander Mackenzie, chef des libéraux, qui forma un gouvernement, organise sous peu de nouvelles élections afin de se doter d'une majorité.

La campagne électorale a donc comme principal enjeu la corruption de Macdonald et de ses conservateurs. C'est en vain que ces derniers tentent de détourner l'attention de ce scandale. Elle se solde donc, sans grande surprise, par une victoire du

---

<sup>88</sup> *Ibid.*

<sup>89</sup> *Ibid.*

nouveau gouvernement de Mackenzie, grâce à sa promesse de livrer un bon gouvernement, notamment en se chargeant personnellement du ministère des Travaux publics<sup>90</sup>.

L'élection de 1878 est la première lors de laquelle le vote est secret. Malheureusement pour Mackenzie, la campagne n'a pas comme enjeu central le « bon gouvernement » qu'il avait promis en 1874. Elle se focalise plutôt sur l'importante dépression mondiale, qui touche toutes les industries canadiennes. Étant bien un libéral de son époque, Mackenzie croit bon de diminuer les dépenses publiques en attendant que les marchés rebondissent, mais cette décision est impopulaire. Malgré le scandale du Pacifique, Macdonald demeure le chef des conservateurs, et c'est la récession qui lui permet de reprendre le pouvoir. Ses conservateurs font campagne sur la *National Policy*, un programme protectionniste, qui a comme but de stimuler l'économie canadienne<sup>91</sup>. Cette élection est une cuisante défaite pour les libéraux, et inaugure dix-huit ans de gouvernement conservateur.

En 1882, Edward Blake, qui avait mené les libéraux en 1872 redevient chef du parti. Il affronte encore une fois les conservateurs de Macdonald, mais c'est à nouveau sans succès, puisque ces derniers remportent une majorité<sup>92</sup>.

De bien des façons, l'élection de 1887 est une répétition de celle de 1882 : s'affrontent encore une fois les conservateurs de Macdonald et les libéraux de Blake<sup>93</sup>, et

---

<sup>90</sup> *Ibid.*, 62-63.

<sup>91</sup> *Ibid.*, 64-65.

<sup>92</sup> *Ibid.*, 71.

<sup>93</sup> *Ibid.*

elle a encore une fois comme résultat un gouvernement conservateur majoritaire, appuyé autant par les catholiques que les non-catholiques.

Cependant, c'est à partir de cette élection que l'on remarque un important changement au Québec. Si les conservateurs y remportent encore la majorité des sièges, cette dernière diminue significativement de 1882 à 1887, passant de 50 à 31 sièges. De plus, le nombre d'indépendants aux tendances conservatrices augmente lui aussi, passant d'un conservateur indépendant et d'un nationaliste conservateur à trois et deux, respectivement. Quant aux libéraux, ils passent de 12 à 24, et les libéraux indépendants passent d'un seul à trois. Sont aussi élus un indépendant et un nationaliste. Cette élection marque donc le début d'un important réalignement politique.

L'élection de 1891 est la première lors de laquelle Wilfrid Laurier est chef des libéraux, ayant été choisi par Blake après la défaite de 1887. Elle a cependant encore une fois comme résultat une majorité conservatrice. Le parti de Macdonald continue donc à dominer la politique. Pourtant, le réalignement politique au Québec entamé en 1887 se poursuit en 1891. Ainsi, les libéraux de Laurier remportent 33 de ses 65 sièges, contre 27 pour les conservateurs de Macdonald.

La campagne électorale de 1896 est la première sans John A. Macdonald. Il décède un mois après l'élection de 1891, lui succèdent alors quatre hommes aux postes de premier ministre et de chef des conservateurs. Le premier est John Abbott, qui prend sa retraite en 1892. C'est ensuite John Thompson, qui périt d'une crise cardiaque après deux ans. Puis, c'est au tour de Mackenzie Bowell, qui est obligé de démissionner par son

caucus après un peu plus d'un an. Enfin, c'est Charles Tupper qui est choisi, et qui affronte les libéraux de Laurier<sup>94</sup>. Alors que Tupper est âgé de 75 ans et vient tout juste de prendre les rênes de son parti, Laurier est de vingt ans son cadet et dirige sa formation depuis presque dix ans. Alors que les conservateurs de Tupper avaient souffert cinq ans de changements de chefs et de luttes intestinales, les libéraux de Laurier sont unis derrière leur chef et désireux d'enfin reprendre le pouvoir. Alors que les *tories* sont divisés par la question des écoles du Manitoba, les libéraux se servent de certaines erreurs des conservateurs afin de faire des gains à la fois auprès des Canadiens français et catholiques, que des protestants<sup>95</sup>. Ils ont aussi décidé d'abandonner le libre-échange en faveur du protectionnisme de la *National Policy* de Macdonald, et s'opposent à la participation du Canada aux actions impérialistes britanniques<sup>96</sup>. Même s'ils perdent le vote populaire, les libéraux l'emportent, grâce notamment à un fort appui au Québec.

Les trois élections suivantes, soient celles de 1900, 1904 et 1908, toutes remportées par les libéraux de Laurier, ont des résultats très semblables, autant dans l'ensemble que chez différentes sections de l'électorat. Lors de celle de 1900, Laurier affronte à nouveau Tupper, alors que c'est Robert Borden qui mène les conservateurs en 1904 et 1908<sup>97</sup>.

L'élection de 1911 a deux enjeux principaux : les relations commerciales du Canada et des États-Unis et la création d'une marine canadienne. En 1911, Laurier et le

---

<sup>94</sup> *Ibid.*, 72.

<sup>95</sup> *Ibid.*, 77-79.

<sup>96</sup> *Ibid.*, 73-74.

<sup>97</sup> *Ibid.*, 79.

président Taft sont arrivés à un accord de réciprocité. Cependant, les conservateurs de Borden, encore aussi farouchement protectionnistes vis-à-vis des États-Unis, s'y opposent<sup>98</sup>. En 1909, en pleine course aux armements navale avec l'Allemagne, le Royaume-Uni demande au Canada de lui fournir un plus grand nombre de navires. Afin de maintenir une position pragmatique sur l'enjeu de l'impérialisme, cherchant à ne pas trop vexer ni les impérialistes, ni les anti-impérialistes, Laurier décide de créer une marine canadienne, qui pourrait toutefois être mise à la disposition de l'Empire. Cette décision contrarie les membres les plus dédiés des deux pôles, les uns s'opposant à l'idée d'une marine canadienne distincte, et les autres, menés par Henri Bourassa, s'opposant à ce qu'elle puisse être utilisée par l'Empire. Ce dernier s'oppose à Laurier dans les pages de son journal, *Le Devoir*, affaiblissant son appui chez les nationalistes. Il s'allie même aux conservateurs de Borden, participant à l'élection de plus d'une vingtaine de conservateurs dits « autonomistes »<sup>99</sup>.

Étant un Dominion de l'Empire britannique, le Canada entre en guerre dès que Londres la déclare à l'Allemagne en juillet 1914. Les premiers soldats du Corps expéditionnaire canadien se joignent au combat en avril 1915. De 1914 à 1917, le Canada envoie 354 868 soldats au front occidental<sup>100</sup>. La composition démographique des volontaires canadiens en dit beaucoup sur la perception de la guerre chez les différentes dénominations religieuses du Canada. Alors que la plupart des dénominations ont un taux

---

<sup>98</sup> *Ibid.*, 85-86.

<sup>99</sup> *Ibid.*, 87-89.

<sup>100</sup> Mark G. McGowan, « 'We are all involved in the same issue': Canada's English-Speaking Catholics and the Great War, » dans *Canadian Churches and the First World War*, édité par Gordon L. Heath, (Eugene, OR: Pickwick Publications, 2014), 65.

de participation comparable à leur pourcentage de la population totale, on remarque d'importants écarts chez les anglicans et les catholiques. Les premiers, qui ne comptent que pour environ 16 % de la population, forment près de la moitié des volontaires, alors que pour les catholiques, c'est tout le contraire, formant environ 43 % de la population, mais moins de 15 % des volontaires<sup>101</sup>. Le comportement des anglicans s'explique surtout par le fait que la majorité d'entre eux sont eux-mêmes nés au Royaume-Uni, ou sont enfants d'immigrants britanniques. Ce faisant, ils demeurent très attachés à leur Mère patrie, et donc plus enclins à partir en guerre pour elle<sup>102</sup>. Quant aux catholiques, si leur taux de participation est si bas, c'est surtout à cause des Canadiens français<sup>103</sup>. Des 14,2 % de catholiques dans le Corps expéditionnaire, 36 512 sont Anglo-catholiques, alors qu'on estime qu'environ 13 000 sont franco-catholiques<sup>104</sup>. On estime que seuls 8200 de ces Franco-catholiques proviennent du Québec, c'est-à-dire, que 40 % d'entre eux proviennent de l'extérieur du Québec, alors que la province contient plus de 80 % des Franco-catholiques<sup>105</sup>. En Nouvelle-Écosse, la province au plus haut taux d'enrôlement de catholiques, on estime que les Acadiens sont du nombre de 1235 recrues, soit 14 % des recrues catholiques, alors qu'ils ne comptent que pour environ 10 % de la population de leur province<sup>106</sup>. Le faible taux de participation des Franco-catholiques du Québec à l'effort de guerre cause d'importantes frictions autant à l'intérieur de l'armée, que dans la société en général<sup>107</sup>.

---

<sup>101</sup> *Ibid.*, 45.

<sup>102</sup> *Ibid.*, 50.

<sup>103</sup> *Ibid.*, 46.

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> Simon Jolivet, « French-Speaking Catholics in Quebec and the First World War, » dans *Canadian Churches and the First World War*, édité par Gordon L. Heath, (Eugene, OR: Pickwick Publications, 2014), 85.

<sup>106</sup> Mark G. McGowan, *op. cit.*, 47.

<sup>107</sup> *Ibid.*, 57.

Laurier et son parti se rangent derrière le gouvernement, appuyant l'effort de guerre, appuyant même la décision du gouvernement d'étendre le mandat du Parlement d'un an, alors qu'il aurait dû être dissout en 1916. Au fil du temps, le nombre de volontaires diminue. Subissant la pression de Londres et ayant lui-même visité le front, Borden décide d'imposer la conscription. Quand Borden demande à Laurier d'étendre encore une fois d'un an la durée du Parlement et de former un gouvernement d'union, comme à Londres, et de mettre en place la conscription, Laurier refuse et demande la tenue de nouvelles élections.

L'élection a donc comme enjeu central celui de la conscription. Aux conservateurs de Borden, se rallient certains libéraux canadiens-anglais. Borden donne donc à son alliance conscriptionniste le nom de « Parti unioniste » à laquelle s'opposent les libéraux anticonscriptionnistes de Laurier<sup>108</sup>.

Afin de s'assurer une victoire décisive, le gouvernement de Borden met en place certaines mesures électorales. D'abord, il enlève le droit de vote aux émigrés de pays ennemis arrivés après 1902. S'ils justifient cette décision en mettant en doute leur loyauté à l'Empire, cette décision a pour eux l'heureux effet secondaire de dérober la franchise à un groupe plus propice à s'opposer à la conscription, les poussant donc vers les libéraux. Ensuite, il permet aux soldats de voter dans leur circonscription, ou de donner la permission au gouvernement de décider dans quelle circonscription inscrire leur vote. Les volontaires sont d'emblée surtout des conservateurs, en plus d'être motivés par un instinct plus pragmatique, sachant qu'en étant plus nombreux, la victoire viendrait plus tôt. En permettant au gouvernement de choisir dans quelle circonscription inscrire leur vote, les soldats peuvent faire pencher en leur faveur les résultats dans des circonscriptions plus

---

<sup>108</sup> Lawrence LeDuc *et al.*, *op. cit.*, 90-91.

contestées. Enfin, il accorde le droit de vote aux femmes qui font partie des forces armées, ou qui sont parentes de soldats. Ce faisant, Borden s'assure un autre bloc qui voterait pour les unionistes pour les mêmes raisons que les soldats<sup>109</sup>. Grâce à ces trois mesures, les unionistes s'assurent une victoire décisive.

Le premier système de parti est donc caractérisé par le statut dominant des conservateurs, surtout sous Macdonald. Malgré d'importantes difficultés initiales, c'est avec Laurier que les libéraux arrivent à gouverner pendant plus d'un mandat, ce qu'ils font de 1896 à 1911. Les conservateurs de Borden reprennent ensuite le pouvoir, créant autour d'eux une coalition dite « unioniste » à partir de 1917.

## **COMPORTEMENTS DES GROUPES**

### **Les Franco-catholiques**

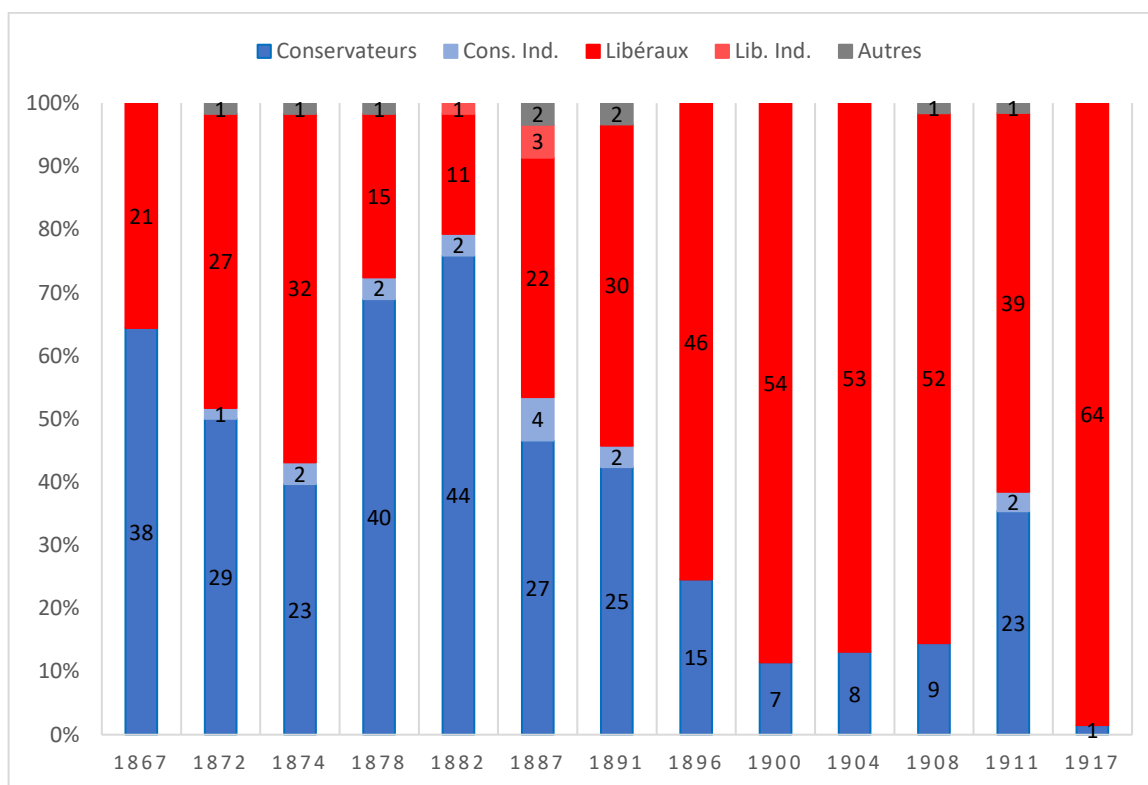
En ce qui concerne le comportement des Franco-catholiques, le premier système de parti est d'abord caractérisé par leur appui massif aux conservateurs, tout particulièrement chez ceux du Québec. À partir de 1867, ils élisent une majorité de conservateurs, et ce, à un taux plus élevé que les non-catholiques. Ce comportement, qui date d'avant la Confédération, s'explique surtout par l'alliance de Macdonald avec les élites conservatrices du Québec, notamment George-Étienne Cartier et Hector-Louis Langevin. Ils développent un rapport lors des années 1860, en gouvernant la province du Canada-Uni, qui nécessite alors une double majorité, soit à la fois au sein des députations de l'Ontario et du Québec. Ils s'unissent aussi afin de mener à bout le projet de

---

<sup>109</sup> *Ibid.*, 94-95.

Confédération. Les conservateurs jouissent aussi de l'appui du clergé catholique, ainsi que de celui de l'*establishment* financier de Montréal, qui s'opposent ouvertement aux libéraux, qu'ils traitent de radicaux dangereux. Ils envoient donc une majorité de conservateurs à Ottawa de 1867 à 1887, avec comme seule exception l'élection de 1874, remportée par les libéraux. Les conservateurs peuvent ainsi compter sur les votes des Franco-catholiques du Québec, mais au fil du temps, les conservateurs fédéraux se comportent de manières qui déplaisent à l'opinion publique franco-québécoise, alors qu'au contraire, les libéraux deviennent pour eux plus attrayants.

**GRAPHIQUE 3 : Députation des circonscriptions franco-catholiques, 1867-1917**



Si les Franco-catholiques continuent à avoir une députation majoritairement conservatrice en 1887 (si l'on comprend les indépendants conservateurs), cette dernière diminue significativement de 1882 à 1887, passant de 43 à 29 sièges. De plus, le nombre

d'indépendants aux tendances conservatrices augmente lui aussi, passant d'un conservateur indépendant et d'un nationaliste conservateur à deux de chacun. Quant aux libéraux, ils passent de 10 à 21, et les libéraux indépendants passent d'un seul à trois. Sont aussi élus un indépendant et un nationaliste. Cette élection marque donc chez eux le début d'un important réalignement politique.

Ce changement dans les fortunes des libéraux chez les Franco-catholiques du Québec s'explique par la conjoncture de certains événements. D'abord, la pendaison de Louis Riel en 1885 et son instrumentalisation par les nationalistes canadiens-français. L'exécution du chef métis et le refus de clémence de la part du gouvernement de Macdonald enflamment les milieux nationalistes canadiens-français, permettant entre autres l'ascension politique d'Honoré Mercier. Alors chef de l'Opposition libérale à Québec, se saisit de cette occasion, caractérisant cette action d'attaque contre le fait français, traitent les Canadiens français au sein du cabinet de traîtres à leur peuple, et faisant appel à l'union des Canadiens français. Il s'attaque aussi au gouvernement de Québec, les partis fédéraux et provinciaux étant alors liés. Le nombre d'auditeurs à son discours en fin novembre aurait été du nombre de 50 000. Il déclare que « Riel, mon frère, est mort<sup>110</sup> » et fait appel à l'union des Canadiens français, les implorant : « cessons nos luttes fratricides<sup>111</sup> ». Il fait alliance avec certains conservateurs plus nationalistes, donne ainsi à sa formation le nom de « Parti national ». Il remporte donc l'élection provinciale de 1886 et prend le pouvoir en 1887<sup>112</sup>.

---

<sup>110</sup> Gérard Bergeron, *Révolutions tranquilles à la fin du XIXe siècle. Honoré Mercier, Félix-Gabriel Marchand*, (Montréal: Fides, 1997), 27-29.

<sup>111</sup> *Ibid.*

<sup>112</sup> *Ibid.*

Pendant ce temps, les libéraux québécois à Ottawa tentent de démontrer que leur parti n'est plus dirigé par des anticléricaux, mais bien par des libéraux modérés à l'anglaise. Les efforts d'acteurs clés comme Wilfrid Laurier, qui tente de modérer le parti autant dans son image que ses principes, sont d'une grande importance. En 1877, lors d'un discours au Club canadien, il partage sa vision du libéralisme canadien. Lors de ce discours, il tente de démontrer que le Parti libéral a bien plus en commun avec les libéraux britanniques qu'avec ceux de France, associant les premiers au pragmatisme et au progrès, et les seconds, à l'anticléricisme et à la révolution. Se réclamant pleinement du libéralisme anglais, il en fait l'éloge, le décrivant comme une voie graduelle vers le progrès, la justice et le bonheur pour tous. Il tente même de récupérer l'héritage de George-Étienne Cartier, le décrivant comme un libéral-conservateur, bien différent des conservateurs de l'époque, qu'il accuse d'être inspirés par les ultramontains de France. Il brosse le portrait du libéralisme comme une longue marche pacifique vers le progrès. Il argua aussi qu'à force d'appuyer les conservateurs, les Canadiens français finiraient par donner des chèques en blanc à leurs élus, nuisant à la démocratie canadienne. De plus, ils risquent même de polariser la politique selon un clivage ethnoreligieux, ce qui ne peut que nuire à la minorité franco-catholique<sup>113</sup>. Si ce n'est pas cette seule allocution qui a un effet significatif sur le comportement des Franco-catholiques, elle demeure emblématique du discours politique de Laurier. On y voit donc un exemple de ce long effort de séduction du Canada français.

Si les libéraux ne remportent pas la majorité des sièges franco-catholiques du Québec en 1887, ils y font néanmoins d'importants gains, doublant leur nombre de

---

<sup>113</sup> Wilfrid Laurier, *op. cit.*, 4-32.

sièges<sup>114</sup>. Tous ces gains se font aux profits des conservateurs, qui en perdent aussi deux aux mains d'indépendants et deux à des nationalistes. Les conservateurs perdent ainsi le tiers de leur députation franco-québécoise.

Cette tendance se poursuit pendant l'élection de 1891, et les libéraux remportent la majorité des sièges franco-catholiques du Québec. On est encore loin de l'emprise du parti sur la province qui vient plus tard, mais la fermeté de l'appui des Franco-catholiques envers les conservateurs continue néanmoins à s'effriter.

Les facteurs explicatifs de ces changements se rapportent encore une fois à Mercier et Laurier. D'abord, le premier règle enfin la question des biens des Jésuites en 1888. Ce problème est né de l'expulsion de l'ordre religieux du Canada en 1773, qui est ensuite réadmis en 1842. Les Jésuites avaient laissé derrière eux un nombre important de biens, notamment en terre. Jusqu'alors, ils étaient devenus propriété de l'État, et aucun accord n'avait été conclu entre les deux parties. Mercier arrive cependant à une entente avec le pape Léon XIII, qui lui octroie même le titre de « Comte du palais apostolique et de la cour du Latran ». Il s'allie aussi à l'Église dans ses efforts de colonisation des Laurentides. Mercier démontre ainsi que les libéraux sont prêts à travailler avec l'Église, et cette décoration du pontife rend difficile toute opposition du clergé canadien à son parti. Il est reconduit au pouvoir en 1890, une première pour son parti<sup>115</sup>.

Quant à Laurier, il est maintenant chef de son parti, incarnant les libéraux modérés canadiens-français. C'est Edward Blake qui l'avait désigné comme son successeur après

---

<sup>114</sup> Ou de 11 à 24, si l'on inclut les libéraux indépendants.

<sup>115</sup> Gérard Bergeron, *op. cit.*, 37.

son retrait de la ville politique canadienne. Il est significatif que le parti ait choisi Laurier comme son nouveau chef. En plus d'être une reconnaissance de ses compétences personnelles, le choix d'un Canadien français du Québec signale l'intention du parti à poursuivre les percées qu'il y a faites lors de l'élection passée. Forts des victoires de Mercier et du début d'un revirement de situation au Québec français, les libéraux comptent y faire des gains, et pensent que Laurier pourrait les y mener<sup>116</sup>. Ces gains des libéraux chez les Franco-catholiques du Québec s'inscrivent donc dans ce réaligement entamé en 1887.

Les libéraux continuent à remporter la majorité des sièges franco-catholiques pendant le reste du premier système de parti. Ce comportement s'explique d'abord par la concordance idéologique entre les libéraux et les Franco-catholiques. Sous Laurier, les libéraux ont une certaine vision de la place du Canada dans le monde. S'il fait bel et bien partie de l'Empire, il doit néanmoins conserver son autonomie vis-à-vis de Londres. Ainsi, lorsqu'on demande au Canada d'envoyer des troupes lors de la guerre des Boers en Afrique du Sud, Laurier décide qu'il n'y aurait pas de conscription, mais que des volontaires peuvent être envoyés. Quand on demande au Canada de fournir des navires à la Royal Navy, Laurier choisit plutôt de créer une marine propre au Canada, mais mise à la disposition de l'Empire.

Ces compromis déplaisent à bon nombre de nationalistes canadiens-français, de telle sorte qu'ils coutent à Laurier un grand nombre de sièges en 1911, passant de 47 à 34, à cause de l'appui du nationaliste Henri Bourassa aux conservateurs de Borden, qui passent de 9 à 24 sièges au Québec. Si l'opposition de Bourassa peut avoir eu un effet sur

---

<sup>116</sup> Lawrence LeDuc *et al.*, *op. cit.*, 73.

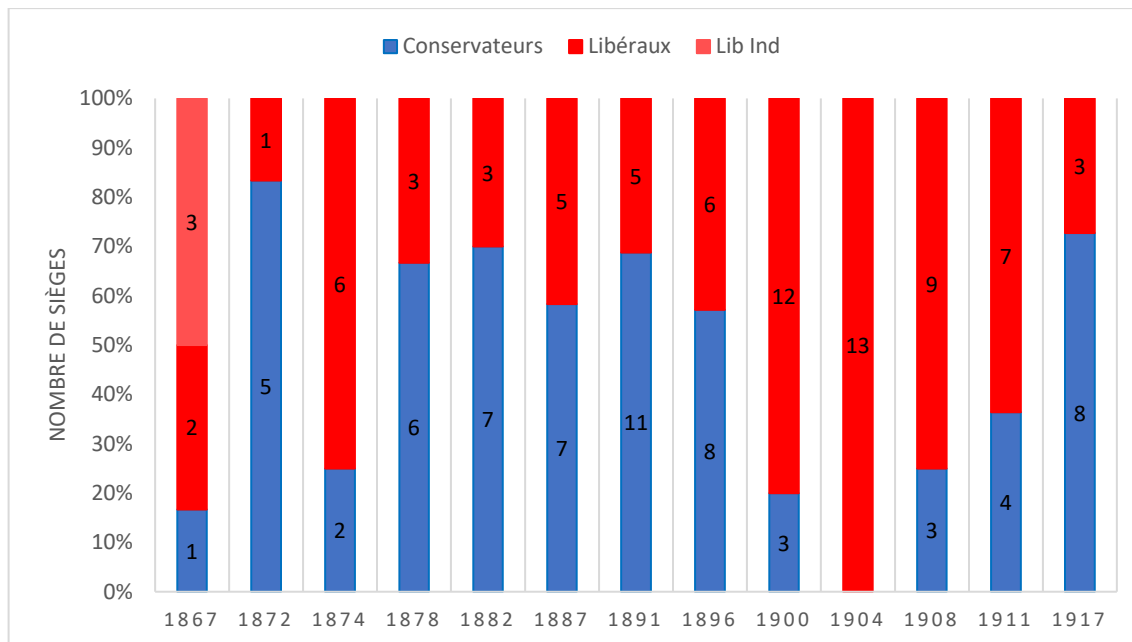
le comportement des Franco-catholiques, elle n'est pas pour autant décisive dans l'identité du parti au pouvoir, étant donné le très fort appui dont jouit le parti de Borden auprès des non-catholiques. C'est plutôt chez les non-catholiques que les conservateurs remportent la forte majorité de leurs sièges, marquant l'aboutissement du revirement du comportement électoral des catholiques et non-catholiques. Désormais, ce sont les non-catholiques qui forment l'essentiel des caucus des gouvernements conservateurs. La crise de la conscription de 1917 fait renverser les fortunes des conservateurs chez les Franco-catholiques, qui s'unissent derrière les libéraux de Laurier, à une seule exception. C'est la circonscription de Yarmouth-et-Clare, en Nouvelle-Écosse, qui est la seule à majorité franco-catholique à élire un unioniste en 1917, donc en faveur de la conscription. S'ils se comportent différemment, c'est bien parce que l'attitude envers l'effort de guerre est tout autre chez les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, qui s'enrôlent en grands nombres comme volontaires dans le corps expéditionnaire, tout comme leurs coreligionnaires de la province. Leur appui à la conscription s'inscrit donc dans cette même logique<sup>117</sup>. On remarque aussi qu'alors que les circonscriptions à majorité franco-catholique de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick se retrouvent aux frontières du Québec, celle de Yarmouth-et-Clare en est complètement isolée, se trouvant au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. La réalité des Franco-catholiques y est donc bien différente de celles d'autres Franco-catholiques vivant dans des circonscriptions majoritaires. Leur cas est donc la seule exception à la règle. Il n'en demeure pas moins que les Franco-catholiques qui, en 1867, avaient offert un tel appui aux conservateurs, forment désormais la base la plus fidèle du Parti libéral.

---

<sup>117</sup> Mark G. McGowan, *op. cit.*, 47.

## Les Anglo-catholiques

**GRAPHIQUE 4 : Députation des circonscriptions anglo-catholiques, 1867-1917**



Les Anglo-catholiques ont tendance à se comporter de manières semblables aux Franco-catholiques de 1867 à 1917, quoiqu'avec certaines variations régionales. En 1867, ils élisent surtout des libéraux, puis majorité de conservateurs en 1872, puis de libéraux à nouveau en 1874. Ce sont ensuite surtout des conservateurs de 1878 à 1896. De 1900 à 1911, ils élisent une majorité de libéraux, puis une majorité d'unionistes en 1917. Certaines provinces ont pourtant des comportements différents. Les Anglo-catholiques du Québec sont longtemps plus conservateurs, pour ensuite devenir plus libéraux à partir de 1896, changements ressemblant beaucoup à ceux du Québec francophone. Ceux de la Nouvelle-Écosse ont tendance à être plus libéraux, notamment en 1917. Il en est de même pour ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, quoiqu'à une fréquence plus élevée, oscillant entre les deux partis, en étant néanmoins plus libérale que les autres Anglo-catholiques.

Comme les Franco-catholiques hors Québec qui se mettent à élire une majorité de libéraux en 1896, les Anglo-catholiques le font à partir de 1900. Leur appui envers les libéraux se maintient en 1911, alors que les conservateurs de Borden prennent le pouvoir, aidés par une augmentation de leur députation franco-catholique.

C'est lors de l'élection de 1917 qu'on remarque une importante différence entre les comportements des Anglo- et Franco-catholiques. Alors que les Franco-catholiques se rangent catégoriquement derrière les libéraux de Laurier, les Anglo-catholiques élisent majoritairement des unionistes, démontrant ainsi leur appui à la conscription. La ligne de fracture entre les catholiques est donc d'ordre ethnolinguistique. Cependant, c'est en regardant de plus près qu'on remarque encore une fois des différences régionales, puisque les Anglo-catholiques du Québec sont plus divisés.

## **RÉCAPITULATIF**

La première moitié de cette ère est dominée par les conservateurs, qui remportent toutes les élections 1867 à 1891, à l'exception de celles de 1874. Seul un scandale de corruption permet aux libéraux de former un gouvernement, sans toutefois arriver à empêcher le retour des conservateurs au pouvoir l'élection suivante. Cependant, en 1896, les libéraux, dirigés par Laurier, l'emportent grâce à leur fort appui chez les Franco-catholiques, leur permettant de remporter la plupart des sièges du Québec. Ils continuent à remporter des majorités lors des trois élections successives. Les élections de 1911 et 1917 marquent le retour des conservateurs au pouvoir, alors dirigés par Borden.

Le statut de parti dominant des conservateurs de 1867 à 1891 s'explique notamment grâce au fort appui dont ils jouissent chez les Franco-catholiques, tout

particulièrement chez ceux du Québec, qui élisent des conservateurs à un taux plus élevé que les catholiques du reste du Canada et les non-catholiques jusqu'en 1882. Cet appui s'explique surtout par la situation du Québec, où les libéraux peinent à devenir une option politique acceptable, étant donnée l'opposition du clergé catholique à la formation politique, menaçant d'excommunier ceux qui oseraient se présenter comme candidat libéral, ou qui voteraient pour un de ces candidats. En plus de priver l'excommunié des saints sacrements de l'Église, mettant en danger son âme, cette mesure mènerait aussi à son isolement de sa communauté, et des fidèles en général. Ainsi, en plus d'être une mesure punitive spirituelle, elle aurait aussi d'importants effets sociaux.

Même après l'avènement du vote secret, les catholiques continuent à appuyer les conservateurs, et l'Église continue à user de son influence auprès de ses fidèles afin de faire élire des conservateurs et d'empêcher l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement libéral<sup>118</sup>. On remarque d'ailleurs qu'au niveau provincial, les libéraux sont bien moins compétitifs au Québec et au Nouveau-Brunswick, les deux provinces comptant le plus de Franco-catholiques, qu'ailleurs au pays. Alors que les libéraux québécois n'avaient dirigé la province qu'un peu plus d'un an, de 1878 à 1879, ceux du Nouveau-Brunswick avaient été relégués aux bancs de l'opposition pendant l'entièreté de cette période. Les catholiques, plus particulièrement les Franco-catholiques, servent alors d'important obstacle au succès électoral des libéraux, autant au fédéral que dans certaines provinces.

À partir de 1887 s'entame un changement fondamental à leur comportement électoral. C'est lors de cette élection que, pour la première fois, les catholiques élisent des conservateurs à un taux moins élevé que les non-catholiques. Cette tendance est exponentielle, permettant aux libéraux d'augmenter significativement leur députation

---

<sup>118</sup> Élections Canada, *op. cit.*, 45.

catholique en 1891, 1896 et 1900. Si leur nombre de députés et de votes fluctua au fil du temps, il n'en demeure pas moins que les catholiques continuent à préférer les libéraux, et à les élire à un taux plus élevé que les non-catholiques. Formant autrefois une part intégrante de la coalition conservatrice, les libéraux sont enfin arrivés à les convaincre de les élire et peuvent compter sur leur appui à partir de 1896, surtout grâce aux Franco-catholiques du Québec. Si les percées au Québec de l'élection de 1911 semblent présager un possible retour des catholiques au bercail conservateur, l'élection de 1917 renverse les gains qu'ils y ont faits.

Quant aux non-catholiques, c'est-à-dire, la majorité de l'électorat, ils ne font pas preuve de la même loyauté aux conservateurs que les catholiques de 1867 à 1882. Si, en 1867, 1878 et 1882, ils élisent surtout des conservateurs, ils le font à un taux bien en deçà de celui des catholiques. Cependant, en 1887 et 1891, ils appuient les conservateurs, et ce, à un taux plus élevé que les catholiques. Cependant, de 1896 à 1908, ils sont plus divisés, passant d'un parti à l'autre, mais n'accordant à nul des deux une grande majorité de leurs sièges. Cependant, en 1911 et surtout en 1917, ils élisent de très fortes majorités de conservateurs.

## IV. Le deuxième système de parti : de 1921 à 1949

### VISIONS ET PROJETS DES PARTIS

Pour ce qui en est des visions des deux partis, cette période est, à bien des égards, une continuation de celle qui la précède; les libéraux favorisent le libre-échange avec les États-Unis, ainsi qu'une distanciation vis-à-vis de l'Empire, alors que la position des conservateurs est tout le contraire.<sup>119</sup>

Le Parti libéral de cette époque est dominé par William Lyon Mackenzie King, qui en est le chef de 1919 à 1948. La vision qu'il a de la place du Canada au sein de l'Empire est claire : le Canada doit prendre ses distances vis-à-vis de Londres, et se doter de sa propre politique étrangère. Prenant le pouvoir en 1921, sa vision de l'Empire est testée en 1922, alors que les Britanniques font face à une guerre potentielle avec la jeune Turquie. Le premier ministre britannique Lloyd George réclame l'aide de ses dominions, mais contrairement à ses attentes, Mackenzie King lui répond que c'est la Chambre des communes du Canada qui déciderait de l'engagement de ses troupes, posture bien différente de celle qu'avait adoptée le Canada pendant la Première Guerre mondiale. Tandis que cet événement cause la défaite du gouvernement de George, il encourage

---

<sup>119</sup> Il est important de préciser que le deuxième système de parti se poursuit jusqu'en 1963 chez la plupart des chercheurs. Nous ne contestons aucunement cette périodisation, mais nous nous limitons plutôt jusqu'en 1949 en nous basant sur notre hypothèse que la préférence pour les libéraux chez les catholiques se serait manifestée et fixée avant 1949.

Mackenzie King à continuer à réclamer l'autonomie du Canada vis-à-vis de Londres<sup>120</sup>. En 1923, il invite le Président des États-Unis au Canada, une première. Il fait ensuite signer le Traité du flétan, premier traité international signé par le Canada. Ce traité entre les États-Unis et le Canada régula la pêche dans l'océan Pacifique et le Royaume-Uni est à la fois exclu des négociations que de sa signature. En 1926, le Canada ouvre une mission diplomatique à Washington, formalisant les relations diplomatiques entre les deux États voisins<sup>121</sup>. Cette année est aussi celle de l'affaire King-Byng, affrontement entre le premier ministre et le gouverneur général, dont le premier sort vainqueur, affaiblissant considérablement le second. C'est plus tard, en 1931, qu'est adopté le Statut de Westminster, lui accordant des pouvoirs *de jure* dont le Canada faisait usage *de facto* depuis quelques années. Si ce changement a lieu alors qu'il est dirigé par un gouvernement conservateur, c'est Mackenzie King qui l'a rendu possible. King s'oppose aussi à ce que des titres de noblesse puissent être octroyés à des Canadiens par des pays étrangers, y incluant des titres britanniques. Le 10 septembre 1939, le Canada déclare la guerre à l'Allemagne, indépendamment du Royaume-Uni, étant donc un belligérant à part entière. En 1946, ils créent une citoyenneté canadienne distincte de celle du Royaume-Uni. C'est ensuite sous Louis Saint-Laurent, son successeur, que la Cour suprême devient la cour de dernière instance.

---

<sup>120</sup> Kim Richard Nossal, Stéphane Paquin et Stéphane Roussel, *International Policy and Politics in Canada*, (Toronto : Pearson Canada, 2011), 129.

<sup>121</sup> Steven Kendall Holloway, *Canadian Foreign Policy: Defining the National Interest*, (Peterborough, ON; Orchard Park, NY: Broadview Press, 2006), 125.

Le cas des conservateurs est bien différent de celui des libéraux. Plutôt que d'être unis derrière un seul chef, ils changent de chef et même de nom<sup>122</sup> à plusieurs reprises pendant cette même période. Ces changements ont certains effets sur les orientations du parti, mais ils maintiennent néanmoins une certaine vision, même s'elle est surtout éclipsée par Mackenzie King et ses libéraux. Pendant cette période, les conservateurs continuent à avoir une vision britannique du Canada.

Ils n'ont pourtant pas la même possibilité d'influencer la politique que pendant le système précédent, puisqu'ils ne forment qu'à quelques reprises un gouvernement. D'abord, c'est Meighen qui, sous Borden, a été le ministre responsable de la conscription. Pendant l'affaire King-Byng, Meighen défendit les pouvoirs du gouverneur général, mais cette position s'explique aussi par une simple défense de ses propres intérêts. Quant à Bennett, il met une emphase claire sur l'empire, imposant des tarifs avec les États-Unis et favorisent le commerce au sein de l'empire. Contrairement à King, il est en faveur de l'octroi de titres de noblesse britanniques à des Canadiens. D'ailleurs, après sa défaite, il déménage en Angleterre, où il est élevé au rang de vicomte, siégeant à la *House of Lords*. Quant à Manion, il incarne une vision différente, tendant la main aux Français en prenant position contre la conscription, mais cette stratégie n'est que de courte durée, puisque Bracken et Drew représentent un retour à une vision plus britannique.

## DÉROULEMENT DE LA PÉRIODE

En 1919, encore chef des libéraux et de l'Opposition, Wilfrid Laurier décède. Chef de sa formation depuis 1887, le parti et le pays perdent ainsi leur dernier grand chef

---

<sup>122</sup> « Parti national libéral et conservateur » en 1921, « Parti libéral conservateur » de 1925 à 1935, « Gouvernement national » en 1940, puis « Parti progressiste-conservateur » à partir de 1945.

politique du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, contrairement aux conservateurs, qui avaient pris bien du temps à se remettre de la mort de Macdonald, il n'en est pas autant pour les libéraux, qui se dotent de William Lyon Mackenzie King, qui est encore aujourd'hui le premier ministre ayant été le plus longtemps en poste<sup>123</sup>. Borden se retire aussi de la vie politique en 1920 et est remplacé par Arthur Meighen, qui avait été responsable de la mise en œuvre de la conscription<sup>124</sup>.

Alors que certaines femmes ont pu voter en 1917, l'élection de 1921 est la première lors de laquelle les femmes ont le droit de vote au même titre que les hommes<sup>125</sup>.

Pour les politologues canadiens, cette élection sert habituellement de début du deuxième système de partis, à cause de l'émergence de nouveaux partis organisés. L'émergence de ces nouveaux partis se fait surtout aux dépens des conservateurs, mais a aussi un effet sur la capacité des libéraux à former un gouvernement majoritaire.

Le premier de ces nouveaux partis est le Parti progressiste. Ses origines se trouvent dans le mouvement des fermiers unis, ainsi que chez les libéraux-unionistes de l'Ouest. Ce parti, près des intérêts des fermiers, a comme enjeu central l'aboutissement d'un accord de libre-échange avec les États-Unis. Ils sont donc évidemment opposés aux conservateurs, alors qu'ils gardent certaines distances vis-à-vis des libéraux, qui ont jusqu'alors échoué à arriver à un accord avec les États-Unis. Néanmoins, Mackenzie King décide de forger avec eux une alliance électorale dans l'Ouest, n'y présentant aucun

---

<sup>123</sup> Lawrence LeDuc *et al.*, *op. cit.*, 106.

<sup>124</sup> *Ibid.*, 109.

<sup>125</sup> *Ibid.*, 95.

candidat contre eux, afin de battre les conservateurs, alliance qui perdure pendant toute l'existence du Parti progressiste<sup>126</sup>.

Avant 1921, seuls quelques députés sont élus sous une bannière travailliste ou ouvrière. Cependant, après la répression violente de la grève générale de Winnipeg de 1919, le mouvement ouvrier canadien, particulièrement dans l'Ouest, reconnaît le besoin de se doter d'un parti qui représenterait les intérêts des ouvriers. C'est ainsi que naît le Parti ouvrier<sup>127</sup>.

Les conservateurs de Meighen, tentant de continuer l'esprit du Parti unioniste de Borden, prennent le nom de *National Liberal and Conservative Party*. Cependant, Meighen est incapable d'arrêter la déconfiture de son parti. D'abord, les libéraux-unionistes n'y restent pas, décidant de retourner au bercail, ou participant à la création du Parti progressiste<sup>128</sup>.

L'élection s'avère désastreuse pour les conservateurs, qui passent de 153 à 49 sièges, relégués au statut de troisième parti, derrière les libéraux (118 sièges) et les progressistes (59 sièges). Cependant, le refus des progressistes de former l'Opposition officielle aide les conservateurs à conserver leur statut de gouvernement de rechange et de seule véritable opposition aux libéraux.

En 1925, les libéraux de Mackenzie King et leurs alliés progressistes affrontent encore une fois les conservateurs d'Arthur Meighen<sup>129</sup>. Les conservateurs remportent plus

---

<sup>126</sup> *Ibid.*, 111-114.

<sup>127</sup> *Ibid.*, 112.

<sup>128</sup> *Ibid.*, 111.

<sup>129</sup> *Ibid.*, 118.

de sièges que les libéraux, ces derniers peuvent néanmoins compter sur l'appui des progressistes afin de continuer à gouverner.

L'affaire King-Byng domina l'élection de 1926. En 1925, même si ce sont les conservateurs d'Arthur Meighen qui ont remporté la pluralité des sièges, Mackenzie King continue à gouverner, puisqu'il conserve, grâce à l'appui des progressistes, la confiance de la Chambre des communes. Cependant, en 1926 éclate un important scandale. Devant des allégations de corruption contre son ministre des Douanes, King est contraint de le renvoyer, mais le nomme ensuite au Sénat. Les progressistes retirent donc leur appui au gouvernement de Mackenzie King. Il est donc obligé d'offrir sa démission au gouverneur général, lord Byng. Cependant, plutôt que de démissionner, King tente de convaincre Byng de dissoudre la Chambre afin qu'il y ait de nouvelles élections, ce qu'il refuse. Byng demande plutôt à King de démissionner, afin que Meighen puisse tenter de former un gouvernement. Cependant, Meighen est incapable d'obtenir la confiance de l'assemblée, et de nouvelles élections sont déclenchées.

Pendant la campagne électorale, King s'attaque à ce qu'il traite d'ingérence impériale dans la politique canadienne, se portant comme défenseur de l'autonomie du Canada vis-à-vis de Londres. Il déclare que la reconduite de Meighen signifierait la fin de l'autogestion canadienne, que seul son parti défend contre les ingérences britanniques<sup>130</sup>. Les libéraux gagnent la pluralité des sièges, malgré le fait qu'ils aient remporté moins de voix que les conservateurs. Cet état de fait s'explique notamment grâce à l'appui massif du Québec envers les libéraux. Grâce à l'appui des progressistes, King forma de nouveau un gouvernement, et Byng démissionne en tant que gouverneur général.

---

<sup>130</sup> *Ibid.*, 121-124.

L'enjeu principal de l'élection de 1930 est la Grande Dépression. La campagne se déroule mal pour les libéraux. Quand ses homologues provinciaux, majoritairement conservateurs, demandent à King de leur venir en aide, ignorant l'étendue de la crise économique, il les accuse de complot, de s'être rangés contre lui et d'exagérer la situation économique. Il refuse donc d'intervenir, leur répondant qu'il ne leur donnerait pas « une pièce de cinq cents <sup>131</sup>». Contrairement aux libéraux, les conservateurs de R. B. Bennett promirent d'agir, en augmentant le commerce avec l'Empire, et imposant des tarifs sur des pays non britanniques, notamment les États-Unis<sup>132</sup>.

Cette élection, qui a comme résultat la première majorité conservatrice depuis 1917, signale aussi la fin des progressistes et des fermiers unis, dont l'électorat est absorbé par les deux grands partis.

Contrairement à ce qu'on espérait en 1930, la Grande Dépression perdure en 1935. Ainsi, les conservateurs de Bennett ont beaucoup de difficulté à convaincre les électeurs de les reconduire au pouvoir. Malgré les débuts de la mise en œuvre d'un *New Deal* canadien et la promesse de sa continuation, les conservateurs ont beaucoup de difficulté lors de cette campagne. D'abord, la population générale est insatisfaite de leur gestion de la crise. Ensuite, alors que l'élection précédente semble présager un retour au bipartisme, on vit au contraire l'éclosion de nouveaux partis issus de l'Ouest. Le vote conservateur est divisé par la présence du *Reconstruction Party*, créé par un ancien ministre de Bennett, H. H. Stevens. Si ce parti ne réussit qu'à faire élire son chef, il dérobe néanmoins un nombre important de votes à son ancien parti. Émerge aussi la

---

<sup>131</sup> *Ibid.*, 128.

<sup>132</sup> *Ibid.*, 128-129.

*Cooperative Commonwealth Federation*, ancêtre du NPD, parti socialiste né de l'alliance des mouvements ouvriers et fermiers de l'Ouest. Enfin, le Parti du crédit social, qui vient de prendre le pouvoir en Alberta. La doctrine dont il porte le nom, de base conservatrice plutôt que socialiste, prône la mise en place d'un système de revenu minimal qui permettrait aux gens de subvenir à leurs besoins de base.

Quant aux libéraux, même s'ils sont encore dirigés par King, leurs promesses d'investissements publics et de réformes socio-économiques sont bien différentes de l'approche économique qu'ils avaient proposée en 1930, signalent soit un changement de valeurs, ou une réalisation du désir de tels programmes chez le Canadien moyen<sup>133</sup>.

Face à cette concurrence, surtout à celle des nouveaux partis de l'Ouest, les succès électoraux des conservateurs en 1930 ne se reproduisent pas en 1935. L'incapacité du gouvernement de Bennett à alléger la situation économique le conduit à une terrible défaite, permettant aux libéraux de former leur premier véritable gouvernement majoritaire depuis Laurier.

La Seconde Guerre mondiale est l'enjeu central de cette campagne électorale. Les conservateurs de Robert Manion prônent la création d'un gouvernement d'unité nationale jusqu'à la fin de la guerre, comme au Royaume-Uni, rebaptisant même leur parti, lui donnent le nom de « *National Government* », même s'ils forment alors l'opposition. Encore majoritaire, Mackenzie King refuse de créer ce genre de gouvernement. Lors de la campagne, la question de la conscription est particulièrement importante, et les deux chefs se déclarent contre la conscription, malgré une importante opposition à cette

---

<sup>133</sup> *Ibid.*, 129-132.

décision au sein des deux partis<sup>134</sup>. Pourtant, la promesse de Manion ne l'aide pas au Québec, où il ne remporte aucun siège. La victoire est fracassante pour les libéraux, qui l'emportent haut la main sur les conservateurs.

Alors que Mackenzie King demeure premier ministre et chef des libéraux, certains changements se sont opérés chez les conservateurs. Sentant un besoin de changement, ils recrutent John Bracken, premier ministre progressiste du Manitoba de 1922 à 1943. Il accepte de se présenter à la chefferie du parti, à condition qu'ils changent de nom, donnant naissance au Parti progressiste-conservateur. En 1942, sous pression de son caucus canadien-anglais, King organise un référendum pour lui permettre de se défaire de la promesse qu'il a faite au Québec sur la conscription. Ce plébiscite a comme résultat un appui massif à l'extérieur Québec, mais au Québec, c'est tout le contraire. Ce coup contribue même à la défaite des libéraux provinciaux d'Adélard Godbout en 1944<sup>135</sup>, mais il n'en est pas de même pour ceux de King.

Les libéraux demandent aux électeurs de se fier à un gouvernement libéral fort, qui mettrait en place un État providence<sup>136</sup>. Pour ce qui en est des progressistes-conservateurs, ils mettent l'accent sur leur récente victoire en Ontario, prétendant que l'Ontario leur appartient désormais et qu'ils seraient les seuls à être en mesure de former un gouvernement majoritaire.

Si les libéraux l'emportent clairement sur les progressistes-conservateurs, remportant 118 sièges contre 66, à première vue d'œil, ils perdent néanmoins leur majorité. Ils peuvent cependant compter sur l'appui de libéraux indépendants du Québec

---

<sup>134</sup> *Ibid.*, 135.

<sup>135</sup> *Ibid.*, 139-40.

<sup>136</sup> *Ibid.*, 140-145.

afin de garder la confiance de la Chambre. Cependant, les grands gagnants de cette élection sont le CCF et les créditistes, qui voient d'importantes augmentations à la fois des votes pour eux que dans leur nombre de sièges à la Chambre. Cette augmentation de leur députation se fait presque exclusivement grâce aux non-catholiques, qui élisent 65 conservateurs, 57 libéraux, et 42 autres. De ces 48, 28 sont du CCF, alors que 13 sont créditistes. Comme c'est le cas lors d'élections précédentes, ces députés de tiers partis proviennent surtout de l'Ouest.

L'élection de 1949 est la première depuis plus d'un quart de siècle lors de laquelle Mackenzie King n'est pas chef des libéraux, ayant démissionné en 1948. Il fut remplacé par Louis St-Laurent, qui avait été son ministre de la Justice et des Affaires étrangères. Quant aux progressistes-conservateurs, ils sont menés par George Drew, premier ministre de l'Ontario de 1943 à 1948. Ayant déjà remporté trois élections en Ontario, Drew est, à leurs yeux, un excellent choix<sup>137</sup>.

Cependant, l'élection n'a pas le résultat qu'ils avaient espéré. Les libéraux remportent la plus grande majorité de leur histoire, soit 191 sièges sur 262, et 49,15 % du vote, alors que les progressistes-conservateurs, malgré une légère augmentation de leur vote, perdent plus d'une vingtaine de sièges, n'en remportant que 41, et que 29,65 % du vote. Alors que les conservateurs remportent la majorité des voix et sièges de l'Ontario en 1945 et 1948, c'est surtout dans sa propre province que le parti de Drew perd des plumes.

L'Ontario et le Québec ont beau être dirigés par des conservateurs, le parti fédéral n'en tire pas profit pour autant, surtout pas chez les catholiques, ne remportant que deux des 94 sièges à majorité catholique. Forts de la situation de l'après-guerre et avec leur

---

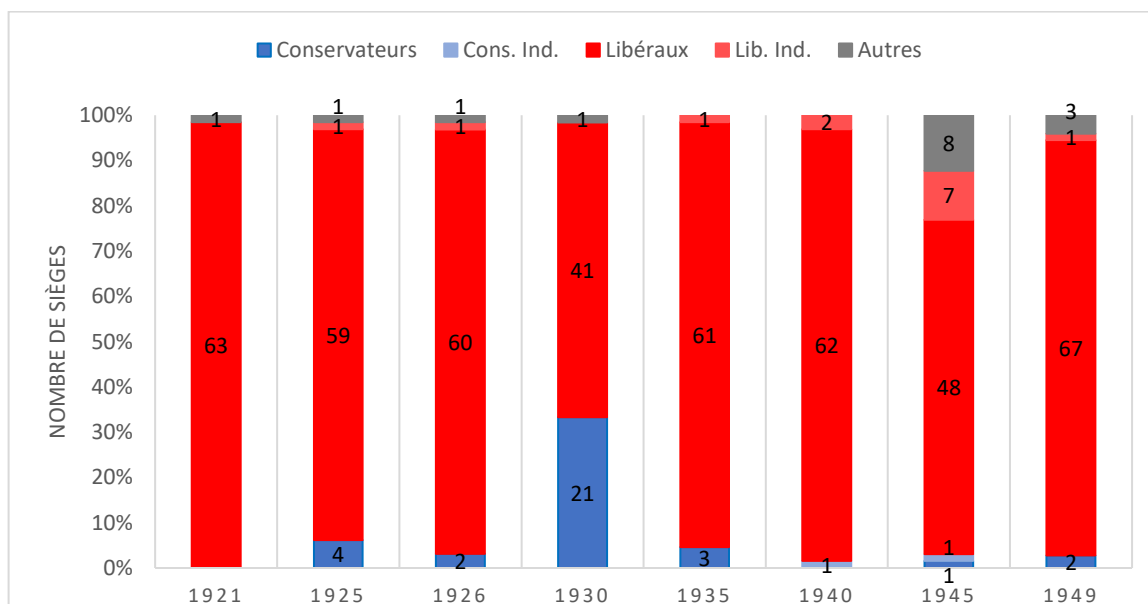
<sup>137</sup> Lawrence LeDuc *et al.*, *op. cit.*, 145-148.

nouveau chef Louis Saint-Laurent, les libéraux remportent aisément un autre gouvernement majoritaire.

## COMPORTEMENTS DES GROUPES

### Les Franco-catholiques

**GRAPHIQUE 5 : Députation des circonscriptions franco-catholiques, 1921-1949**



Les Franco-catholiques continuent à démontrer une nette préférence pour les libéraux pendant toute la période de 1921 à 1949. On remarque cependant certaines variations dans ce comportement.

De 1921 à 1926, les Franco-catholiques font preuve d'un très fort appui envers les libéraux, n'élisant aucun conservateur en 1921, puis qu'une poignée de conservateurs (quatre, puis deux) en 1925 et 1926. Ces résultats témoignent de la nette préférence pour les libéraux qui s'est développée chez eux depuis 1887, mais aussi, particulièrement en 1921, de la méfiance des Franco-catholiques envers les conservateurs après la crise de la conscription.

Si les conservateurs augmentent significativement leur représentation chez les catholiques en 1930, leur appui demeure néanmoins plus faible chez les Franco- que les Anglo-catholiques. Ils arrivent toutefois à passer de deux à dix-neuf sièges chez les Franco-catholiques du Québec. Cette amélioration des fortunes des conservateurs auprès des Franco-catholiques s'explique par la Grande Dépression. Devant le refus manifeste de Mackenzie King d'intervenir, les promesses de Bennett peuvent donner espoir aux électeurs qu'ils pourraient bientôt sortir de ce marasme économique. Ainsi, même si les Franco-catholiques sont depuis 1917 hostiles aux conservateurs, dans de telles circonstances, ils se doivent de tenter leur chance, expliquant cette augmentation dans leur députation. Cependant, même la Grande Dépression n'arrive pas à faire entièrement basculer les préférences politiques des Franco-catholiques, et le nombre de députés conservateurs franco-catholiques demeura relativement modeste, n'atteignant qu'un tiers de la députation franco-catholique, les libéraux continuent à y bénéficier d'un plus fort appui.

Toutefois, ce renouveau d'appui aux conservateurs ne se maintient pas lors de l'élection de 1935. Ayant été incapable de déclencher une relance économique, la défaite est totale pour Bennett chez les Franco-catholiques, y perdant tous sauf trois de leurs sièges.

En 1940, l'imposition de la conscription pendant la Première Guerre mondiale pèse encore lourdement sur la mémoire des Canadiens français, se faisant rappeler sans cesse par les libéraux qu'ils ne peuvent faire confiance aux conservateurs.

Malgré le fait que Manion est un catholique, qu'il a comme épouse une Canadienne française et qu'il se déclare publiquement contre la conscription<sup>138</sup>, les résultats des conservateurs ne s'améliorent pas auprès des catholiques. Ils perdent tous leurs sièges chez les Franco-catholiques, avec l'exception d'un conservateur indépendant.

Contrairement à ce qu'il avait promis, King impose la conscription en 1944, s'en lavant les mains par voie d'un référendum. Lors de l'élection de 1945, les libéraux continuent néanmoins à jouir d'un fort appui chez les Franco-catholiques, perdant tout de même un nombre important de sièges au Québec. Ainsi, les libéraux perdent quatorze de leurs cinquante-six sièges. Ces pertes ne profitent pas pour autant aux conservateurs. En effet, ces électeurs n'ont aucun désir d'appuyer un parti encore plus conscriptionniste que celui auquel ils s'opposent. Sont donc élus six indépendants, cinq autres libéraux indépendants (il y en avait déjà deux), deux députés du Bloc populaire, et un seul conservateur. Ce dernier n'est élu que grâce à une division du vote entre le Bloc populaire et le Parti libéral. Ce résultat témoigna donc d'une importante frustration des Franco-catholiques du Québec envers le parti de King, sans toutefois bénéficier aux conservateurs ou à quelconque autre parti, du moins, pas de manière significative. Ce phénomène ne se manifeste pas chez les Franco-catholiques du reste du Canada, qui n'élisent que des libéraux.

Cette frustration des Franco-catholiques du Québec est de courte durée, ne perdurant pas en 1949, alors qu'ils élisent soixante-sept libéraux sur soixante-treize, et que deux conservateurs.

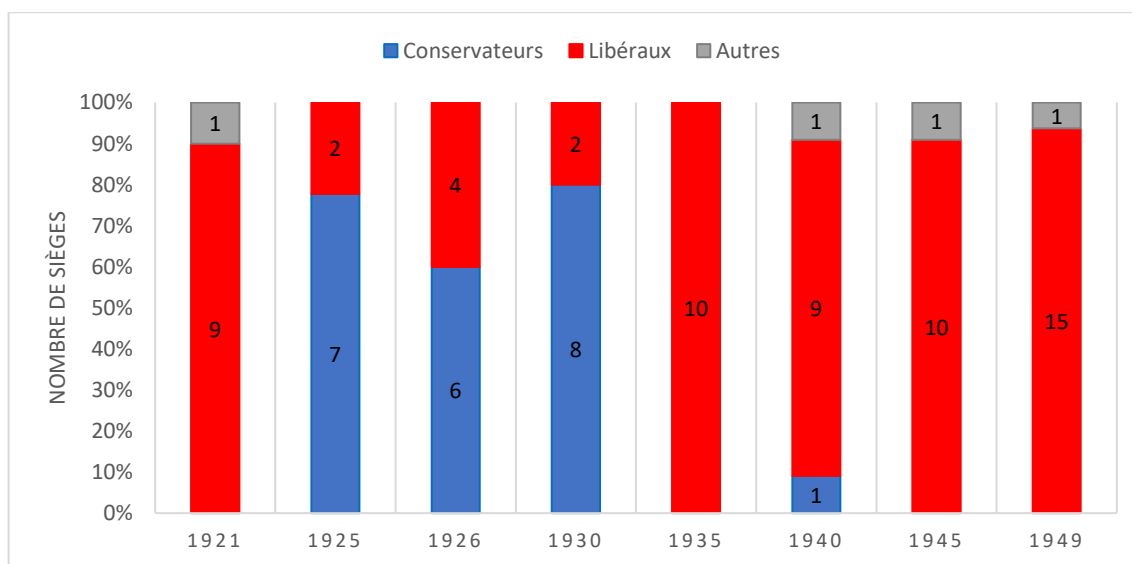
---

<sup>138</sup> *Ibid.*, 134.

Le comportement des Franco-catholiques pendant cette période est donc caractérisé par une importante continuité, quoiqu’avec quelques variations en 1930 et 1945, qui n’arrivent pourtant pas à dérober aux libéraux leur statut de premier parti chez les Franco-catholiques. Ce comportement s’explique à la fois par une perception positive des libéraux présente depuis les années 1880, et surtout 1890, ainsi que par une perception négative des conservateurs, qui émerge à la même époque, mais qui se concrétise réellement pendant la crise de la conscription de 1917. Le comportement des Franco-catholiques se poursuit donc de la sorte de 1921 à 1949, en faisant un bien plus stable comportement que celui des Anglo-catholiques et Anglo-protestants. Le comportement des Franco-catholiques pendant cette époque vient donc confirmer nos hypothèses.

### Les Anglo-catholiques

**GRAPHIQUE 6 : Députation des circonscriptions anglo-catholiques, 1921-1949**



L’élection de 1921 marque un retour fracassant des Anglo-catholiques vers les libéraux, qui remportent tous sauf deux des sièges à majorité catholique au pays. Ces

deux autres sièges, dans l'est de l'Ontario, sont remportés par des progressistes, alliés des libéraux. Après les divisions de la conscription, on voit les catholiques se ranger derrière les libéraux et leurs alliés, ou du moins, contre les conservateurs d'Arthur Meighen. Ce comportement n'est pas surprenant, se conformant à celui d'avant 1917, soit de 1900 à 1911. En effet, ce n'est que sur la question de la conscription qu'ils se sont ralliés aux conservateurs en 1917. D'ailleurs, les libéraux remportent toutes les circonscriptions du Québec, même celles qui ont élu des unionistes en 1917, toutes anglophones. Quant aux non-catholiques, ils ne font pas preuve de la même unité que les catholiques, élisant 57 progressistes, 50 conservateurs et 41 libéraux.

De 1925 à 1930, les Anglo-catholiques préfèrent les conservateurs, sauf au Québec. Même en 1926, alors que l'affaire King-Byng est l'enjeu central de la campagne, les Anglo-catholiques continuent à élire une majorité de conservateurs. Puis, en 1930, les Anglo-catholiques font comme les Franco-catholiques et non-catholiques en appuyant eux aussi les conservateurs de Bennett. De 1935 à 1949, les Anglo-catholiques appuient eux aussi massivement les libéraux, n'élisant que deux conservateurs en 1935, puis qu'un seul en 1940, n'en élisant aucun en 1945 et 1949.

Le comportement des Anglo-catholiques de 1925 à 1930 va dans le sens contraire de notre hypothèse émise à leur sujet. En nous basant sur nos recherches préliminaires, dont celles de Johnston<sup>139</sup>, nous pensions qu'ils voteraient surtout pour les libéraux pendant cette période. Si, dans le contexte de la Grande Dépression, leur appui aux conservateurs en 1930 s'avère entièrement compréhensible. Toutefois, c'est celui de 1925 et 1926 qui nous laisse plutôt perplexes. Nous croyions que l'anti-impérialisme des

---

<sup>139</sup> Johnston, Richard. *The Canadian Party System: An Analytic History*.

libéraux de Mackenzie King aurait plu aux Anglo-catholiques, mais la réalité est plus complexe. L'appui envers les conservateurs chez les Anglo-catholiques est surtout fort en Nouvelle-Écosse, étant plus fluctuant dans les autres provinces. Comme nous en avons déjà fait part en ce qui concerne les taux d'enrôlements volontaires, les catholiques de la Nouvelle-Écosse entretiennent une relation plutôt positive avec l'Empire. Ainsi, l'affirmation de l'autonomie canadienne par King n'aurait pas été le genre de politique qui leur ait plu d'emblée. Nous notons aussi une importante différence chez les Anglo-catholiques du Québec, qui appuient les libéraux de 1921 à 1949, avec comme seule exception l'élection de 1930. Néanmoins, en ce qui concerne ceux du reste du Canada, nous avons affaire à un comportement fort différent. Ce n'est donc pas pendant cette période qu'on vit l'émergence d'un consensus catholique autour des libéraux comme l'a suggéré Johnston.

## **RÉCAPITULATIF**

En 1921, les libéraux reprennent le pouvoir, mais sont contraints de le faire grâce à une alliance avec le nouveau Parti progressiste, ce qu'ils font encore en 1925, puis en 1926.

L'élection de 1930 marque le retour des gouvernements majoritaires, ainsi que des conservateurs. Cependant, ce sont les libéraux qui remportent toutes les élections de 1935 à 1949. Cette période est aussi importante dans le développement des tiers partis, les progressistes étant remplacés par le CCF et les créditistes.

De 1921 à 1926, les catholiques élisent de fortes proportions de libéraux, élisant même la majorité du caucus du parti de 1921 à 1930. En 1930, la proportion de députés

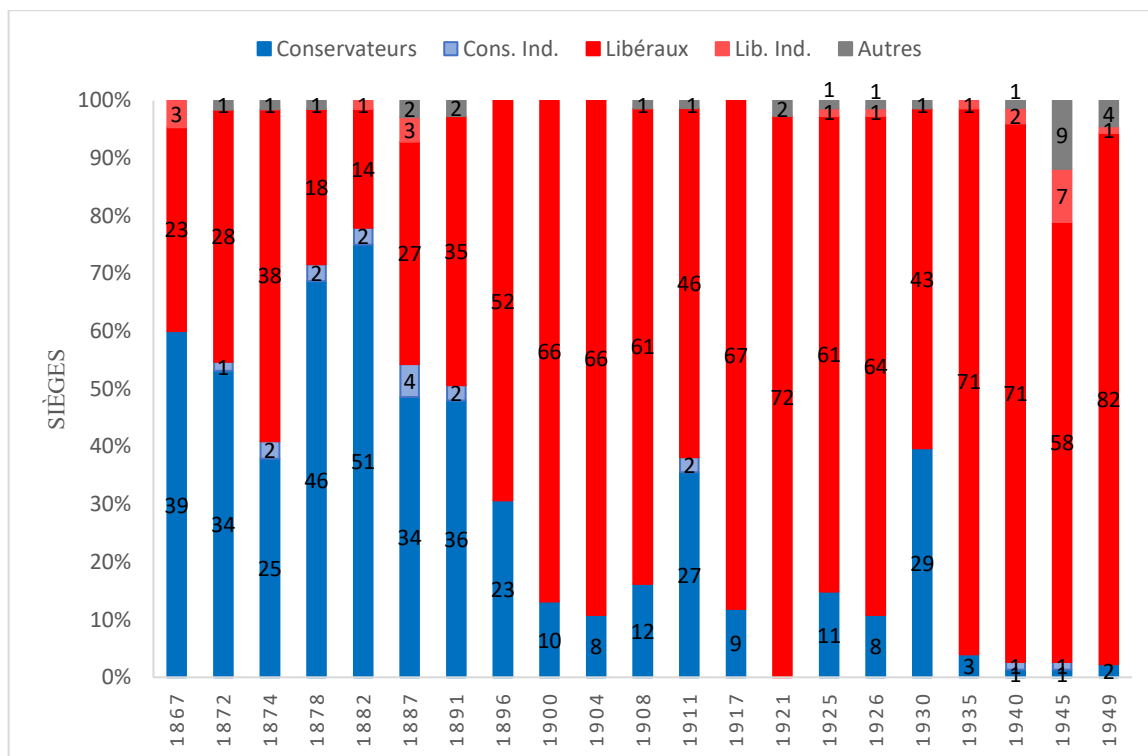
conservateurs augmente significativement chez les catholiques, mais cette tendance ne se maintient pas lors des prochaines élections. De 1935 à 1949, les catholiques se remettent à élire une forte majorité de libéraux, même si un nombre important d'indépendants est élu par les Franco-catholiques du Québec en 1945 en guise de protestation contre l'imposition de la conscription. Les élections de 1930 et 1935, ainsi que celle de 1945 démontrent bien l'emprise des libéraux sur les Franco-catholiques du Québec, mais aussi, et peut-être plus encore, l'incapacité des conservateurs à capitaliser sur les gains qu'ils avaient faits auprès de cette section importante de l'électorat.

Quant aux non-catholiques, ils élisent eux aussi une majorité de libéraux et progressistes en 1921. Cependant, de 1925 à 1930, ils élisent plutôt une majorité de conservateurs. Ils élisent ensuite surtout des libéraux en 1935 et 1940. Puis, en 1945, ils sont divisés entre les progressistes-conservateurs, libéraux et les nouveaux partis qui viennent d'émerger. Cependant, cette division ne dure pas, et ils élisent encore une fois une majorité de libéraux en 1949.

## V. Conclusion

### PREMIÈRE QUESTION DE RECHERCHE

GRAPHIQUE 7 : Députation des circonscriptions catholiques, 1867-1949



Quand les catholiques se sont-ils mis à voter en grands nombres pour le Parti libéral?

Les catholiques étaient jadis acquis aux conservateurs. En 1867 et 1872, les catholiques ont tendance à élire des conservateurs. Puis, en 1874, ils participent à l'élection du gouvernement d'Alexander Mackenzie, mais cet appui est éphémère, puisqu'ils élisent une majorité de conservateurs en 1878 et 1882. Ils le font aussi en 1887 et 1891, mais à taux moins élevés, passant de 58 sièges en 1887 à 42 en 1891, alors que le

nombre d'élus libéraux double, passant de 15 à 31. Cette tendance se poursuit en 1891, mais à un taux moins élevé, passant à 40 conservateurs et 36 libéraux, soit un changement de 5 %. C'est à partir de 1896 que la majorité des circonscriptions à majorité catholique élisent des députés libéraux. Ils le font jusqu'à la fin de la période étudiée, soit jusqu'au moins 1949. Si cet appui s'affaiblit en 1911 et en 1930, il n'en demeure pas moins que l'appui des catholiques aux libéraux perdure. En moyenne, le pourcentage de ces circonscriptions ayant un député libéral s'élève au-delà des 80 %, n'en étant inférieur qu'en 1896 (68,35 %), 1911 (59,26 %) et 1930 (56,96 %). Ce nombre d'élections est inférieur à celui lors desquelles ils remportent plus de 90 % de ces sièges, qui s'élève à quatre (1921, 1935, 1940 et 1949). De 1911 à 1930, la majorité des élus libéraux sont catholiques. Ce seuil minimal de sièges a d'ailleurs permis aux libéraux de se redresser avec une aise relative après ses défaites, contrairement aux conservateurs. Alors que les conservateurs ne remportent que 40 sièges à plusieurs reprises entre 1896 et 1949, les libéraux ne remportent jamais moins de 80 sièges. C'est donc à partir de 1896 que les catholiques votent en grands nombres pour le Parti libéral de manière constante et, pour ce qui en est de la période étudiée, de manière définitive.

## **SECONDE QUESTION DE RECHERCHE**

Les catholiques de diverses origines se sont-ils mis à voter pour les libéraux en même temps et pour les mêmes raisons?

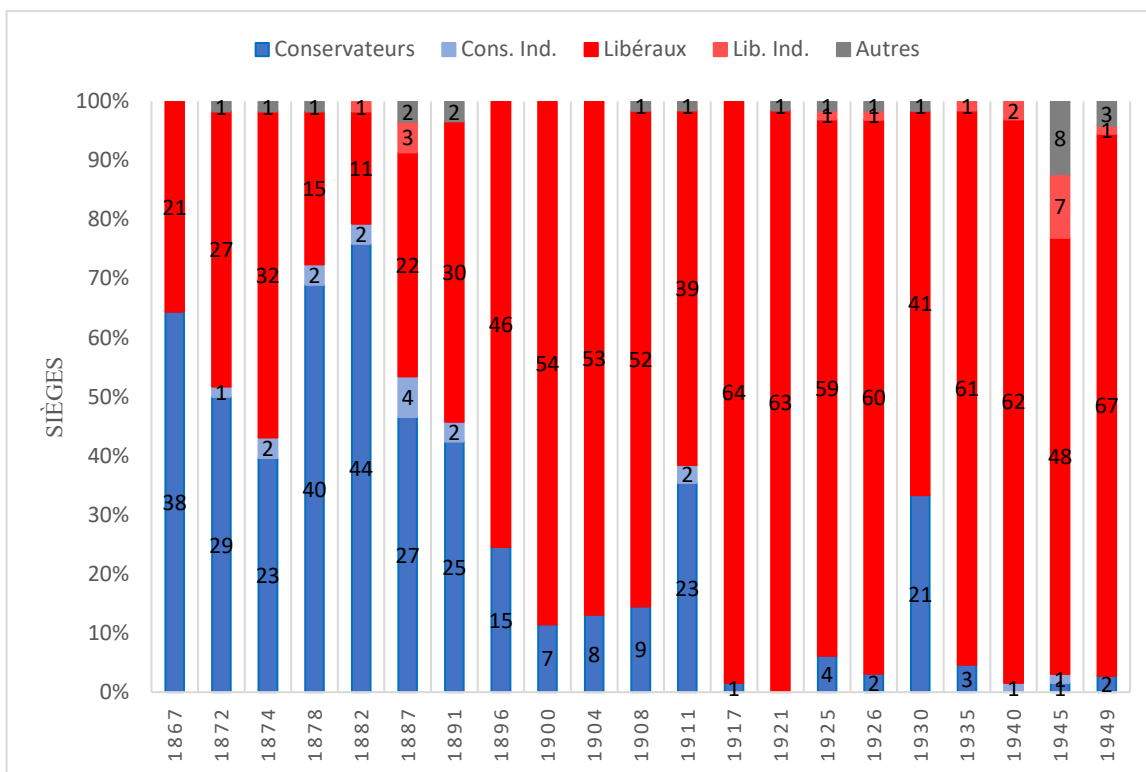
Lorsqu'on divise les catholiques selon leurs origines ethnolinguistiques et selon leur région, on constate que leur comportement n'est pas uniforme. En effet, si les catholiques accordent un tel appui aux libéraux depuis 1896, c'est surtout grâce aux

Canadiens français du Québec, chez lesquels on retrouve la part du lion des sièges à majorité catholique depuis la Confédération. Pendant l'entièreté de la période étudiée, les Franco-catholiques du Québec sont majoritaires dans au moins 70 % des circonscriptions catholiques. Ainsi, lorsqu'on se réfère au comportement des catholiques dans leur entièreté, il est forcément déterminé par celui des Franco-catholiques du Québec. Néanmoins, comme plusieurs l'ont déjà souligné, l'appui des catholiques envers les libéraux ne se trouve pas que chez les Franco-catholiques du Québec. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles le Québec est exclu d'un nombre d'études. En effet, comme ils le démontrent, cet appui se retrouve aussi chez les catholiques hors Québec en général, et c'est justement ce que nous avons pu confirmer lors de nos recherches.

Toutefois, à savoir si les catholiques de diverses origines commencent à voter pour les libéraux en même temps et pour les mêmes raisons, nous avons constaté que ce n'est pas le cas. En effet, certaines divergences ethniques et régionales ont un impact significatif sur le comportement électoral des catholiques.

### **Les Franco-catholiques**

Ayant élu une majorité de conservateurs lors de toutes les élections de 1867 à 1887, avec comme seule exception celle de 1874, c'est à partir de 1891 que les Franco-catholiques élisent une majorité de libéraux, ce qu'ils font jusqu'au moins la fin de la période étudiée, soit en 1949. Cependant, si c'est en 1891 qu'ils se mettent à élire majoritairement les libéraux, c'est à partir de 1887 que l'on constate le début d'un changement important chez les Franco-catholiques.

**GRAPHIQUE 8 : Députation des circonscriptions franco-catholiques, 1867-1949**

Depuis 1867, ils élisent une majorité de conservateurs, et ce, à un taux plus élevé que les non-catholiques. Ce comportement s'explique par l'alliance de Macdonald avec les élites conservatrices du Québec, ainsi que par l'appui du clergé catholique et de l'*establishment* financier de Montréal. Les conservateurs peuvent ainsi compter sur les votes des Franco-catholiques du Québec, mais au fil du temps, certaines décisions des conservateurs mènent les Franco-catholiques à se tourner vers les libéraux. Cette tendance est déclenchée par la pendaison de Louis Riel en 1885 et son instrumentalisation par Honoré Mercier, qui s'en sert afin de construire une coalition nationaliste avec laquelle il prend le pouvoir au Québec en 1887. Pendant ce temps, les

libéraux québécois à Ottawa, menés par Wilfrid Laurier, s'efforcent de donner à leur parti une image plus modérée.

Si les libéraux ne remportent pas la majorité des sièges franco-catholiques du Québec lors de l'élection fédérale de 1887, ils y font néanmoins d'importants gains, doublent leur nombre de sièges, passant de 10 à 21<sup>140</sup>. Tous ces gains se font aux profits des conservateurs, qui en perdent aussi deux aux mains d'indépendants et deux à des nationalistes. Les conservateurs viennent ainsi de perdre le tiers de leur députation franco-québécoise.

Cette tendance se poursuit pendant l'élection de 1891, et c'est lors de celle-ci que les libéraux remportent la majorité des sièges franco-catholiques. Les événements entre 1887 et 1891 contribuent à sa continuation. Le gouvernement de Mercier s'avère un succès, travaillant avec l'Église sur certains dossiers et se voyant reconduit au pouvoir en 1890, la première fois pour son parti. Quant à Laurier, il dirige désormais les libéraux, et c'est donc un Canadien français qui affronte Macdonald en 1891, remportant la majorité des sièges franco-catholiques. Les libéraux continuent à remporter la majorité des sièges franco-catholiques jusqu'au moins 1949, et ce, à un taux fort élevé, s'élevant à plus de 80 % lors de toutes sauf deux élections de 1900 à 1949, et à plus de 90 % lors de sept d'entre elles.

Ce comportement s'explique d'abord par la concordance idéologique entre les libéraux et les Franco-catholiques. Sous Laurier et Mackenzie King, les libéraux ont une certaine vision de la place du Canada dans le monde. S'il fait bel et bien partie de l'Empire, il doit néanmoins conserver son autonomie vis-à-vis de Londres.

---

<sup>140</sup> Ou de 11 à 24, si l'on inclut les libéraux indépendants.

Sur des enjeux comme la guerre des Boers, la marine et la Première Guerre mondiale, les libéraux de Laurier tentent de conserver une position se trouvant entre celles des impérialistes canadiens-anglais et des nationalistes canadiens-français. Si cette position leur coûte parfois des votes au sein des deux groupes, elle leur permet néanmoins d'accaparer le vote des Canadiens français, particulièrement après l'élection de 1917.

Les décisions de Mackenzie King s'inscrivent dans cette même continuité; prenant ses distances vis-à-vis de Londres, s'opposant à son gouverneur général, refusant de venir en aide à l'Empire en Turquie, et signant unilatéralement un traité avec les États-Unis. Si King impose la conscription après avoir promis de ne pas le faire, les Franco-québécois n'élisent pas pour autant un plus grand nombre de conservateurs, pour des raisons dont nous discuterons plus tard.

Tout simplement, depuis Laurier, les libéraux arrivent à incarner une vision du Canada qui se rapproche de celle des Canadiens français.

Leur adhésion au Parti libéral s'explique aussi par l'effet de repoussoir des conservateurs. Alors qu'ils avaient pu compter sur eux lors des deux premières décennies de la Confédération, les conservateurs finissent par perdre la confiance des Canadiens français. En 1911, grâce à une alliance avec Bourassa et des conservateurs nationalistes, les conservateurs de Borden arrivent à récolter un nombre important de sièges au Québec, mais ce ressort est éphémère. L'élection de 1917, portant sur la conscription, freine tout retour au bercail qu'aurait pu présager 1911. Si les conservateurs ont peu de sièges chez les Franco-catholiques du Québec de 1896 à 1908, ils les perdent tous en 1917. Ce blanchissage a des effets à long terme sur les fortunes du parti au Québec, puisqu'il ne

remporte plus de trois sièges qu'à une seule reprise entre 1917 et 1949. S'il y remporte 19 sièges en 1930, il n'en conserve que trois en 1935. Le parti ne jouit plus de l'organisation ni de l'appui d'avant 1917. En plus de l'opinion du public envers le parti, Alan Cairns souligne l'importance du système électoral et des dynamiques internes du parti.

D'après Cairns, le système électoral joue en faveur des libéraux chez les Franco-catholiques du Québec. Un des effets du système uninominal à un tour est d'exacerber les différences régionales, religieuses et ethnolinguistiques, de telle sorte que si un parti arrive à remporter une majorité, voir même une forte pluralité, au sein d'un groupe uni, il s'assure un nombre disproportionné de leurs sièges. Si les Franco-catholiques élisent depuis longtemps une très forte majorité de libéraux, c'est bien sûr puisqu'ils sont depuis longtemps chez eux le parti le plus populaire, mais le système électoral exacerbe ces écarts, de telle sorte que les non libéraux ne remportent presque aucun siège, alors que sous un système proportionnel, ils s'attendraient à en recevoir un plus grand nombre.

Pour Cairns, cet écart sert de cercle vicieux pour les conservateurs et autres non libéraux. Il souligne que le parti a bien de la difficulté à conserver ses gains auprès des Canadiens français, à cause de la culture interne du parti, caractérisée par une attitude fort négative envers eux, les poussant à ne pas se représenter aux prochaines élections, à siéger en tant qu'indépendants, ou à se joindre aux libéraux. Les conservateurs sont donc privés de voix franco-catholiques fortes au sein de leurs rangs. Cet état de fait donc en sorte que les conservateurs, n'ayant que peu de chances de faire des gains auprès des Canadiens français, préfèrent miser sur les Canadiens anglais<sup>141</sup>. Après tout, si Robert Manion tente de faire des gains au Québec en 1940 en promettant de ne pas imposer la conscription, il se prive plutôt de gains potentiels chez les Anglo-protestants, perdant

---

<sup>141</sup> Alan Cairns, *op. cit.*, 61-63, 70-71

l'élection. La distorsion créée par le mode de scrutin contribue donc au fossé qui se creusa entre les conservateurs et les Franco-catholiques.

Cependant, si le mode de scrutin crée bel et bien un écart entre le vote populaire et la députation des conservateurs, il n'en demeure pas moins qu'ils doivent leur manque de succès auprès des Franco-catholiques du Québec à leur propre impopularité. Le concept de partisanerie négative sert d'ailleurs à expliquer la pauvre performance des conservateurs chez les Franco-québécois de 1917 à 1949. Après tout, ils y peinent à se faire entendre, avec comme seule exception l'élection de 1930, en plein début de la Grande Dépression. Un résultat aussi décevant pour l'un des deux grands partis ne peut avoir la popularité de l'autre comme seul facteur explicatif. Comme nous y avons fait allusion plus tôt, les Franco-québécois développent, au fil du temps, une perception négative des conservateurs, qui tire ses racines en 1885, mais qui ne bourgeoonne véritablement qu'en 1917. Les libéraux se servent d'ailleurs de ces événements contre eux, tâche qui leur est rendue plus facile alors que Meighen est chef, ayant été l'architecte de la mise en œuvre de la conscription. Si un espoir renaît chez eux en 1930, les échecs du mandat de Bennett renvoient sans équivoque les Franco-catholiques chez les libéraux. Cette situation n'est qu'accentuée en 1940, les libéraux n'ayant qu'à rappeler aux Canadiens français que ce sont les conservateurs qui avaient imposé la conscription lors de la Première Guerre mondiale. L'hypocrisie des libéraux n'est pas sans conséquence en 1945, mais ce sont des indépendants qui en tirent profit, plutôt que les conservateurs. Les conservateurs sont tout aussi impopulaires contre les libéraux de Saint-Laurent en 1949. En 1917, les conservateurs ont perdu leur organisation chez les Franco-catholiques de la province, et sont incapables de s'en remettre avant la fin de la période étudiée.

Étant donnée la faiblesse des conservateurs chez les Franco-catholiques, on aurait pu s'attendre à ce qu'un autre parti prenne sa place, mais ce n'est pas le cas pendant la période étudiée. Alors qu'on remarque, à partir de 1921, une prolifération des partis représentés à Ottawa, les Franco-catholiques continuent à élire une majorité de libéraux. Le cas le plus intéressant pour notre étude est celui de l'élection de 1945. Alors que bien des Franco-catholiques s'indignent devant la trahison de King sur l'enjeu de la conscription, ils élisent soixante-deux libéraux, quatorze indépendants, mais que cinq députés d'autres partis (deux du bloc populaire, un progressiste-conservateur, un du CCF et un ouvrier-progressiste<sup>142</sup>). Ce résultat témoigne de l'autre importante tendance comportementale chez les Franco-catholiques : ils sont moins susceptibles à élire des députés de tiers partis que les non-catholiques, cette tendance ayant déjà été documentée par Johnston, entre autres<sup>143</sup>.

Même le bloc populaire, parti anticonscriptionniste créé au Québec, ne réussit à faire élire que deux députés, alors qu'il présente trente-cinq candidats aux électeurs. Le CCF et les communistes sont eux aussi incapables de faire de gains importants. L'élection de sept libéraux indépendants et de six indépendants semble indiquer que les catholiques élisent des libéraux pour des raisons autres qu'une simple aversion pour les conservateurs. De plus, le retour vers les libéraux lors de l'élection de 1949 démontre la nette préférence des catholiques pour les libéraux. Le résultat de 1945 semble donc n'avoir été qu'une manière pour eux de punir King, sans toutefois risquer l'arrivée au pouvoir des conservateurs.

---

<sup>142</sup> Nom que prirent les communistes à l'époque.

<sup>143</sup> Richard Johnston, « The Geography of Class and Religion in Canadian Elections », 120.

Des plus importants tiers partis qui émergent de 1921 à 1949, la majorité vient de l'Ouest, la région contenant la plus petite proportion de catholiques. Les progressistes et fermiers unis, travaillistes, le CCF, le *Reconstruction Party* et les créditistes y naissent tous. Plusieurs facteurs expliquent pourquoi ces partis viennent de cette région du Canada : moindre poids politique, distance vis-à-vis du centre politique, mode de vie différent. D'ailleurs, ce phénomène n'est pas unique au Canada, et on le voit aussi dans le *Midwest* étasunien, d'où proviennent les *People's Party*, *Silver Party* et *Progressive Party*, entre autres. On constate d'ailleurs qu'alors que des tiers partis arrivent à prendre le pouvoir dans les provinces des Prairies il n'en est pas autant dans les provinces à l'est de l'Ontario, même si cette dernière est brièvement dirigée par une coalition de fermiers et travaillistes de 1919 à 1923. L'Alberta est dirigée par les fermiers unis de 1921 à 1935, puis par les créditistes à partir de 1935. Le Manitoba est dirigé par une coalition autour des progressistes de 1922 à 1943. La Saskatchewan prend plus de temps à le faire, n'élisant le CCF qu'en 1944.

Toutefois, ces derniers peinent à se faire entendre chez les Franco-catholiques du Québec. Les tiers partis sont affectés par les mêmes facteurs structurels que les conservateurs.

D'abord, l'avantage conféré aux grands partis par le mode de scrutin. Comme le souligne Cairns, le scrutin uninominal à un tour favorise les partis qui jouissent d'un appui réparti et qui sont en mesure d'obtenir au moins une pluralité des voix dans un nombre important de circonscriptions, ce qui est le cas du Parti libéral au Québec. De tels partis tendent à être surreprésentés, alors que ceux qui jouissent d'un appui moindre dans chaque circonscription, mais qui, dans l'ensemble, arrivent à récolter une part importante

des voix, ont tendance à être sous-représentés, ce qui est le cas des conservateurs. C'est aussi le cas pour les tiers partis qui sont longtemps incapables de percer au Québec, autant au provincial qu'au fédéral. Ainsi, si la population générale éprouve une attitude positive envers l'un des partis, alors qu'elle se démontre hostile envers l'autre, le mode de scrutin mène aussi à de piètres résultats pour les tiers partis, ces derniers souffrant de la peur des conservateurs, les électeurs libéraux désirant empêcher tout gain des conservateurs. Comme chez les conservateurs, les tiers partis souffrent de la même pénurie de chefs et de personnalités importantes du Canada français. Ainsi, ces partis, souvent issus de l'Ouest et formés de protestants (surtout le CCF et les créditistes, près des milieux religieux), peinent à se trouver des porte-paroles auprès des Franco-catholiques.

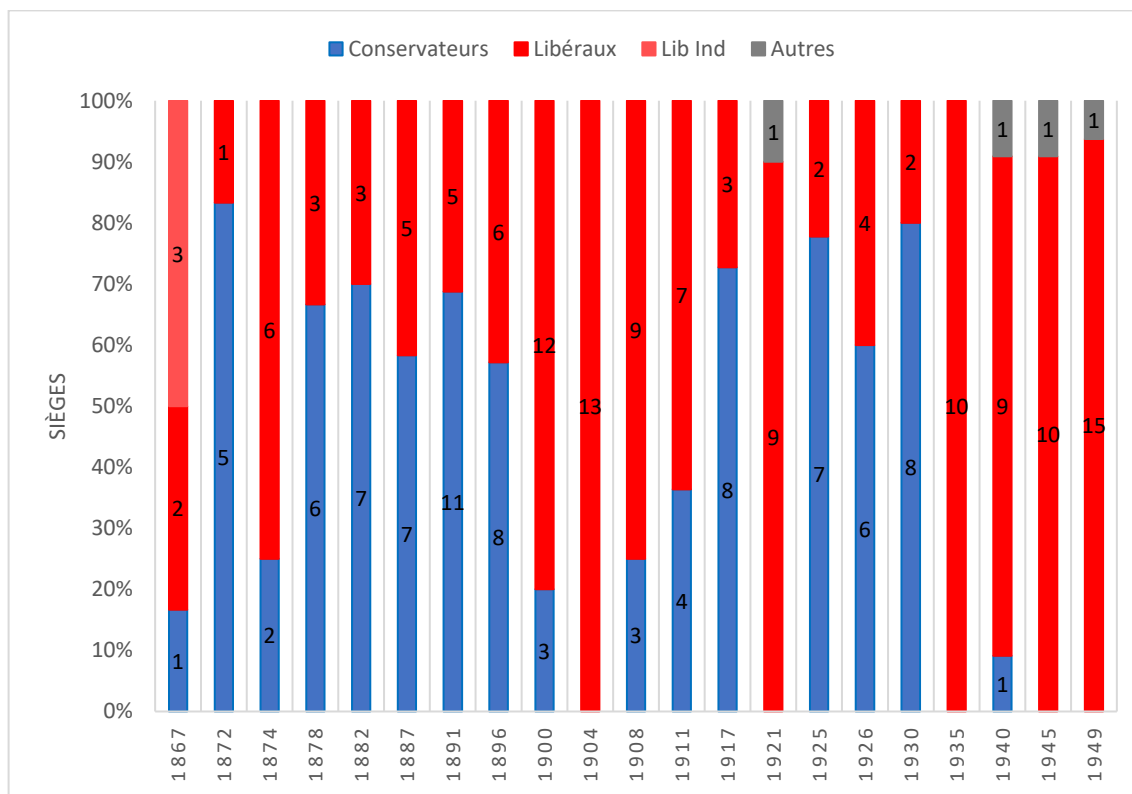
L'étiquette libérale se montre alors très forte, puisqu'il est alors relativement fréquent de voir s'affronter plusieurs candidats libéraux au sein d'une même circonscription, évitant souvent de faire élire un conservateur.

En somme, c'est à partir de 1891 que les Franco-catholiques du Québec envoient à Ottawa une majorité de libéraux, ce qu'ils font et continuent à faire grâce à la modération du Parti libéral sur les questions religieuses, qui incarne désormais leur vision du Canada, alors qu'ils sont aliénés par le Parti conservateur, et ce, de manière définitive (pour ce qui en est de la période étudiée) à partir de 1917. Quant aux tiers partis, ils sont incapables de s'imposer comme partis pouvant former un gouvernement. Ainsi, ils n'arrivent pas à percer chez les Franco-catholiques du Québec, dont la priorité est alors d'empêcher la formation d'un gouvernement conservateur.

Des quatre types de partisans de McGregor *et al.*, les Franco-catholiques exhibent le comportement de partisans fermés, démontrant une nette préférence pour un parti, et exhibant une attitude négative envers les autres partis. De 1891 à 1911, on peut dire qu'ils se comportent plutôt comme des partisans ouverts, appuient fortement les libéraux, mais demeurant néanmoins ouverts à élire des conservateurs, selon les circonstances, le faisant en 1911. Cependant, à partir de 1917, au fort appui envers les libéraux s'y ajoute une méfiance, voir un dédain, des conservateurs.

### Les Anglo-catholiques

**GRAPHIQUE 9 : Députation des circonscriptions anglo-catholiques, 1867-1949**



Les circonscriptions anglo-catholiques de diverses provinces ont tendance à se comporter de manières semblables aux Franco-catholiques, quoiqu'avec certaines variations régionales. En 1867, elles élisent surtout des libéraux, pour ensuite élire une majorité de conservateurs en 1872, puis de libéraux à nouveau en 1874. Ils élisent surtout des conservateurs de 1878 à 1896. De 1900 à 1911, elles élisent une majorité de libéraux, pour ensuite élire une majorité d'unionistes en 1917. Elles élisent cependant des libéraux en 1921, puis des conservateurs de 1925 à 1930. Enfin, elles élisent surtout des libéraux de 1935 à 1949.

Certaines provinces ont pourtant des comportements différents. La principale différenciation chez les Anglo-catholiques est entre ceux du Québec et ceux du reste du Canada. Les premiers ont plus tendance à élire des conservateurs avant 1921, alors que pour les seconds, c'est après 1921.

Dans le cas du Québec, c'est l'hétérogénéité croissante des circonscriptions anglo-catholiques montréalaises qui contribue au succès des libéraux, notamment grâce à la présence d'un nombre important de Franco-catholiques dans ces circonscriptions.

D'autres facteurs ont probablement un impact sur leur comportement. L'appellation « crise de la conscription » n'est pas une exagération. La décision du gouvernement unioniste déclenche de violentes émeutes au Québec, qui sont réprimées dans le sang par l'armée. C'est dans ce contexte que la célèbre « motion Francoeur » est présentée à l'Assemblée législative du Québec, déclarant : « que la province de Québec serait disposée à accepter la rupture du pacte fédératif de 1867 si, dans les autres provinces, on croit qu'elle est un obstacle à l'union, au progrès et au développement du

Canada<sup>144</sup>. » Si elle est vite retirée, sa simple introduction en dit beaucoup sur les tensions qui existent à l'époque. D'ailleurs, les Anglo-Québécois, autant catholiques que protestants, ne font pas preuve du même enthousiasme pour la conscription que les anglophones d'autres provinces, élisant trois unionistes et trois libéraux, division aussi présente chez les catholiques que les protestants. Cette réaction est très mitigée, surtout lorsqu'on la compare à celle du reste du Canada anglais, qui appuie sans trop de réserves Borden et sa décision. D'ailleurs, en jetant un coup d'œil au taux d'enrôlements volontaires, on constate qu'il est plus élevé chez ceux qui sont nés aux îles britanniques, ou dont les parents le sont<sup>145</sup>. En comparant le Québec aux autres provinces, on remarque que le pourcentage d'immigrés de la métropole au sein de sa population anglophone y est inférieur à celui d'autres provinces, notamment à celle de l'Ontario<sup>146</sup>. Ainsi, déjà plus distants vis-à-vis de l'Empire, bien des Anglo-catholiques choisissent d'appuyer un parti qui puisse mieux préserver l'unité nationale. Si ce sont les conservateurs qui accomplissaient jadis cette fonction, après la crise de la conscription, seuls les libéraux semblent en mesure d'unir le Québec et le *Rest of Canada*.

La situation des Anglo-catholiques du reste du Canada est moins claire. S'ils élisent une majorité de libéraux à plusieurs reprises entre 1867 et 1949, mais avec l'exception de 1867, ils ne le font que pendant des élections remportées par les libéraux. Étant donné que la période étudiée se termine en 1949, soit alors que les libéraux sont à nouveau reconduits au pouvoir, il nous serait difficile d'affirmer que les Anglo-catholiques élisent une majorité de libéraux à partir de 1935. Pourtant, étant donné que

---

<sup>144</sup> « Motion Francoeur », *Assemblée nationale du Québec*, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/motion-francoeur.html>, consultée le 8 octobre 2018.

<sup>145</sup> Mark G. McGowan, *op. cit.*, 45.

<sup>146</sup> Données de recensements.

les libéraux remportent la majorité des élections du XX<sup>e</sup> siècle, même si les Anglo-catholiques ne votent majoritairement pour les libéraux que lorsqu'ils remportent l'élection, cela semble néanmoins indiquer qu'ils ont tendance à élire des libéraux.

Il se peut donc que la propension des Anglo-catholiques à voter pour les libéraux ait été quelque peu surestimée. Si nos recherches suggèrent que les Anglo-catholiques sont plus propices à élire des libéraux que les non-catholiques, nous ne sommes pas en mesure de l'affirmer de manière définitive. Le comportement des Anglo-catholiques ne se conforme donc pas clairement à notre hypothèse à leur sujet.

En nous basant sur nos recherches préliminaires sur le comportement des Anglo-catholiques, nous avons pu déterminer que, de leurs identités ethniques disparates, s'est plus tard formée une plus large identité anglo-catholique et anglo-canadienne. Ce processus intergénérationnel fait en sorte que les Anglo-catholiques développent une relation plus positive envers l'Empire et la Couronne que celle de leurs parents et des Franco-catholiques. Nous avons aussi remarqué les réactions différentes à la Première Guerre mondiale et à la conscription, suivant le clivage ethnolinguistique. Toutefois, là où nous nous attendions à voir émerger chez eux un fort appui aux libéraux pendant l'entre-deux-guerres, nos trouvailles n'ont pas été aussi claires que ce à quoi nous nous attendions. Nous pensions que la politique étrangère de Mackenzie King aurait plu aux Anglo-catholiques, mais nous en ressortons avec une vision plus mitigée. Quoique semblant plus propice à élire des libéraux que les non-catholiques, ils demeurent néanmoins bien plus divisés et prônes à des tergiversations que les Franco-catholiques.

Ainsi, ces aspects de King ne sont pas aussi importants chez eux que nous avons été portés à croire.

Les Anglo-catholiques se sont mis à voter pour le parti de Laurier pour des raisons semblables à celles des Franco-catholiques. Cependant, là où l'élection de 1917 a profondément marqué les Canadiens français et leurs relations avec les deux partis, il n'en est pas autant pour les Anglo-catholiques. Plusieurs ressentent le besoin de démontrer leur loyauté à l'empire. Ainsi, plusieurs d'entre eux votent en faveur de la conscription. Contrairement aux Franco-catholiques, les Anglo-catholiques ne ressentent pas le même complexe vis-à-vis de cette élection. Il en est d'ailleurs autant en 1945, alors que les Franco-catholiques punissent les libéraux, mais que les Anglo-catholiques n'en font pas autant.

Ainsi, pour reprendre à nouveau les catégories de partisans de McGregor *et al.*, alors que les Franco-catholiques se comportent comme des partisans fermés, les Anglo-catholiques ont bien plus l'attitude de partisans ouverts, préférant les libéraux, mais demeurant ouverts à l'égard des conservateurs.

### **Retour à la question de recherche**

C'est en observant le comportement des Anglo-catholiques que l'on constate que les catholiques de diverses origines ne se mettent pas à voter pour les libéraux, ni en même temps, ni pour les mêmes raisons.

Si les catholiques de toutes origines se comportent de manière semblable de 1867 à 1887, élisant surtout des conservateurs, à partir de 1891, les Franco-catholiques élisent une majorité de libéraux, mais il n'en est pas de même pour les Anglo-catholiques. Toutefois, comme les Franco-catholiques hors Québec qui se mettent à élire une majorité de libéraux en 1896, les Anglo-catholiques le font à partir de 1900. Ils continuent néanmoins à élire une majorité de libéraux en 1911, alors que les conservateurs de Borden prennent le pouvoir, aidés par une augmentation de leur députation franco-catholique. Cependant, c'est lors de l'élection de 1917 qu'on remarque une importante différence entre les comportements des Anglo- et Franco-catholiques. Alors que les Franco-catholiques se rangent catégoriquement derrière les libéraux de Laurier, les Anglo-catholiques élisent majoritairement des unionistes, démontrant ainsi leur appui à la conscription. Toutefois quand vient 1921, ils se rallient aux Franco-catholiques en élisant surtout des libéraux. Cependant, cette solidarité catholique est de courte durée, et ils se remettent à élire une majorité de conservateurs de 1925 à 1930, avec l'exception notable de ceux du Québec, qui élisent une majorité de libéraux en 1925 et 1926. C'est donc à partir de 1935 qu'ils élisent une majorité de libéraux, et ce, jusqu'à la fin de la période étudiée.

Nous pouvons donc affirmer que les Franco- et Anglo-catholiques ne se mirent pas à élire des libéraux en même temps ni pour les mêmes raisons.

## CONCLUSION

### Retour sur les réponses aux questions de recherche

Nos recherches avaient comme objectif de répondre à deux questions, soient 1) « Quand les catholiques se sont-ils mis à voter en grands nombres pour le Parti libéral? » et 2) « Les catholiques de diverses origines se sont-ils mis à voter pour les libéraux en même temps et pour les mêmes raisons? ». Nous avons répondu sans trop de difficulté à la première que c'est en 1896 que les catholiques se mis à voter majoritairement pour les libéraux, le faisant jusqu'au moins 1949, la fin de la période étudiée. Il nous a cependant été plus difficile de répondre à la seconde question. Nous avons donc divisé les catholiques entre Franco- et Anglo-catholiques, analysant et comparant les comportements des circonscriptions où ces deux groupes sont majoritaires. Ce faisant, la réponse en ce qui concerne les Franco-catholiques nous est évidente, soit que c'est à partir de 1891 qu'ils élisent surtout des libéraux, tendance qui se solidifie au fil du temps, étant bonifiée par une opposition aux conservateurs à partir de 1917. En ce qui concerne les Anglo-catholiques, nous ne sommes pas vraiment arrivés à déterminer quand ni pourquoi ils se mirent à voter pour les libéraux. Alors que Johnston affirme que les Anglo-catholiques le firent à cause de la vision du Canada offerte par les libéraux<sup>147</sup>, nos recherches ne sont pas arrivées à confirmer ou infirmer cette vision des choses. Il se pourrait donc que les Anglo-catholiques se soient mis à voter majoritairement pour les libéraux après la Seconde Guerre mondiale, plutôt que pendant l'entre-deux-guerres, comme nous l'avions cru, et comme le suggérait Johnston, mais nos recherches ne sont pas en mesure de le prouver de manière définitive.

---

<sup>147</sup> Richard Johnston, *The Canadian Party System : An Analytic History*, 102.

### Place dans le contexte plus général

En 2005, Blais déclara: « Why Catholics vote Liberal is still largely a mystery, at least for me<sup>148</sup> ». Depuis, plusieurs se sont penchés sur cette question, cette citation de Blais figurant dans bon nombre des publications qui traitent de cet enjeu. Nos recherches ont donc, comme celles qui les précèdent, eu comme objectif d’y offrir au moins certains éléments de réponses. Nous nous sommes inspirés des conclusions d’Irvine, pour qui l’adhésion des catholiques au Parti libéral provient de leur socialisation politique par leurs parents<sup>149</sup>, ainsi que de celles de Johnston, qui ajoute que le contexte démographique plus large a lui aussi un effet sur le comportement des catholiques, qui ont une plus forte tendance à voter pour les libéraux dans les provinces là où ils sont plus nombreux<sup>150</sup>.

Étant donné notre accent sur l’aspect ethnique, il était pour nous important de bien distinguer les Franco-catholiques des catholiques non français. Cependant, le corpus traitant de ce sujet a jusqu’alors surtout divisé les catholiques entre ceux du Québec et ceux du reste du Canada. Si cette division s’accorde plutôt bien avec la division entre Franco- et Anglo-catholiques, elle n’est pas parfaite, puisqu’on retrouve un nombre important de Franco-catholiques à l’extérieur du Québec, ainsi que des Anglo-catholiques au Québec, et ce, surtout pendant la période que nous avons étudiée. Ainsi, alors que

---

<sup>148</sup> André Blais, *op. cit.*, 823.

<sup>149</sup> William P. Irvine, *loc. cit.*, 562-563.

<sup>150</sup> Voir Richard Johnston, “The Reproduction of the Religion Cleavage in Canadian Elections”, 93-94. et Richard Johnston, “The Geography of Class and Religion in Canadian Elections”, 122-129.

certaines études, notamment celle de Laura Stephenson<sup>151</sup>, ont décidé d'isoler le Québec de leur étude afin de comprendre le comportement des autres catholiques, un nombre important de Franco-catholiques y sont encore inclus. Ainsi, l'inclusion de ces populations d'une certaine importance, et bien plus propices à élire des libéraux, ont un effet sur la totalité des résultats pour les catholiques hors Québec. Si on sait bien sûr que les Franco-catholiques forment depuis longtemps qu'une minorité de la population catholique du ROC, il n'en demeure pas moins qu'ils forment une population assez significative pour avoir au moins un effet relatif sur le portrait qu'on a brossé du comportement des catholiques hors Québec.

Comme Irvine et Johnston, nous croyions à l'importance de la transmission intergénérationnelle de ce comportement. Nous avons donc décidé de miser sur les origines, puis la persistance de ce comportement. Ce faisant, nous avons pu démontrer quand et pourquoi les Franco-catholiques se mirent à voter en grands nombres pour les libéraux. Cependant, en ce qui concerne les Anglo-catholiques, nos conclusions sont bien plus mitigées.

Nous pouvons toutefois confirmer, comme nous le pensions, qu'il y a bel et bien une importante division ethnolinguistique chez les catholiques, qui a des répercussions significatives chez les catholiques. Les Franco-catholiques votaient pour les libéraux à un taux bien plus élevé que les Anglo-catholiques, confirmant la dimension ethnolinguistique de ce comportement. Ainsi, il ne serait pas lié à des questions d'ordre religieux, comme certains l'avaient proposé. Cette idée n'ayant pas été confirmée par des

---

<sup>151</sup> Laura B. Stephenson, « The Catholic-Liberal Connection: A Test of Strength, » in *Voting Behaviour in Canada*, edited by Cameron D. Anderson and Laura B. Stephenson, 86-106. Vancouver : UBC Press, 2010.

études sur le sujet, nos trouvailles ne viennent pas contredire l'ensemble de la recherche sur ce sujet, mais plutôt confirmer que les questions doctrinales sont d'ordre secondaire dans l'analyse du comportement électoral des catholiques, du moins lors de la période que nous avons étudiée.

Les résultats de nos recherches nous mènent toutefois à répondre à une question jusqu'ici sous-jacente à ce projet de recherche, à savoir s'il est véritablement utile de s'interroger sur pourquoi les catholiques votent pour les libéraux.

En effet, en nous basant sur nos trouvailles, nous pouvons affirmer que nous ne croyons pas que cette question soit particulièrement utile, puisqu'elle ne se focalise que sur la catholicité comme facteur déterminant du comportement, alors que, selon nos recherches, elle est plutôt une variable dépendante qu'indépendante. Ce sont donc d'autres caractéristiques, notamment l'identité ethnolinguistique, qui nous permettent réellement de comprendre le comportement des catholiques.

Ainsi, si les catholiques votent longtemps pour les libéraux, ce n'est pas à cause de leur religion, mais bien parce qu'ils sont majoritairement Canadiens-français et Acadiens. Si les Franco-catholiques votent longtemps pour les libéraux, c'est n'est non pas à cause de leur confession, mais à cause d'enjeux qui se rapportent à leur identité ethnolinguistique. Ainsi, le fait qu'ils soient majoritairement catholiques n'explique pas pourquoi ils votent pour les libéraux. Au contraire, leur religion sert plutôt de facteur explicatif de leur comportement initial, à savoir pourquoi ils votent longtemps pour les conservateurs. C'est avec la diminution de l'influence politique de l'Église et la montée en importance d'un clivage ethnolinguistique que les Franco-catholiques se mettent à

démontrer un tel appui aux libéraux. De ce fait, c'est à la suite d'une diminution de l'importance politique de l'Église que les Franco-catholiques adoptent ce comportement. Formant la forte majorité de la population catholique du pays, leurs choix politiques deviennent ceux des catholiques « en général », le catholique moyen étant en effet franco-catholique.

En remarquant que les fidèles de l'Église de Rome sont plus susceptibles de voter pour les libéraux, plusieurs se sont donc trompés en pensant que l'identité religieuse était importante en soi. Cependant, comme l'ont démontré nos recherches, ce n'est pas le cas, du moins, pas entre 1867 et 1949. Ainsi, nous ne croyons pas qu'il soit particulièrement utile d'étudier l'effet de ce facteur sur le comportement électoral, à moins que ce ne soit dans le but de comparer les comportements des catholiques entre eux. Toutefois, en tant que groupe, l'hétérogénéité des catholiques est telle qu'ils ne forment pas un ensemble qu'il soit utile d'étudier.

### **Méthodologie**

La méthodologie dont nous avons fait usage lors de notre recherche avait comme but de catégoriser les circonscriptions selon leur démographie, puis d'en analyser le comportement. Puisque nous nous intéressions au comportement des catholiques en milieu majoritaire, cette méthode nous fut utile. Elle est toutefois d'une portée et d'une utilité limitées, mais, à défaut de méthodes plus sophistiquées comme les sondages ou l'Étude électorale canadienne, elle nous permit néanmoins de brosser un portrait relativement représentatif du comportement électoral des catholiques de 1867 à 1949.

Cependant, à savoir si cette méthode serait réutilisable dans d'autres contextes, nous croyons que ce ne devrait être que dans l'absence de méthodes plus précises, et que pour ce qui ne concerne que les comportements collectifs.

### **Ouverture**

Par cette recherche, nous avons démontré l'importance de l'origine ethnolinguistique comme facteur ayant une influence significative sur le comportement électoral d'un catholique. Alors que certains ont suggéré qu'il y aurait une « éthique catholique » qui ferait en sorte que ces derniers se soient rangés derrière les libéraux, nous n'avons rien trouvé qui puisse confirmer cette hypothèse. En effet, c'est plutôt alors qu'ils votent plutôt pour les conservateurs que l'on pourrait en concevoir l'importance. L'appui aux libéraux, quant à lui, dépend plutôt de l'importance grandissante de questions d'ordre ethnique et linguistique.

Si Blais et d'autres après lui ont échoué en tentant de répondre à sa question, c'est parce qu'ils se concentrèrent sur la religion, alors que la réponse se trouvait ailleurs. De ce fait, nos conclusions rejettent le lien catholique-libéral comme étant significatif en soi, puisqu'il est déterminé d'abord et avant tout par des facteurs d'ordre ethnolinguistique.

## Bibliographie

Bélanger, Paul, and Munroe Eagles. “The Geography of Class and Religion in Canadian Elections Voting Revisited.” *Canadian Journal of Political Science* 39.3 (2006): 591-610.

Bergeron, Gérard. *Révolutions tranquilles à la fin du XIXe siècle. Honoré Mercier, Félix-Gabriel Marchand*. Montréal: Fides, 1997.

Bibliothèque du Parlement. « Histoire des circonscriptions depuis 1867. » Consulté le 30 mai 2018.

<https://lop.parl.ca/About/Parliament/FederalRidingsHistory/hfer.asp?Language=F&Search=R>

Bickerton, James, Alain-G. Gagnon and Patrick J. Smith. *Ties that Bind : Parties and Voters in Canada*. Don Mills, ON: Oxford University Press, 1999.

Blais, André. “Accounting for the Electoral Success of the Liberal Party in Canada: Presidential Address to the Canadian Political Science Association London, Ontario June 3, 2005.” *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 38.4 (2005): 821-840.

Blais, André, Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau and Neil Nevitte. “Measuring Party Identification: Britain, Canada and the United States.” *Political Behavior* 23 (2001): 5–22.

Blais, André, Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau, and Neil Nevitte. *Anatomy of a Liberal Victory*. Peterborough, ON: Broadview Press, 2002.

Blake, Edward. *Provincial Issues ; the Religious Cry ; Liberals and Catholics*. Toronto :

Hunter, Rose & Co., 1886.

Bittner, Amanda. "The Effects of Information and Social Cleavages: Explaining Issue Attitudes and Vote Choice in Canada." *Canadian Journal of Political Science* 40.4 (2007): 935-68.

Bonnet, François. « Les machines politiques aux États-Unis. Clientélisme et immigration entre 1870 et 1950. » *Politix* 92.4 (2010): 7-29.

Bramadat, Paul and David Seljak, ed. *Christianity and Ethnicity in Canada*. Toronto, ON: University of Toronto Press, 2008.

Cairns, Alan C., "The Electoral Systems and the Party System, 1921-1965." *Canadian Journal of Political Science* 1.1 (1968): 55-80.

Carty, R. Kenneth., ed. *Canadian Political Party Systems: A Reader*. Peterborough, ON: Broadview Press, 1992.

Carty, R. Kenneth. *Big Tent Politics : The Liberal Party's Long Mastery of Canada's Public Life*. Vancouver British Columbia : UBC Press, 2015.

Carty, R. Kenneth and William Cross. "Political Parties and the Practice of Brokerage Politics." in *The Oxford Handbook of Canadian Politics*. Courtney, John C. and David E. Smith., ed. Oxford Handbooks Online, 2010.

Cavendish, Henry. *Debates of the House of Commons in the year 1774, on the bill for making more effectual provision for the government of the province of Quebec: drawn up from the notes of the Right Honourable Sir Henry Cavendish, bart., member for Lostwithiel, now first published by J. Wright, editor of the Parliamentary history, etc.* London: Ridgway, 1839.

Clarke, Harold D., Jane Jenson, Lawrence LeDuc, and Jon. H. Pammett. *Political Choice*

- in Canada*. Abridged ed. Toronto: McGraw-Hill Ryerson, 1980.
- Élections Canada. *L'histoire du vote au Canada*. 2<sup>e</sup> édition. Ottawa: Bureau du directeur général des élections du Canada, 2007.
- Engelmann, F.C., and M.A. Schwartz. *Canadian Political Parties: Origin, Character, Impact*. Scarborough: Prentice-Hall, 1975.
- Erie, Steven. "Bringing the Bosses Back In: The Irish Political Machines and Urban Policy Making." *Studies in American Political Development* 4 (1990): 269-281.
- Erie, Steven. *Rainbow's End: Irish-Americans and the Dilemmas of Urban Machine Politics, 1840-1985*. University of California Press, 1988.
- Fairie, Paul. *Elite Strategy, Social Structure and Catholic-Protestant Cleavage in the Canadian Provinces*. Calgary, 2013.
- Fay, Terence J. *A History of Canadian Catholics: Gallicanism, Romanism, and Canadianism*. Montreal, QC: McGill-Queen's University Press, 2002.
- Gagnon, Alain-G., and A. Brian Tanguay, ed. by. *Canadian parties in transition*. Peterborough, ON: Broadview Press, 2007.
- Gidengil, Elisabeth. "Canada Votes: A Quarter Century of Canadian National Election Studies." *Canadian Journal of Political Science* 25.2 (1992): 219-48.
- Gidengil, Elisabeth, André Blais, Joanna Everitt, Patrick Fournier, and Neil Nevitte. "Back to the Future? Making Sense of the 2004 Canadian Election Outside Quebec." *Canadian Journal of Political Science* 39.1 (2006): 1-25.
- Guth, James and Cleveland Fraser. "Religion and Partisanship in Canada." *Journal for the scientific study of religion* 40.1 (2001): 51-64.
- Heath, Gordon L., ed. *Canadian Churches and the First World War*. Eugene, OR:

Pickwick Publications, 2014.

Higgins, Michael W. and Douglas Richard Letson. *Portraits of Canadian Catholicism*.

Toronto : Griffin House, 1986.

Holloway, Steven Kendall. *Canadian Foreign Policy: Defining the National Interest*.

Peterborough, ON; Orchard Park, NY: Broadview Press, 2006.

Irvine, William P. "Explaining the Religious Basis of the Canadian Partisan Identity:

Success on the Third Try." *Canadian Journal of Political Science* 7.3 (1974):

560-563.

Johnston, Richard. "The Reproduction of the Religious Cleavage in Canadian Elections."

*Canadian Journal of Political Science* 18.1 (1985): 99-113.

Johnston, Richard. "The Geography of Class and Religion in Canadian Elections." In *The*

*Ballot and Its Message*, edited by Joseph Wearing, 108-35. Toronto: Copp,

Clarke, Pitman, 1991.

Johnston, Richard, and Campbell Sharman, ed. *Parties and Party Systems: Structure and*

*Context*. Vancouver British Columbia; Toronto Ontario: UBC Press, 2015.

Johnston, Richard. *The Canadian Party System: An Analytic History*. Vancouver British

Columbia: UBC Press, 2017.

Laponce, J.A. "Post-Dicting Electoral Cleavages in Canadian Federal Elections, 1949-68:

Material for a Footnote." *Canadian Journal of Political Science* 5.2 (1972): 270-

86.

LeDuc, Lawrence, John Pammett and André Turcotte. *Dynasties and interludes: past and*

*present in Canadian electoral politics*. 2nd ed. Toronto Ontario: Dundurn, 2016.

Leege, David C., Lyman A. Kellstedt, and John C. Green. *Rediscovering the Religious*

- Factor in American Politics*. Abingdon, Oxon : Routledge, 2015.
- Leege, David C. and Michael R. Welch. "Catholics in Context: Theoretical and Methodological Issues in Studying American Catholic Parishioners." *Review of Religious Research* 31.2 (1989): 132-148.
- Leege, David C. and Michael R. Welch. "Religious Roots of Political Orientations: Variations Among American Catholic Parishioners." *The Journal of Politics* 51 (1989): 137-162.
- McGowan, Mark George. *The Waning of the Green Catholics the Irish, and Identity in Toronto, 1887-1922*. Montreal: McGill-Queen's University Press, 1999.
- McGregor, R. Michael, Nicholas J. Caruana, and Laura B. Stephenson. "Negative Partisanship in a Multi-Party System: The Case of Canada." *Journal of Elections, Public Opinion & Parties* 25.3 (2015): 300-316.
- Medeiros, Mike and Alain Noël. "The Forgotten Side of Partisanship: Negative Party Identification in Four Anglo-American Democracies." *Comparative Political Studies* 47.7, (2014): 1022-1046.
- Meisel, John. "Religious Affiliation and Electoral Behaviour: A Case Study." *Canadian Journal of Economics and Political Science* 22.4 (1956): 481-496.
- Menendez, Albert J. *Church and State in Canada*. Amherst, N.Y. : Prometheus Books, 1996.
- Murphy, Terrence and Roberto Perin. *A Concise History of Christianity in Canada*. Toronto: Oxford University Press, 1996.
- Nossal, Kim Richard, Stéphane Paquin et Stéphane Roussel. *International Policy and Politics in Canada*, Toronto: Pearson Canada, 2011.

Parti libéral du Canada. *Elections fédérales de 1896 quelques faits soumis aux électeurs du Canada.*, 1896.

Parti libéral du Canada. *L'Autonomie des provinces en péril Sir John A. Macdonald partisan de l'union législative : les empiètements du pouvoir fédéral! : nécessité de mettre fin à Ottawa aux abus de la centralisation.*, 1887.

Rayside, David M., Jerald Sabin & Paul E. J. Thomas. *Religion and Canadian party politics*. Vancouver British Columbia; Toronto Ontario: UBC Press, 2017.

Schwartz, Mildred A. "Canadian Voting Behaviour." In *Electoral Behaviour: A Comparative Handbook*, edited by Richard Rose, 543-618. New York: Free Press, 1974.

Siegfried, André. *Le Canada, les deux races : problèmes politiques contemporains*. Paris: A. Colin, 1906.

Smillie, Benjamin G. *Political Theology in the Canadian Context*. Waterloo, ON: Canadian Corporation for Studies in Religion/Corporation canadienne des sciences religieuses by Wilfrid Laurier University Press, 1982

Stephenson, Laura B. "The Catholic-Liberal Connection: A Test of Strength." In *Voting Behaviour in Canada*, edited by Cameron D. Anderson and Laura B. Stephenson, 86-106. Vancouver: UBC Press, 2010.

Van Die, Marguerite. *Religion and Public Life in Canada historical and comparative perspectives*. Toronto, Ont. : University of Toronto Press, 2001.

Wald, Kenneth D. and Allison Calhoun-Brown. *Religion and Politics in the United States*. Lanham, Md.: Rowman & Littlefield Publishers, 2007.

Wearing, Joseph, ed. *The Ballot and its Message: Voting in Canada*. Toronto: Copp-

Clark Pitman, 1991.

Welch, Michael R. and David C. Leege. "Religious Predictors of Catholic Parishioners' Sociopolitical Attitudes: Devotional Style, Closeness to God, Imagery, and Agentic/Communal Religious Identity." *Journal for the Scientific Study of Religion* 27.4 (1988): 536-552.

Young, John. and Boris DeWiel. *Faith in Democracy? Religion and Politics in Canada*. S.l. : Cambridge Scholars Pr Ltd, 2009.